Parti Socialiste
Comité directeur de La Villette
23 et 24 mai 1992

Sommaire

Le président (Claude Estier) 2
Gérard Lindeperg 2
Michel Charzat 7
Daniel Vaillant 11
Laurent Fabius 16
Le président (Claude Estier) 20
Ghislaine Toutain 20
Gérard Collomb 22
Alain Bergounioux 25
Michel Coffineau 28
Didier Motchane 30
Jean-Luc Mélenchon 35
Gérard Le Gall 41
Michel Debout 45
Jean-Luc Laurent 48
Julien Dray 51
Mohamed Mebtoul 53
George Pau-Langevin 54
Catherine Mabrut-Lissonde 56
Le président (Claude Estier) 57
Catherine Mabrut-Lissonde 57
Claude Germon 58
Daniel Vaillant 59
Gérard Lindeperg 61
Michel Charzat 63
Didier Motchane 67
Gérard Le Gall 70
Jean-Luc Mélenchon 71
Laurent Fabius 74
Henri Emmanuelli 77
Laurent Fabius 78
Didier Motchane 78
Laurent Fabius 80

Séance du samedi 23 mai 1992 (Matinée)

La séance est ouverte sous la présidence de Claude Estier.

Fondation Jean-Jaurès

Le président (Claude Estier)

J'ouvre la séance du Comité directeur, qui va se dérouler aujourd'hui d'une façon un peu particulière, c'est-à-dire que vous allez entendre ce matin les rapports d'activité de la direction, par Gérard Lindeperg, ensuite le rapport de la Commission du programme, par Michel Charzat, puis le rapport de la Commission renouveau du Parti, par Daniel Vaillant, éventuellement le Premier secrétaire dira quelques mots, et puis nous installerons trois Commissions dont le détail vous sera donné par Michel Charzat au cours de son exposé ; on vous précisera les lieux de réunion de ces Commissions. Ces Commissions seront donc installées en fin de matinée, elles siégeront au début de l'après-midi, jusque vers 16 h 30, et à partir de 16 h 30/16 h 45, on reprendra le débat général, qui se poursuivra jusqu'en fin de journée. Après quoi, ce soir, se déroulera la Commission des résolutions, avec les conclusions du Comité directeur demain matin.

Pas d'objection sur cet ordre du jour ?

Alors, sans plus attendre, je donne la parole à Gérard Lindeperg pour le rapport d'activité de la direction.

Gérard Lindeperg

Chers camarades, depuis notre dernier Comité directeur, l'essentiel de nos activités s'est concentré autour de deux objectifs prioritaires.

- D'une part, apporter notre contribution à la ratification des accords de Maastricht.
- Et d'autre part, réussir, dans des délais très courts, la préparation de notre Congrès de Bordeaux.

Mais, parallèlement à ces priorités, la direction du Parti a poursuivi son activité ordinaire.

- Rencontre avec des partenaires sociaux : Fédération des parents d'élèves, Ligue de l'enseignement, Ligue des Droits de l'homme, FASP, FEN, CGC, CFDT, Fédération générale autonome des fonctionnaires, en présence du Premier secrétaire et des Secrétaires nationaux concernés.
- Préparation des stages de formation d'été qui se tiendront à Nantes du 17 au 22 juillet et pour lesquels nous avons déjà reçu un nombre d'inscriptions supérieur à la moitié des places disponibles.
- Préparation de l'université d'été qui aura lieu à Avignon du 29 août au 2 septembre et dont vous trouverez le détail dans vos dossiers.

Le secrétariat aux affaires internationales a suivi avec attention l'évolution de la situation politique sur la scène mondiale, notamment en Afrique (où les Droits de l'homme et les libertés continuent à être bafoués dans beaucoup de pays) et plus récemment en Thaïlande (où la répression militaire a fait plusieurs centaines de victimes), alors que la Yougoslavie continue de s'abîmer dans l'exacerbation sanglante des nationalismes. A l'inverse (il y a heureusement quelques bonnes nouvelles) nous nous sommes réjouis de l'élection au suffrage universel d'Alpha Oumar Konaré à la présidence de la République du Mali.

Coll. Fondation Jean-Jaurès

Maastricht.
Ce sont bien sûr les questions européennes qui ont mobilisé l'essentiel de notre énergie.

- Réunion d'un Comité directeur extraordinaire avec nos groupes parlementaires.
- Série de fiches très pédagogiques réalisées par le secrétariat Europe et publiées dans PS Info.
- Réunions tenues à l'initiative des fédérations, avec la participation de Secrétaires nationaux.
- "Entretiens du Jeudi" avec Gérard Fuchs, organisés par le secrétariat formation.
- conférence nationale du MJS avec Jacques Delors et Gérard Fuchs.
- Numéro spécial de "Vendredi" et campagne organisée par le secteur communication, avec un quatre pages et une affiche sur le thème "Maastricht, un plus pour la France".
- Mobilisation des groupes parlementaires.
- Intervention de Laurent Fabius, au nom des Socialistes, à l'Assemblée Nationale.

Bref, une mobilisation du Parti à la mesure de l'enjeu et en parfaite harmonie avec le Président de la République et le gouvernement.
Même si nous devons déplorer l'indiscipline de quelques parlementaires, je considère que notre message a été entendu et qu'en dépit des tentatives de parasitage de quelques-uns, notre position a été bien comprise et, me semble-t-il, appréciée par les Français. A l'inverse, la Droite s'est égayée dans une bruyante cacophonie et a largement étalé le spectacle de ses incohérences et de ses divisions.
Le RPR, comme on dit, s'est "pris les pieds dans le tapis" et Jacques Chirac est allé tout droit dans le mur, sans que personne ne l'y pousse, car en vérité il n'y avait pas d'autre piège que celui que le RPR a ouvert sous ses propres pieds et dans lequel il s'est lui-même enlisé ! S'agissant du gouvernement, ce que nous avons exprimé à notre dernier Comité directeur lors de la venue de Pierre Bérégovoy n'était alors que des vœux. Ces vœux sont en passe de venir réalité. Le nouveau Premier Ministre est en train de renouer les fils de la confiance avec le pays. Au cours de ces dernières semaines, Pierre Bérégovoy a su, je crois, trouver le délicat point d'équilibre entre la nécessaire prudence et l'exigence de réformes, dans un pays qui, tout à la fois, veut des changements, mais se recroqueville et se hérisse dès que le gouvernement et le Parlement passent à l'acte.
Au chapitre de la prudence, le gouvernement a su désamorcer quelques conflits sur le point d'exploser et, au chapitre de la réforme, il n'a pas hésité à pousser jusqu'à leur terme des projets de loi et diverses mesures qui s'imposaient : nouveau statut des dockers, amélioration des possibilités d'accès aux soins pour les plus démunis, maîtrise des dépenses de santé pour garantir l'exercice de la protection sociale. Pierre Bérégovoy a raison de limiter ses objectifs à quelques priorités (emploi, sécurité, politique de la ville, moralisation) et de concentrer

Fondation Jean-Jaurès

ses efforts avec persévérance de façon à obtenir des résultats tangibles dans les mois qui viennent. Face à une droite incertaine dans ses choix et qui doute d'elle-même, la cohérence du gouvernement, la cohésion de nos groupes parlementaires et l'unité du Parti sont des atouts qu'il nous faut préserver, car ils seront décisifs dans la bataille des législatives.
Dans ce contexte, on ne peut que déplorer le comportement du ministre délégué au Logement. Le groupe Socialiste a dit ce qu'il convenait sur ce sujet et je souhaite que ce membre du gouvernement en tienne compte, car le soutien que les Socialistes apportent au gouvernement appelle en retour un minimum de respect du Parti et des élus, ainsi qu'un minimum de retenue dans l'exercice des fonctions gouvernementales.
(Applaudissements)
Les Secrétariats nationaux se sont mobilisés pour apporter leur contribution à l'écriture du programme dont la charge incombait à Michel Charzat et à son équipe. Le secteur études, en premier lieu, mais aussi les secteurs urbanisme et environnement, culture, agriculture, droit des femmes, affaires sociales, audiovisuel, éducation, entreprises, bref la totalité des secteurs ont contribué à l'élaboration du document qui vous sera présenté dans un instant et qui sera débattu cet après-midi dans des Commissions spécialisées.
Ce projet a également été alimenté par plusieurs débats au Bureau exécutif et à un séminaire élargi à des membres du gouvernement et des personnalités Socialistes comme Jacques Delors et Michel Rocard. Il vous appartiendra cet après-midi dans des Commissions d'apprécier la qualité de ce travail, mais je voudrais, au préalable, souligner le poids des contraintes qu'il a fallu surmonter.

- Contraintes liées à un calendrier très resserré.
- Contraintes liées à la volonté de surmonter la variété de nos points de vue pour aboutir un texte quasi-unanime du Bureau exécutif.
- Et enfin, contraintes liées à la difficulté de faire un programme lorsqu'on exerce le pouvoir depuis plus de dix ans ; toute nouvelle proposition risque de faire apparaître une carence de notre bilan et de nous attirer la réplique : "Pourquoi ne pas l'avoir fait plus tôt ?"

Donc, le texte qui vous a été distribué et, bien entendu, amendable par le Comité directeur, j'imagine qu'il le sera, mais tel qu'il est, il constitue d'ores et déjà un travail de qualité et je crois que nous pouvons remercier tous ceux qui, autour de Michel Charzat, ont contribué à son élaboration. Ceux qui, avec Daniel Vaillant, ont participé à la rédaction du document intitulé "Re-dynamiser le Parti Socialiste, propositions pour le renouveau", méritent les mêmes félicitations car, là aussi, les contraintes et les obstacles étaient multiples.
Elaborer des propositions aussi nombreuses, et dans des domaines souvent complexes, en un laps de temps aussi court, exige à l'évidence beaucoup d'énergie et sans aucun doute de la diplomatie et un sens aigu du compromis, car tout ce qui touche à nos règles de vie interne doit être manipulé avec beaucoup de précautions. Au fond, en matière statutaire, il est préférable d'avoir l'unanimité sur un compromis plutôt que d'imposer des modifications à une minorité qui risquerait d'en contester la légitimité.

Contribution Jean Jaurès

Nous serons sans doute nombreux à regretter ici ou là des propositions en retrait par rapport à l'attente de beaucoup de militants, mais il faut bien comprendre que l'unanimité était à ce prix, et que cette unanimité garantit que cette nouvelle donne sera assumée et mise en œuvre collectivement. Toutefois, notre effort ne doit pas s'arrêter là. La modernisation du Parti doit être un processus continu, dont Bordeaux n'est qu'une étape, et son succès dépend de l'état d'esprit avec lequel nous allons la mettre en œuvre. C'est pourquoi cette étape sera d'autant plu importante que nous aurons tous la volonté de faire vivre des dispositions statutaires qui risqueraient de se dessécher rapidement si nous n'apportions pas le dynamisme nécessaire à leur application.

Enfin, notre Bureau exécutif de mercredi dernier a été, pour l'essentiel, consacré à un débat sur la stratégie à partir d'un texte introductif proposé par le Premier secrétaire et que vous trouverez également dans les documents qui vous ont été remis. Ce débat est nécessaire, car nous sommes entrés depuis mars 1992 dans une nouvelle période de notre histoire.

Depuis une vingtaine d'années, nous avons connu deux premières phases clairement identifiables. La première a été celle de l'union de la Gauche, puis la deuxième a été celle du rassemblement à gauche, après le départ des Communistes du gouvernement et l'effondrement du Communisme, nous avons estimé que le Parti Socialiste avait désormais vocation à rassembler toute la Gauche et nous nous sommes fixés à l'époque, vous vous en souvenez, l'objectif d'un parti devant approcher les 40%. La troisième période a été ouverte par la campagne de François Mitterrand sous le drapeau de la France Unie et la constitution d'un gouvernement baptisé d'ouverture, mais cette stratégie n'a jamais été politiquement assumée et s'est trouvée rapidement suspectée par beaucoup de Socialistes. Bref, elle n'a pas réussi à enclencher une dynamique nouvelle et s'est réduite à la participation gouvernementale de quelques personnalités. Quatrième phase : après la défaite de mars 1992, nous voilà bien loin de notre objectif des 40% et nous sommes entrés dans une phase d'isolement relatif.

Nous sommes actuellement dans un nouveau contexte et nous devons affronter de nouvelles contraintes qui nous conduisent à une démarche et à des choix de type nouveau. Les contraintes découlent du calendrier qui place les législatives avant les présidentielles puisque c'est, en effet, à l'occasion des présidentielles, notamment entre les deux tours, que s'élabore l'alchimie politique à partir de laquelle se structure la majorité. Les législatives épousent la nouvelle structuration du champ politique, mais elles ne le créent pas. Il en résulte pour 93 un espace de jeu politique nécessairement limité. Pour autant, nous avons une possibilité d'action non négligeable qu'il nous appartient de bien exploiter. Nous réussirons dans nos démarches à condition de procéder dans le bon ordre, d'avancer au bon rythme, d'agir au bon niveau et de négocier avec les bons interlocuteurs.

Nous devons d'abord être nous-mêmes en affirmant nos valeurs de gauche et en créant les conditions favorables à une reconstitution de nos forces susceptibles de dépasser dans un premier temps le quart des suffrages. Dans le même temps,

nous devons affirmer notre volonté de dialogue et d'ouverture à toutes les forces de progrès susceptibles de se rassembler autour d'un contrat de gouvernement élaboré en commun. Il faut donc commencer par l'élaboration d'un programme, ce que nous sommes en train de faire. Dès que ce programme sera voté, il ne faudra pas l'enfermer dans des cartons, mais le faire vivre par le dialogue avec tous ceux, sans exclusive, qui voudront débattre avec nous. Il nous appartient, au-delà des forces traditionnelles de la Gauche, de rassembler autour des idées de réforme et de progrès, en nous adressant à de nouvelles forces et, en premier lieu, aux Verts et à Génération Ecologie. Nous devons le faire sans précipitation et en nous adaptant à la spécificité de ces partenaires potentiels. Nous avons jusqu'ici négocié avec des partis structurés, centralisés, disciplinés, alors que les écologistes constituent une nébuleuse dont les contours varient d'un département, voire d'une ville à l'autre. Cela signifie qu'il faut sans doute des contacts nationaux pour fixer un cadre et donner une direction, mais aussi, et peut-être surtout, des rencontres locales très décentralisées. Il faudra à la fois débattre sur le fond et créer les conditions de convergences à travers des initiatives locales, départementales et régionales susceptibles de créer des dynamiques sur le terrain. Les discussions de caractère électoral doivent accompagner et achever ce processus, mais elles ne doivent pas le précéder. Mais pour que notre démarche soit crédible, il faudra que nous arrêtions le principe de réserver un certain nombre de circonscriptions dès le premier tour et de faciliter les accords de désistements au second tour. En tout état de cause, nous devons intégrer la nécessité de passer d'une conception hégémonique à une conception partenariale du rassemblement.
Il nous appartient également, au cours de ce Comité directeur, de préciser notre stratégie à partir du document qui vous est distribué, et j'ai le sentiment, après notre débat du Bureau exécutif, que nous devrions assez facilement en dégager les grandes lignes à soumettre à la discussion des militants.
Pour conclure, je dirai qu'à l'évidence, depuis notre dernier Comité directeur, le paysage s'est éclairci. Pour autant, nous aurions tort, après le premier choc de l'abattement, de nous abandonner soudain à je ne sais quelle douce euphorie. Nous devons être conscients qu'il nous reste beaucoup de travail à faire. Sachons créer les conditions d'un débat approfondi et fraternel dans les semaines qui viennent. Sachons nous rassembler à Bordeaux, autour de notre programme et de la rénovation du Parti. Sachons réussir la rentrée politique avec le temps fort que va constituer notre université d'été à Avignon.
Alors, nous pourrons consacrer toutes nos forces à la bataille des législatives, regagner une partie du terrain perdu et aborder les échéances de mars 1993 dans un contexte politique tout autre que celui de mars 1992.
Merci.
(Applaudissements)

Le président - Merci à Gérard Lindeperg. Je donne la parole pour le rapport de la Commission du programme à Michel Charzat.

Michel Charzat

Chers camarades, l'exercice dont nous avons la responsabilité s'inscrit dans un contexte très stimulant. En effet, si nous savons maîtriser ce contexte de contraintes, si nous le maîtrisons sérieusement, je crois que nous pourrons aller vers l'essentiel : la réussite.

Les contraintes auxquelles je faisais allusion sont d'abord politiques. En effet, nous sommes au pouvoir depuis 11 ans et le gouvernement a moins de 11 mois pour expliquer, convaincre et décider.

Notre contrat-programme intervient à ce moment particulier et dans une configuration inédite où l'on pourrait nous reprocher de n'avoir pas fait hier ce que nous proposons aujourd'hui, ou bien de ne pas faire aujourd'hui ce que nous proposons pour demain. Cela confère à certaines de nos propositions un statut un peu particulier, je le confesse bien volontiers.

Je pense entre autres aux problèmes institutionnels. Principale composante de la majorité présidentielle, nous sommes bien sûr en phase avec le gouvernement dont nous soutenons l'action. Mais, en même temps, nous devons être en avance et tracer dans le temps des perspectives de réforme d'ici à 5 ans et même au-delà, comme nous avons su le faire avec notre projet.

Vous serez, je crois, d'accord avec moi pour convenir du caractère très stimulant de cette contrainte dans le cadre de laquelle seront bienvenues les contributions qui veulent aller au-delà du court terme tant il est vrai que commenter c'est bien, proposer c'est encore mieux. A ce propos, j'ai entendu certaines remarques demander plus d'audace, en général dans ce texte. Mais j'ai constaté, quand on a abordé le contenu, que toutes les propositions d'amendement (je dis bien toutes) consistaient à limer ce texte, à le polir, à même le raboter dans telle ou telle de ses propositions. Il faudra tout à l'heure, en Commission, prendre ses responsabilités, proposer d'aller plus loin en émettant des contre-propositions sérieuses.

Contrainte politique, donc, mais également contrainte de calendrier. Nous devons aller vite et faire bien en tenant compte de la diversité de notre Parti, de ses sensibilités. On a réussi en quelques semaines, je pense, à associer toutes les sensibilités, tous ceux et toutes celles qui devaient participer à la première phase de notre élaboration et je voudrais en particulier remercier les camarades qui ont constitué la Commission du programme, les contributions des Secrétaires nationaux et de tous les élus, voire des militants du Parti qui ont bien voulu nous faire part de leurs réflexions et cela, je le répète, malgré un délai extrêmement resserré.

Enfin, contrainte inhérente à l'exercice lui-même, à la bonne intégration des préalables que nous devons maintenant prendre en compte.

Le premier est le fait que les Français ne croient plus du tout à l'exercice d'un programme miracle. Ils savent que la politique ne peut avoir réponse à tout. Les programmes pleuvent, les catalogues exhaustifs, les inventaires à la Prévert n'ont plus de répondant dans la société. Il fallait par conséquent innover, casser volontairement les contenus, la présentation du programme classique pour ressusciter l'intérêt autour de nos propositions ; d'où la méthode du contrat-

Fondation Jean Jaurès

programme ; d'où la distinction entre des engagements à court terme, à 5 ans, et des repères pour le moyen terme.
Il s'agit, je le répète, d'une innovation dans la conduite d'une campagne législative et je pense que, pour réussir cette innovation, nous avons bien des atouts qu'il faut valoriser.
Tout d'abord, nous avons l'acquis de notre projet, d'un projet, c'est-à-dire d'une méthode qui a fait ses preuves, qui a crédibilisé notre démarche puisque pendant plus de deux années nous avons su impliquer, écouter et décider. Méthode également : un aggiornamento qui a été accompli : nos dogmes ont été dépoussiérés, notre doctrine a été mise à jour, nos grilles de lecture ont été adaptées. Enfin, nous avons une base d'accord solide, large, puisque notre projet a été approuvé au Congrès de l'Arche par plus de 85% des militants.
Pour autant, passer du projet au programme n'est pas une simple formalité de réduction ou des adaptations du premier pour passer au second. L'objet, chers camarades, n'est pas le même et, dès lors, les registres politiques sont différents. Et puis, depuis le Congrès de l'Arche, des événements se sont produits dont nous devons tenir compte. Ni projet au rabais, ni programme fleuve, notre avant-texte se propose d'être un outil pour la campagne et une référence pour aller, dès septembre, à la bataille des législatives.
Aussi, ce que nous appelons "premières propositions pour un contrat de législature" ne forme pas un programme qui serait à prendre ou à laisser. Ces propositions seront dans un premier temps bien sûr soumises à la délibération interne de notre Parti puisque nous allons, après l'avoir amendé, transmettre ce texte à nos militants qui pourront l'amender, sous des formes à définir, d'ici au Congrès de Bordeaux. Puis, dès le début du mois de septembre, nous aurions à ouvrir le débat dans le pays avec les électeurs, avec les forces vives, avec les courants politiques qui ont vocation à participer à une majorité de progrès. Cette pré-campagne s'ouvrira donc dès septembre. Il s'agira alors de faire vivre nos propositions pour entraîner, pour valoriser, pour rassembler jusqu'à la fin de l'année.
Je crois que cet aspect du contrat-programme est très important et, pour ma part, j'attache autant, voire plus, d'importance au discours sur la méthode qu'aux propositions elles-mêmes.
Aussi, il me semble que, dès aujourd'hui, nous devons parler du cadre et du calendrier qui devra en quelque sorte conduire ce processus.
Chers camarades, nous avons donc changé la méthode et le contenu du programme parce que la société française n'est plus celle que nous avions analysée au cours des années 70. Ce texte devait éclairer l'avenir en expliquant qu'il est possible de franchir aujourd'hui une nouvelle étape à partir de l'évaluation modeste mais non masochiste du bilan de la Gauche depuis 1981. Et puis parce que nous avons, je le répète, le sentiment confirmé au Congrès de l'Arche que nous entrons dans une ère nouvelle en raison des mutations technologiques, économiques, sociales, et des bouleversements géostratégiques qui se sont accélérés depuis deux ans. Donc, nous partons du bilan, nous prenons appui sur ce bilan et, en même temps, nous enregistrons les changements qui ont

bouleversé les conditions mêmes de notre combat tant en France que dans le domaine international.
Il fallait également (c'est le troisième élément que nous avons pris en compte) montrer que nous comprenions, que nous prenions vraiment sérieusement en compte les aspirations nouvelles qui s'expriment dans notre pays, c'est-à-dire cette demande d'autonomie des personnes, cette exigence de dignité, cette forme d'émergence de nouvelles formes de solidarités, cette volonté de transparence dans la vie politique, mais également dans la vie administrative et professionnelle.
Parti de gouvernement, nous n'avons pas voulu nous référer sans cesse à la Droite dont, je pense, nous n'avons pas à valoriser les propositions. Nos concitoyens sont aujourd'hui suffisamment mûrs, assez informés pour se garder de la démagogie de la Droite, se garder des solutions toutes faites. Il s'agit donc de faire apparaître un corps de propositions sérieux, audacieux, qui fera, je l'espère, apparaître la démagogie et le danger des propositions de la plate-forme de la Droite.
Tel est l'objet, en fait, du préambule qui ouvre ce texte ; préambule qui, par ailleurs, consacre un développement important à la méthode de la réforme, à savoir cette volonté de conduire le changement par la loi, par le contrat et par l'implication des citoyens.
Ensuite, nous avons une première partie qui est décisive. C'est la partie qui répond directement, sans précautions inutiles, aux principales attentes de nos concitoyens. C'est le cœur du contrat en quelque sorte. Ce sont les clauses qui seront proposées dans ce contrat-programme à nos concitoyens ; cinq clauses, cinq engagements pour une nouvelle étape.
1) L'emploi : il s'agit d'aménager le travail tout en favorisant la promotion.
2) Il s'agit d'étendre les libertés en mettant en œuvre une nouvelle génération de droit.
3) Il s'agit, en matière de sécurités, de protéger le quotidien et d'assurer le lendemain.
4) Solidarité : nous devons exclure l'exclusion en réussissant notamment l'intégration.
5) Enfin, la démocratie qui appelle une profonde et audacieuse rénovation de la vie publique.
Ce sont des propositions, je pense, simples, tangibles. Ce sont des avancées immédiates que nous proposons d'inscrire dans le cadre de la prochaine législature. Beaucoup de ces propositions sont, je le pense, lisibles, en phase avec la volonté de pragmatisme de nos concitoyens.
Nous voulons, je le répète, réformer en profondeur ou réformer sérieusement, réformer au quotidien pour réformer durablement, faire vivre notre projet fondé sur une culture de délibération, sur une éthique de la citoyenneté et dans une société ouverte. Ainsi, nous avons voulu casser la mécanique et la rhétorique traditionnelle de nos concertos électoraux. Rappelez-vous l'économique, le social, le politique, l'institutionnel. Si vous me pardonnez l'expression, les Français, eux, connaissent la musique.

Fondation Jean Jaurès

Mes chers camarades, il faut répondre aux préoccupations contradictoires d'une société qui veut à la fois davantage de sécurité et davantage de promotion. C'est en quelque sorte ce qui explique le balancement de ces engagements. Cette société, elle veut bien sûr que l'on conforte le socle de sécurité pour pouvoir envisager de se tourner vers l'avenir. Eh bien, cette responsabilité, c'est la nôtre, celle d'assurer le socle de sécurités à partir desquelles il est possible de reprendre la marche en avant vers la réforme, vers la construction d'une société ouverte assurant à tous des chances de promotion à la fois individuelle et, bien sûr, politique. Troisième partie de notre contrat-programme, constituée de 5 repères, cinq orientations, cinq références, qu'importe le terme, de portée sans doute moins immédiate que les engagements, mais destinée à nous permettre de retrouver nos marques, destinée à mettre en cohérence ces engagements avec des valeurs, avec une conception du monde. Il s'agit bien sûr de la politique, de la citoyenneté élargie ; il s'agit de l'Etat garant de l'avenir, garant de la paix civile, garant de la sécurité du pays ; il s'agit d'une économie mixte qui doit favoriser cette croissance durable que nous mettons bien sûr au service de l'emploi ; il s'agit de l'Europe dont nous disons qu'elle est une chance pour la France, pour le rayonnement de la France. Enfin, nous parlons du monde dont nous concevons l'avenir comme celui d'un nouvel ordre marqué par la paix, la démocratie et le co-développement.

Ce sont des grands chantiers en fait que la Gauche a ouverts depuis 1981, que nous devons prolonger au cours de la prochaine législature. Ce sont des grandes politiques qui méritent la durée pour faire entrer dans la réalité un certain nombre de valeurs et d'orientations. En réalité, ce sont, je le répète, des conceptions du bien public, des valeurs qui nous opposent à celles de nos concurrents.

Chers camarades, voilà pour une très rapide présentation de ce contrat-programme qui va être amendé, je l'espère et j'en suis persuadé, profondément, amélioré considérablement par les travaux que nous allons connaître tout au long de la journée.

Comment vont se dérouler ces travaux ? Je vous propose l'organisation suivante : nous pourrions travailler dès ce matin et tout au long de l'après-midi autour de trois Commissions.

Une première Commission serait consacrée à la partie du texte concernant l'Europe et l'international. Elle serait présidée par Gérard Fuchs, sont rapporteur serait Ghislaine Toutain. Une deuxième Commission aborderait les questions économiques et sociales, présidée par Pierre Moscovici ; son rapporteur serait Gérard Collomb. Enfin, une troisième Commission, dans laquelle on pourrait aborder bien sûr le débat politique général, traiterait également les questions de société, les institutions et plus généralement les questions politiques. Son président serait Henri Weber et son rapporteur Alain Bergounioux.

Voilà, chers camarades, quelques informations.

Et maintenant, bon travail.

(Applaudissements)

Fondation Jean Jaurès

Le président - Merci à Michel Charzat.
Nous allons faire deux minutes de pause pour faire rentrer les journalistes.
Merci beaucoup.
Nous reprenons les choses sérieuses.
Je donne la parole à Daniel Vaillant pour le rapport de la Commission de rénovation, de renouveau du Parti.

Daniel Vaillant

Chers camarades, je vous présente le rapport ici de la Commission chargée de faire des propositions pour le renouveau du Parti. Mission que le Premier secrétaire m'avait confié. Vous avez en main le texte que le Bureau exécutif a décidé de soumettre à votre examen et vous avez aussi un texte en annexe qui vous a été distribué plus tard. C'est une erreur technique... qui est la traduction je dirai statutaire, mais provisoire, des dispositions dont je veux vous parler.
Depuis le dernier Comité directeur, nous avons travaillé dans un délai très bref à l'élaboration et à la rédaction de ces propositions. Je voudrais remercier l'ensemble des camarades qui ont participé à cette Commission et en particulier Jean-Pierre Bonin Moulins et Yannick Bodin qui ont accompli un travail remarquable pour adapter et faire évoluer nos statuts et Christophe Caresche qui s'est beaucoup investi à mes côtés pour l'écriture du texte central. Ce ne sont pas des matières faciles et je remercie tous les camarades et en particulier ceux-là.
A l'issue de ces travaux, nous vous présentons un texte de propositions ainsi qu'un texte de rédaction statutaire qui en découle. Avant d'en venir aux propositions elles-mêmes, je voudrais vous préciser le contexte et, au fond, le cahier des charges qui a guidé nos travaux. Nous ne partions pas de rien. Vous vous souvenez, en effet, qu'un travail important avait été accompli lors de la préparation du Congrès de l'Arche, afin de rénover nos structures et nos pratiques. Une Commission animée par André Billardon avait été mise en place et le travail qui n'avait pu alors aboutir, a constitué un acquis important, même si sur certains points, nos propositions étaient différentes.
Le cahier des charges que j'ai, d'emblée, souhaité et qui a guidé nos travaux comportait deux objectifs.
Elaborer des propositions les plus audacieuses et les plus novatrices possibles pour faire passer un souffle nouveau dans le Parti, mais aussi aboutir à des propositions communes dès ce Comité directeur, c'est-à-dire rechercher les convergences nécessaires pour proposer un texte de rassemblement du Parti sur cette question plutôt que d'opérer un ou des positionnements tactiques. Chacun d'entre nous, en fonction de son expérience, de ses convictions, et de ses inspirations, a ses propres idées sur ce que devrait être le Parti Socialiste, et sur son avenir. Plus difficile est de faire converger ces idées, quelquefois contradictoires, vers une aspiration commune. Cet objectif de synthèse, pas le moins important, ne peut se réaliser sans une certaine frustration. Elle est pour le moins partagée notamment par celui qui vous parle.
J'invite toutefois à en relativiser la portée.

Fondation Jean Jaurès

En effet, avant même les problèmes de la vie du Parti, il faut avoir en tête, et ne pas oublier les causes réelles de nos insuccès actuels.
Ces causes, nous les connaissons, nous les avons analysées souvent : Congrès de l'Arche, Comités directeurs successifs, débats dans les sections ou fédérations, articles ou prises de positions de nos responsables. Elles sont multiples, politiques, internationales. Et les statuts du Parti y pèsent sans doute peu. Nos formes d'organisation ne peuvent remplacer la volonté politique, l'ambition collective, la stratégie, et l'idéologie qui la fondent. Il faut pourtant sur le plan interne faire mieux. Nous sommes en mesure de vous faire des propositions quasi-unanimes pour le renouveau du Parti, et ce qui n'avait pas été possible au Congrès de l'Arche, l'est aujourd'hui. Et ce, à travers des propositions dynamiques et innovantes et dont nous mesurons sans doute à l'usage toutes les implications. A l'immobilisme, nous avons réussi à opposer, je crois, le choix de l'innovation et de la rénovation.
S'ouvrir : notre première priorité.
Notre première priorité a été de réfléchir à la façon dont notre Parti, dans les circonstances qu'il connaît, pouvait s'ouvrir, s'aérer, retrouver de l'oxygène. J'ai souhaité, en effet, que notre Commission sorte des problèmes exclusivement internes, et s'interroge sur ces pratiques et ces structures par rapport à la société elle-même. Je crois, en effet, que l'affaiblissement du Parti Socialiste, particulièrement sensible dans les zones urbaines, doit nous conduire à réfléchir à de nouvelles formes d'actions et de militantisme. La tertiarisation, la médiatisation, la solitude, l'aspiration à la reconnaissance individuelle, sont autant de phénomènes que nous n'avons su qu'imparfaitement prendre en compte. Nous ressentons tous la nécessité, pour le Parti Socialiste, de se régénérer dans un mouvement qui ne peut être en même temps qu'interne et externe.
Je dois dire, chers camarades, que centrer les travaux de la Commission sur ces questions n'a pas toujours été facile. Cet exercice a pu néanmoins être mené, et je crois qu'il débouche sur des propositions concrètes, intéressantes, et qui doivent nous permettre de réinvestir le terrain de l'action vers l'extérieur.
Je pense en particulier à l'organisation régulière d'assises en direction des sympathisants. Nous proposons du niveau local au niveau national, une véritable mobilisation du Parti en direction de celles et ceux qui lui sont proche, mais qui ne sont pas des adhérents. Je pense à la tenue de conventions thématiques, qui se tiendraient au moins deux fois par an et qui, dans le passé, ont montré leur utilité et leur richesse. Je pense à l'ouverture de l'instance nationale délibérative. Aujourd'hui, le Comité directeur a ses représentants des Partis Socialistes européens. Ces propositions, déclinées, au niveau local sont de nature, je crois, à ouvrir notre Parti vers l'extérieur. J'ajoute oralement ici une proposition qui pourrait re-mobiliser nos énergies militantes et sympathisantes : pourquoi pas l'organisation d'une fête annuelle nationale du Parti Socialiste ? Une autre proposition est, à mon sens, particulièrement importante. Il s'agit de créer au sein même de l'instance délibératoire nationale, aujourd'hui le Comité directeur, et demain le Conseil national, des Commissions permanentes sur quelques

grands sujets. Ces Commissions auraient leur propre fonctionnement et leur propre capacité d'initiative. Elles pourraient s'ouvrir à titre consultatif, à des acteurs du monde économique, social, culturel, à des syndicalistes et à des personnalités européennes dotées d'un président, d'un secrétaire, d'un bureau. Elles devraient se réunir le plus souvent entre les sessions du Conseil national. Je pense que cette coordination, tout à fait nouvelle, dans notre formation, doit permettre d'y relancer le débat en dehors des clivages traditionnels qui sont les nôtres, et d'associer à notre réflexion des personnalités et des forces extérieures. A terme, je pense que ce type d'organisation pourrait se généraliser au niveau régional et fédéral et finalement elle serait à la fois intégrée dans une structure géographique, mais également dans une structure de réflexion correspondant à ses affinités. Je crois que c'est à travers ce type d'initiative que notre Parti retrouvera cette capacité de délibération et d'écoute qui a fait, dans le passé, son succès.

Démocratiser : la deuxième priorité que nous avons retenue. Elle a été la volonté encore plus de démocratiser notre organisation.

Il est clair qu'aujourd'hui notre fonctionnement a engendré des phénomènes de cooptation qui, à terme, peuvent remettre en cause le principe même de la représentation de notre Parti. C'est pourquoi nous avons recherché des modalités nouvelles de désignation des instances dirigeantes du Parti Socialiste.

Nous avons ainsi dégagé deux principes.

- Le premier consiste à désigner les principaux dirigeants du Parti (secrétaires de sections, Premiers secrétaires fédéraux, Premier secrétaire national) par un vote uninominal à deux tours dans la section, dans le Congrès fédéral, dans le Congrès national. Nous restons, certes, avec ce principe, dans le cadre d'une démocratie représentative et je pense que c'est fondamental, mais dans laquelle, aux niveaux fédéral, régional, national, ce sont les délégués aux Congrès qui ont le pouvoir d'élection. Je considère que ces nouvelles modalités constituent une avancée très importante par rapport à nos pratiques actuelles.
- L'autre principe que nous avons retenu est de permettre aux militants, sans revenir sur la représentation proportionnelle acquise à Epinay, de désigner, par le vote en assemblée de motion, les instances de direction locales, fédérales, régionales, nationales du Parti.

Enfin, nous avons souhaité renforcer le lien entre les instances délibératives et les instances dirigeantes par des comptes rendus d'activité réguliers.

Cet ensemble de dispositions me semble de nature à clarifier les responsabilités trop souvent confondues et à donner aux militants une meilleure maîtrise dans le processus de désignation des dirigeants et dans le suivi des décisions.

"Intégrer les dimensions européennes et régionales".

La troisième préoccupation que nous avons voulu prendre en compte est l'intégration des dimensions européennes et régionales dans la vie même du Parti.

Concernant l'Europe, j'ai déjà évoqué le fait que des représentants des Partis Socialistes européens puissent siéger à titre consultatif au sein du Conseil

Fondation Jean Jaurès

national.
Nous suggérons également une série de dispositions visant à mieux intégrer les parlementaires Socialistes européens à la vie du Parti. Concernant la région, nous tirons, je crois, les leçons du passé, c'est-à-dire l'insuffisante structuration du Parti Socialiste au niveau régional. Nous proposons ainsi la création d'unions régionales dotées de compétences importantes et d'une légitimité militante. Je pense que nous créons là les moyens de nous adapter et d'anticiper sur un éventuel renforcement de l'échelon régional, avec, par exemple, un nouveau mode de scrutin pour les régionales.
"Une nouvelle organisation pour le Parti."
J'en viens maintenant à l'organisation proprement dite.
Vous avez vu, chez camarades, que nombre de propositions qui sont les nôtres visent précisément à surmonter nos problèmes de fonctionnement interne et je souhaite, pour ma part, que les quelques semaines qui nous séparent du Congrès nous permettent surtout d'enrichir le texte et les propositions dans ce domaine.
Si nous avons essayé de sortir de ce fonctionnement interne, certains commentaires récents nous y ont soudainement ramenés. Je voudrais donc évoquer simplement et directement la question des courants de pensée. Chers camarades, je pense que personne n'a intérêt à focaliser le débat que nous devons avoir pour notre renouveau sur la question des courants et de ce qui garantit leur existence, c'est-à-dire la représentation proportionnelle. Cette discussion ne peut pas se réduire à un débat entre "anciens" et "modernes", à un débat entre "rénovateurs" et "nostalgiques d'un passé révolu". Elle touche à la nature même de notre Parti et à ce que nous voulons faire de celui-ci.
La question de fond qui était posée à travers l'éventuelle remise en cause de la représentation proportionnelle intégrale au sein de notre Parti est de savoir jusqu'où nous pouvions aller. Du chemin a déjà été fait dans l'adaptation de notre Parti à la pratique des institutions de la 5ème République. Aller plus loin, c'était poser la question même de la nature du Parti.
Je ne crois pas, chers camarades, que ce soit au détour d'un débat sur les seules structures du Parti et dans les circonstances qui sont les nôtres que nous devions trancher cette question. Cela aurait engendré un débat qui nous aurait difficilement rassemblés, même à Bordeaux.
Restons une organisation pluraliste.
Il est vrai que, pour ce qui concerne le mode de fonctionnement interne du Parti, nous avons choisi de le rénover, de l'améliorer et non de rompre avec lui. Ce n'est d'ailleurs pas, chers camarades, le mandat du Comité directeur.
Restons l'organisation du pluralisme des idées, mais ne faisons pas l'impasse sur les aspects négatifs des courants tels qu'ils sont apparus à Rennes. Les militants ne le supportent plus. Le texte aborde ces questions, fixe un cadre et doit constituer un engagement pour tous. Les propositions que nous faisons pour le renouveau sont d'une ampleur qui changera de façon importante le fonctionnement du Parti. Ainsi, nous proposons de créer un organisme de direction plus représentatif que le Comité directeur actuel, dénommé Conseil national et composé, notamment, des Premiers secrétaires fédéraux, dont

Collection Jean Jaurès

l'autorité sera encore renforcée par le mode d'élection et leur statut de dirigeant national du Parti. Le Conseil national, dont j'ai évoqué le fonctionnement interne à travers la création de Commissions, cumulerait les fonctions de l'actuel Comité directeur et de la Convention nationale ordinaire. Je suis certain que, compte tenu de son mode de désignation et de son fonctionnement, cette instance aura plus qu'aujourd'hui une vocation d'élaboration collective et de confrontation des idées. Parallèlement et dans un souci d'efficacité, la Direction nationale sera resserrée et le Premier secrétaire national élu par les délégués au Congrès national. Je crois que, là aussi, il ne s'agit pas de "réformette", mais d'une évolution très sensible de nos structures et de notre mode de fonctionnement.

De même, une nouvelle organisation du secteur "entreprises" est proposée par Michel Debout et son secrétariat. Il nous a paru aussi nécessaire de réfléchir à un nouveau mode de relations entre le Parti et le Mouvement des Jeunes Socialistes, dans le sens d'une plus grande autonomie. Nous suggérons également d'harmoniser le mode de désignation de nos candidats aux élections, pour éviter notamment le processus de composition des listes que nous avons connu lors des régionales. Des dispositions plus strictes sont aussi proposées pour assurer la représentation des femmes...

(Quelques murmures)

Enfin, des propositions concrètes sont présentées pour améliorer la vie interne du Parti.

- Améliorer la communication entre le national et les fédérations.
- Veiller à l'établissement de listes électorales des adhérents dans les fédérations.
- Elaborer un Code électoral interne précisant les conditions à respecter pour les votes dans le Parti.
- Décentralisation des actions "formation" du Centre Condorcet, qui a déjà fait beaucoup, mais peut-être essayer de décentraliser ces actions encore plus.
- Faciliter l'adhésion à tous les échelons du Parti, notamment par des bureaux fédéraux de l'adhésion où l'on n'ait plus les freins qui sont quelquefois mis à l'adhésion au Parti.

Chers camarades, je termine. Vous avez ainsi l'économie générale de nos propositions. Je souhaite que vous vous reportiez au texte pour mieux prendre en compte ce qui est proposé. Notre travail de préparation du Comité directeur et du Congrès ne prétend pas faire le tour de tout. Nous avons voulu, vous l'avez compris, faire des avancées significatives, concrètes, synthétiques, dans tous les sens du terme. J'espère que le Comité directeur, après ses travaux, sera en mesure de présenter de manière unanime ses propositions en direction des militants, pour qu'ils débattent, proposent et, à leur tour, délibèrent.

Nous devons être maintenant à leur écoute.

Après Bordeaux, le renouveau devra guider notre action. Sans attendre, rassemblons-nous !

(Applaudissements)

Fondation Jean Jaurès

Le président - Merci à Daniel Vaillant pour cet exposé et pour le travail de la Commission qu'il a présidée depuis plusieurs semaines.
Je donne maintenant la parole au Premier secrétaire, Laurent Fabius.

Laurent Fabius

Merci, Claude.
Chers camarades, quelques mots brefs avant que nous nous répartissions dans les trois Commissions qui vous seront proposées. Ces mots pour résumer un état d'esprit qui est celui, me semble-t-il, que nous pouvons avoir au cours de ces deux jours.
Lors de notre dernier Comité directeur (il va falloir nous habituer à nous appeler "Conseils national" à partir de bientôt !), nous nous sommes fixé une tâche qui n'était pas facile puisqu'il fallait, en très peu de semaines :

- parvenir à préciser à la fois une stratégie politique pour la période qui vient (c'est l'élément peut-être le moins difficile),
- mettre au point un contrat de programme soumis à la délibération des militants,
- et donner chair au thème qui existe déjà depuis pas mal de temps, mais qu'enfin il faut concrétiser davantage, celui du renouveau.

C'est l'objet des quelques documents qui vous sont soumis aujourd'hui et que nous allons discuter au cours de ces deux jours.
Un mot sur chacun d'entre eux, étant observé que le débat aura lieu à partir de ce matin et cet après-midi dans les Commissions, cet après-midi en plénière, et qu'il se conclura demain matin.
Sur la stratégie, ce qui me semble essentiel, c'est que nous proposons clairement, en ce qui concerne le Parti Socialiste, à la fois un Parti Socialiste resté fidèle à ses valeurs de gauche et, en même temps (je ne sais pas si c'est l'expression exacte que Gérard utilisait tout à l'heure, mais le sens est à peu près le même), une stratégie partenariale. Reste à en fixer les modalités. Ce n'est jamais aisé, en particulier dans la période qui vient, mais c'est le choix qui vous est proposé. Sur le contrat, après le travail excellent fait autour de Michel Charzat et qui, semble-t-il, a été pour le moment assez bien accueilli par la presse, nous sommes partis du refus du "catalogue" et, avec une méthode assez originale, nous définissons quelques engagements, peu nombreux (cinq séries d'engagements), à quoi nous ajoutons, pour les illustrer et les éclairer, cinq repères. Personnellement, je conserve quelques réticences à l'égard de ce terme, non pas du tout par rapport à une période historique donnée, mais parce que je ne suis pas sûr qu'il soit extrêmement clair aux yeux des Français, tout au moins sous cette orthographe... Je pense donc que, peut-être, un autre mot pourra être trouvé si nous sommes les uns et les autres imaginatifs, l'essentiel n'étant pas là.
Cet emboîtement entre les orientations générales et les cinq engagements précis me semble favorable.
Le premier texte, qui était bâti à partir du matériau que nous avions fourni à Michel Charzat, a fait l'objet (il faut que nous le disions entre nous), de pas mal

de critiques. C'était d'ailleurs ce que demandait Michel. Le deuxième texte qu'il a fourni récemment a au contraire fait l'objet de beaucoup d'éloges, mais il faut encore compléter ici ou là, corriger, et c'est ce que nous allons faire cet après-midi et ce soir. Et puis, il y a aussi le travail très important, dont je le remercie, effectué par Daniel Vaillant et l'équipe qui a travaillé avec lui, pour le renouveau de notre organisation. A cet égard, je voudrais insister sur le point suivant, pour que nous évitions, ce qui nous arrive souvent, de nous faire "piéger".

Nous ne devons, me semble-t-il, pas donner le sentiment qu'alors que tant de problèmes extérieurs nous sollicitent, la réaction de notre organisation, qui ne ferait en l'occurrence que céder à un phénomène sociologique bien connu, serait de se replier sur soi-même et, pour parler plus trivialement, de se regarder le nombril.

Donc, l'objectif n°1, y compris dans cette partie, c'est de trouver les voies et moyens pour nous ouvrir vers les problèmes, vers la réalité, vers les autres, sans à aucun moment perdre notre identité. Donnons ce sentiment et cette réalité de l'ouverture sur les problèmes et sur la société.

Bien évidemment, des dispositions sont prises, et les choses sont liées, pour nous démocratiser et, de ce point de vue-là, à l'usage, je ne suis pas sûr (c'est un euphémisme) que les reproches de timidité que je lis ici ou là sous telle ou telle plume soient très fondés. On verra, mais j'ai le sentiment, quand on connaît un petit peu les pratiques et qu'on regarde le travail auquel a abouti la Commission animée par Daniel, que ce type de modestie, finalement, est peut-être quelque chose qui nous permettra de faire des avancées substantielles. On verra à l'usage, car, comme il a été fort bien souligné, l'essentiel n'est pas une affaire de texte mais de pratiques... Enfin, moi, j'ai quand même vu beaucoup de choses, dont d'ailleurs on parle depuis longtemps pour certaines d'entre elles, qui ne sont pas si modestes que cela.

En tout cas, chers camarades, parce que c'est notre rôle en tant que Comité directeur, à nous maintenant d'enrichir, de modifier tout cela, pour que (c'est l'objectif que, je crois, on peut assigner), à l'issue de nos travaux, demain matin, ce soit un texte unanime si c'est possible, quasi-unanime si cela ne l'est pas, que nous soumettions à la discussion des militants.

Ils auront pour cela un mois plein puisque nous avons choisi d'utiliser "Vendredi" ce qui permettra d'aller très vite pour qu'ils reçoivent ces documents, et nous avons choisi de rédiger ces documents d'une façon simple, volontairement courte pour que vraiment le débat attendu sur plusieurs points ait lieu dans les sections et les fédérations et que le Congrès de Bordeaux - non pas comme nous l'avons dit dans une de nos séances, le Congrès du Bordeaux - se déroule dans de bonnes conditions et soit une étape sur le chemin de la reconquête et comme me le souffle Claude Estier, un bon cru.

Deuxième série d'observations sur l'état de l'opinion, tel que nous pouvons le sentir, les uns, les autres, non pas seulement essentiellement en nous fondant sur les sondages, mais sur nos contacts. Il y a un début de remontée ou plutôt il y a une remontée dont nous souhaitons qu'elle ne soit qu'un début, clairement en ce

Fondation Jean Jaurès

qui concerne le gouvernement, d'une façon plus diffuse et qui ne s'est pas encore clairement affirmée dans les chiffres en ce qui concerne notre Parti, pour l'ensemble de l'exécutif mais l'habitude est qu'il y a lien entre ces deux éléments.
Cela est appuyé, causé par les premières orientations qu'avec notre soutien le gouvernement a prises et par la méthode générale qu'il a adoptée, qui - ce sont les mots qui reviennent dans nos conversations tenues entre nous ou avec d'autres - donne un sentiment de solidité, de sérieux, d'aller de l'avant. On a utilisé le mot de "réforme tranquille" qui, d'une façon générale, me semble-t-il passe bien et nous nous en réjouissons. Nous sommes aux côtés du gouvernement, pour aller dans ce sens.
Un autre élément - je parle ici à côté de Claude Estier de Jean Auroux - c'est ce qui est en train de se passer dans le débat européen non pas que les choses soient faciles lorsqu'on regarde en détail l'opinion publique. C'est plus complexe que ce qui peut apparaître, mais enfin par rapport à ce qui est perçu tout de même comme l'essentiel par nos concitoyens en définitive : est-on pour ou contre l'Union Européenne ? Les choses sont plus compliquées que cela mais au moment du vote cela se ramène quand même à cela.
Nous, nous sommes clairement pour et je pense, que sur ce point, même si toujours du travail est à faire en particulier compte tenu de la réalité agricole, nous sommes tout de même compris. Comme c'est un thème essentiel, et comme c'est un thème où, me semble-t-il nous sommes en phase avec l'opinion, il faut que ce thème soit martelé, approfondi, sans en faire un enjeu de nature partisane, mais en appuyant le gouvernement, le Président de la République, et le travail qui a été fait à l'Assemblée Nationale, le travail qui est en train d'être fait au Sénat, le travail qui fait que le Parti va et ira clairement dans ce sens.
L'approche gouvernementale, la manière dont est engagé le débat européen, et je dirai un climat de rassemblement au sein du PS, tout cela sont des éléments qui de façons diverses sans doute, contribuent à l'amélioration du climat général. Je dis bien rassemblement au sein du Parti Socialiste, car je me réjouis de ne pas toujours taire telle ou telle fausse note qui peut exister ici ou là dans les déclarations, ce qui est plus important encore dans la pratique de vie, ce qui se passe en tout cas au niveau national mais je pense et j'ai quelques indications en ce sens, aussi dans nos fédérations, traduit un sentiment de rassemblement dont nous nous réjouissons tous parce que la reconquête que nous voulons tous, passe aussi par ce rassemblement.
Là intervient la dernière remarque que je voudrais faire, qui sera brève, mais que je tiens néanmoins à faire.
Il ne faudrait pas que ce climat de reconquête possible, et en voie de s'affirmer soit gâché ou contredit par ce qu'il est convenu d'appeler "les affaires". Vous me direz "nous n'en sommes pas maîtres". Bien sûr, nous n'avons pas la capacité de faire que ce qui a été ne soit pas et que telle ou telle décision, ici ou là, intervienne mais ce dont nous sommes maîtres, c'est de notre comportement aux uns et aux autres et de notre approche de ces problèmes. Je ne serai pas long là-dessus. Je serai extrêmement cursif mais je serai comme nous l'avons été,

lorsque nous nous sommes exprimés là-dessus, clair en répétant que la position du Parti Socialiste et que ce qui aurait constitué un enrichissement personnel doit être sévèrement combattu mais que la position du Parti Socialiste mais que ce qui a été fait pour l'activité politique elle-même, appelle une solidarité pleine et entière.
(Applaudissements)
Quand je dis "pleine et entière", cela veut dire bien sûr de la part de tous les militants du Parti Socialiste, quelles que soient leurs responsabilités, d'aujourd'hui ou d'hier, quel que soit le poste où ils siègent, ou ils ont siégé, quel que soit leur degré d'implication dans la vie publique.
Si l'on commençait, comme on en voit, se poindre certains exemples, à croire qu'en prenant telle ou telle attitude personnelle, on peut se dédouaner et trouver je ne sais quel salut individuel dans une difficulté collective, ce n'est jamais ainsi que l'histoire a avancé et ce n'est jamais ainsi que cela a fonctionné au sein du Parti Socialiste.
Alors, mes camarades, je voulais être bref. Je l'ai été mais on peut aussi, et de temps en temps, on doit, malgré cette brièveté, être clair. Il y a un début de remontée et de reconquête que l'on observe. Faisons en sorte que cette reconquête ne soit pas gaspillée par des comportements qui ne seraient pas ceux qu'ils doivent être.
Bon travail.
(Applaudissements)

Le président - Chers camarades, comme il était prévu, nous allons donc, maintenant, nous répartir dans les trois Commissions, qui vont pouvoir, dès maintenant, commencer leur travail et le poursuivre après l'heure du déjeuner, jusque vers 16 h 30. Nous reprendrons donc la séance plénière à 16 h 30 pour le débat résultant de ces Commissions et pour le débat général.
J'invite en particulier les camarades qui ont des propositions, des suggestions, des compléments à apporter au texte du programme qui vous est proposé, de le faire précisément dans les Commissions, dans lesquelles ils se trouveront car c'est là que ces propositions pourraient être le mieux prises en compte. Je vous rappelle qu'il a été prévu trois Commissions. La première Commission s'occupera des problèmes de l'Europe et de la politique internationale en général. Elle sera présidée par Gérard Fuchs avec comme rapporteur Ghislaine Toutain. Elle se réunira tout de suite, salle Bertin au même niveau que notre salle présente. La deuxième Commission s'occupera de la partie économique et sociale, présidée par Pierre Moscovici avec comme rapporteur Gérard Collomb. Elle se réunira dans la salle S2 qui se trouve en face des restaurants. La troisième Commission s'occupera des questions de politique générale, institutions, problèmes de société. Elle sera présidée par André Weber, avec comme rapporteur Alain Bergounioux. Elle se réunira dans cette salle. Ceux qui veulent participer à cette Commission peuvent rester dans cette salle.
On peut commencer les travaux tout de suite. Les interrompre à l'heure du déjeuner et les reprendre jusqu'à 16 h 30.

Fondation Jean-Jaurès

Rendez-vous donc à 16 h 30 dans cette salle.
Merci.

Parti Socialiste
Comité directeur de La Villette
23 et 24 mai 1992

Séance du samedi 23 mai 1992 (Après-midi)

La séance est reprise sous la présidence de Claude Estier à 16 heures 40.

Le président (Claude Estier)

Nous reprenons les débats du Comité directeur. Nous allons d'abord entendre les rapports des trois Commissions qui ont siégé depuis la fin de la matinée. Après quoi nous ouvrirons le débat général. Il serait bon qu'il se termine vers 19 h 30 car la Commission des résolutions dont on vous parlera tout à l'heure siégera en principe à partir de 20 heures rue de Solferino.
Donc, tout de suite les rapports des Commissions en commençant par la Commission Europe, international qui était présidée par Gérard Fuchs. Le rapport est fait par Ghislaine Toutain.

Ghislaine Toutain

Mes chers camarades, nous avons donc travaillé ce matin et cet après-midi sur les questions de l'Europe et de l'avenir du monde qui constituaient les 4ème et 5ème repères. Nous avons également traité de la question de la défense qui se situait dans le second repère.
Cette Commission a réuni de nombreux participants que je remercie. Parmi eux, outre Gérard Fuchs qui la présidait, Gilles Martinet, Georges Garraud, André Bellon, Pervenche Berès, Marie-Jo Denys, Daniel Chollet et d'autres sont intervenus pour enrichir le texte proposé.
Aucune remise en cause profonde des "deux repères et demi" n'a été proposée. Nous avons fait des remarques de forme, naturellement, dont je vous ferai grâce mais que je transmettrai à la Commission du programme. Et nous avons apporté quelques précisions et quelques actualisations au texte proposé.
Concernant tout d'abord le repère numéro 4, L'Europe une chance pour la France, Gérard Fuchs a souhaité que dans le chapeau on revienne à la version antérieure du texte qui faisait référence au transfert de compétences qu'avait entraîné le traité de Rome, l'acte unique, et aujourd'hui le traité de Maastricht dans les domaines où l'efficacité à 12 est plus grande que seul.
Dans la seconde partie intitulée "orienter Maastricht", la Commission a actualisé naturellement les passages concernant la politique agricole commune en faisant référence à l'accord intervenu hier soir ou avant hier soir et à la nécessité des nouvelles règles de fonctionnement de la politique agricole commune.
La Commission a ensuite souhaité préciser quelques grands services publics

Collection Jean Jaurès

comme l'énergie ou la Poste, dont l'existence et le bon fonctionnement nous paraissent nécessaires pour limiter et encadrer le rôle du seul marché. Dans les paragraphes consacrés à la démocratie et à la protection sociale, l'accent aussi a été mis sur la nécessité d'éviter tout recul dans ces domaines et au contraire de tout faire pour que des avancées fortes, significatives soient réalisées dans le cadre de l'Europe sociale concernant les normes et les droits sociaux.
Concernant la politique étrangère et de sécurité commune, Gilles Martinet a été suivi par la Commission pour préciser que la future défense commune et la mise en œuvre de ces orientations politiques se ferait naturellement dans le respect de ses alliances, les alliances traditionnelles de l'Europe.
Le débat sur la question de l'élargissement de l'Union Européenne a conduit la Commission là aussi à prendre en compte l'actualité et, donc, à préciser, à la demande du président Fuchs, que sous réserve d'une redéfinition des statuts de neutralité les membres de l'AELE représentent les conditions afin de pouvoir adhérer dans les années à venir à la Communauté européenne.
Concernant l'élargissement également, sur proposition de Gilles Martinet, le rôle du Conseil de l'Europe dans la préparation et la construction de la future grande Europe a été précisé. On a souhaité préciser la vocation à accueillir tous les Etats démocratiques de notre continent au sein du Conseil de l'Europe. De même a-t-on souhaité élargir le champ des compétences de cet organisme, notamment sur les questions de l'environnement.
Enfin, un certain nombre de propositions sur les institutions européennes ont été faites. Elles ont été transmises à la Commission qui statuait sur ces sujets. La principale proposition a été celle de la nécessité de changer le mode d'élection des députés européens français sur une base régionale.
Voilà les principaux ajouts et actualisations à la partie concernant "l'Europe, une chance pour la France".
Concernant le cinquième repère, "l'avenir du monde, paix, démocratie et co-développement", là encore un grand accord sur l'ensemble du texte. Le principal sujet de débat a tourné autour des notions de minorités et de communautés culturelles, ethniques et religieuses auxquelles la charte de l'ONU pourrait reconnaître et garantir des droits. Plusieurs intervenants ont fait remarquer que cette démarche était contraire à la démarche adoptée dans notre pays par notre République ; alors même que d'autres faisaient remarquer que, certes, elle était contraire mais que les problèmes se posaient différemment dans d'autres pays du monde où l'évolution historique et la constitution des Etats nations n'étaient pas parvenues au même niveau de développement. La Commission a finalement décidé de retirer le terme de communauté du texte pour ne laisser figurer que celui de minorité. Nous nous sommes quittés sur ce débat. Il est vraisemblable que celui-ci reparaîtra ce soir à la Commission des résolutions et, plus vraisemblablement encore dans le cours du débat qui nous mènera jusqu'à Bordeaux.
Pour le reste, dans la partie "Avenir du monde", la Commission a souhaité ne pas oublier le continent asiatique dans le paragraphe consacré à la démocratie et au développement. De même a-t-elle souhaité que référence soit faite à des

Fondation Jean-Jaurès

préoccupations de formation et de respect de l'environnement par les politiques de co-développement mises en œuvre. De même, dans ces politiques, la Commission exprime le souhait que les investissements réalisés soient adaptés et productifs.
Voilà les principaux thèmes et précisions ajoutés au 5ème repère.
Enfin, dernier point nous concernant : la défense. C'est un petit paragraphe du repère n°2 appelé "l'Etat garant". Accord également global sur les orientations.
Deux précisions : dans le cadre des programmes d'armement, la Commission a souhaité que soit privilégiée naturellement la coopération européenne. De même, a-t-elle souhaité que dans les nouvelles menaces qui pèsent sur le monde, menaces nouvelles et multiples, la prolifération soit mentionnée.
Voilà, mes chers camarades. J'espère que j'ai été assez concise et complète sur le travail de la Commission n°1.
Je vous remercie.
(Applaudissements)

Le président - Merci Ghislaine, non seulement pour la précision mais pour la concision et je demande à chacun de prendre modèle sur ce que vient de faire Ghislaine.
La parole est maintenant à Gérard Collomb pour la Commission sur les problèmes économiques et sociaux qui était présidée par Pierre Moscovici.

Gérard Collomb

Nous avons examiné toute une série de textes et d'amendements.
D'abord, un certain nombre de textes généraux provenant de sensibilités, mais je pense que nous ne les avons pas examinées à fond dans la mesure où nous avons estimé qu'ils seraient représentés sans doute ce soir en Commission des résolutions. Nous avons donc reçu des textes provenant des amis de Jean Poperen, provenant de la Gauche Socialiste. Ils seront examinés ce soir en Commission des résolutions.
Sur les amendements proprement dits, nous avons donc travaillé dans l'ordre du texte avec les remarques sur les points suivants. Tout d'abord, concernant le premier engagement sur l'emploi, un certain nombre de points ont fait l'objet de discussions. Le premier, sur le problème de la modulation du coût du travail des jeunes. Il a été décidé à l'unanimité de corriger cette formule de manière à ne pas induire de confusion avec la possibilité d'un SMIC jeune, mais en montrant que les seules modulations possibles portaient sur le taux des cotisations sociales et non pas sur le niveau de rémunération lui-même. Sur ce point, la Commission a été unanime.
Deuxième point, plus controversé : celui sur l'agence unique décentralisée pour l'emploi. En effet, un certain nombre de camarades, sans doute d'ailleurs majoritaires dans la Commissions, ont fait remarquer qu'il y aurait dans la réalisation de cette agence unique un certain nombre de difficultés à attendre des partenaires sociaux dans la mesure où on semblait aller vers l'étatisation de plusieurs activités qui leur revenaient jusqu'à présent et qui étaient de leur

Fondation Jean-Jaurès

responsabilité. Ce sera donc là sans doute l'objet d'une discussion ce soir en Commission des résolutions.
Troisième point des débats : le point sur l'aménagement, la réduction ou le partage du temps de travail. Chacun, en fonction de ses propres analyses, insistait sur l'un et l'autre terme, et proposait une série d'amendements, qui incluaient le fait que pour cette réduction du temps de travail, on puisse ou non moduler les salaires, qu'on puisse aller vers un temps partiel présenté par les uns, comme une possibilité effective d'aménagement du temps de travail, par les autres, comme une flexibilité de type patronal et représentant une contrainte pour les salariés. Donc, là-dessus, des positions différentes qui devront faire l'objet d'une discussion ce soir en Commission des résolutions.
Quatrième type de problème : simplement la nécessité d'inclure dans ce premier engagement un petit paragraphe sur la nécessité du changement de travail. Pour le moment, ceci se trouve dans les repères. La Commission souhaiterait qu'il puisse y avoir quelques engagements précis qui puissent être pris à ce sujet.
Quatrième sujet de discussion : le compte épargne formation. Un certain nombre de participants de la Commission ont fait remarquer qu'ils ne comprenaient pas très bien quel était le sens de cette formulation et qu'ils préféraient à cette création de comptes épargne formation, l'extension en fait du crédit formation aux adultes, et donc la possibilité d'étendre à tous ce qui avait été institué pour les jeunes.
Deuxième engagement : les libertés ; nouvelle génération de droit. Un premier amendement qui était mentionné portait sur la nécessité de modifier la formulation pour dire qu'il y avait volonté de remboursement de l'IVG et développement du remboursement de la contraception puisque actuellement il faut développer non pas simplement maintenir des droits qui sont actuellement encore relativement réduits.
Deuxième proposition : une proposition faite conjointement par Gérard Fuchs et Michel Debout, d'ajouter un paragraphe sur les droits des salariés dans l'entreprise avec notamment dans la formulation faite par Gérard Fuchs, les droits suivants.

- Accès à l'information.
- Amélioration des conditions de consultations.
- Instauration d'une véritable participation à la décision.

Sylvie François a ensuite demandé que, plutôt que de parler de passeport pour les jeunes, on parle de passeport pour l'emploi.
Michel Neugnot a apporté une contribution tout à fait essentielle en demandant que l'on rajoute à la phrase qui souhaitait qu'on assure les complémentarités indispensables entre zones urbaines et rurales, les mots : "par un soutien aux politiques de développement local", ce qui a été effectivement accepté par la Commission.
Sur le problème du logement ensuite, Sylvie François puis Paul Quilès ont fait un certain nombre d'amendements à la fois sur la nécessité de permettre l'accès des logements aux ménages à bas et moyens revenus pour ce qui concerne Sylvie François, et pour ce qui concerne Paul Quilès, un certain nombre

d’amendements sur le problème du foncier, que nous aurons à examiner ce soir.
Sur le problème de l’engagement, un débat est né. Sur le problème de la CSG, avec une formulation plus précise, la formulation proposée serait la suivante : "notre système de financement de la sécurité sociale, doit s’orienter vers un transfert partiel et progressif des dépenses de solidarité par un recours plus large à la CSG socialement plus juste, débat qui ensuite s’est re-transporté sur les repères, page 39, où il y a eu une analyse plus détaillée des mécanismes de la CSG qui visait à reprendre un texte de la Commission "économie", qui visait à spécifier sur quel régime porterait la substitution, donc par la CSG, et on mentionnait à la fois les conditions sociales, familiales et les cotisations salariés maladie, sachant qu’un deuxième débat est né et que la Commission souhaitait qu’à partir du moment où l’on mentionnerait que les cotisations sociales familiales seraient remplacées par la CSG, cela aurait pour effet de permettre l’augmentation des salaires directs en commençant par les plus bas d’entre eux.
Sur les quatrième et cinquième engagements, bien qu’ils ne relèvent pas de notre Commission, je signale que deux débats se sont élevés.

- Le premier sur le paragraphe parlant du respect de la laïcité et de la liberté des cultes.
- Le deuxième sur le référendum d’initiatives populaires.

Véronique Neiertz disant par exemple que si nous incluons cela dans notre programme, ce serait le moyen de voir pétitionner tout une série d’associations pour la suppression par exemple de l’IVG.
Nous passons ensuite aux repères.
Sur le premier repère, la citoyenneté élargie. Une série d’amendements sur les problèmes d’éducation, en particulier de Sylvie François. Sylvie François demandant que quand on fait référence à la gestion du recrutement, on parle de déconcentration et non pas de décentralisation ; que l’on supprime la référence à ce qui se passe actuellement pour les instituteurs. Cette déconcentration devrait se faire non pas dans la limite départementale mais dans la limite académique, voire régionale. Deuxième proposition d’amendement : pour que l’arabe devienne langue d’excellence. Enfin troisième proposition d’amendement : pour que l’enseignement des langues européennes soit développé. Toujours dans ce premier repère, la corrélation de la remarque de tout à l’heure sur la citoyenneté de l’entreprise qui deviendrait non plus un repère mais un engagement.
Deuxième repère : l’Etat garant.
Une proposition de Sylvie François pour qu’on inclue une phrase sur le renouveau du service public. Un autre amendement, sur la nécessité de la généralisation de l’évaluation des politiques publiques.
Enfin, dans le troisième repère : l’économie mixte. Une série d’amendements de la Commission "entreprises". Premier amendement sur la nécessité d’avoir en ce qui concerne les entreprises publiques, des contrats d’objectifs plus précis. Deuxième amendement : la nécessité d’avoir une véritable stratégie industrielle. Troisième amendement : le problème de la sous-traitance et de l’égalité des droits des salariés, d’où une série d’amendements faisant l’objet, de la part de la Commission, d’appréciations diverses.

Fondation Jean Jaurès

Autre amendement présenté par Pierre Moscovici : la nécessité de reprendre dans nos repères la problématique des fonds salariaux. Un autre amendement sur la nécessité de redéfinir le paragraphe concernant l'évolution des salaires en supprimant un paragraphe qui semble relativement confus et en précisant notamment davantage que les politiques les plus actives seront faites pour les salariés titulaires du pouvoir d'achat le plus modeste.
Voilà l'ensemble des questions qui ont été abordées avec un certain nombre de problématiques relativement lourdes qui devront être tranchées en Commission des résolutions.
Merci.

Le président - Merci Gérard pour la concision.
Je vais maintenant donner la parole à Alain Bergounioux pour le rapport de la Commission sur les questions de politique générale, et les institutions, qui était présidée par Henri Weber.

Alain Bergounioux

Je vais essayer d'être aussi concis.
Cette Commission portait sur le problème de société, et d'institutions. Effectivement les deux thèmes ont été abordés et traités. Déjà trois types de considération peuvent être faites, il y a toute une série d'amendements qui portaient sur des points non de détail, mais des points importants, comme la drogue, d'autres sur la formation, l'intégration des handicapés, et il y a une bonne dizaine, quinzaine qui proposent des modifications rédactionnelles ou des ajouts. Elles n'ont pas donné lieu à un débat, donc je propose de les verser à la Commission des résolutions pour voir, page par page, ce qu'il est possible d'intégrer.
Je ne parlerai que des débats qui ont eu lieu dans cette Commission, c'est-à-dire les points ou les points de vue différents qui se sont exposés, sinon affrontés, mais plutôt exposés qu'affrontés.
Un premier problème, mais c'est un problème d'ensemble, qui a été posé aux autres Commissions, c'est la proposition dans le préambule, de préciser la méthode de la réforme par la notion de négociation. Les propositions faites par votre camarade d'Ayrenx sont celles de dire qu'il faut essayer d'aller au-delà de la mobilisation des acteurs et amener dans le texte une proposition de négociation à la fois centralisée et décentralisée. Nous retrouvons là une discussion que nous avons eue depuis des années dans le Parti, entre les deux textes il n'y a pas de grande différence de logique, il faut savoir s'il faut substituer une partie du texte proposé par une autre partie du texte de cet amendement. C'est quelque chose que la Commission des résolutions tranchera.
Problèmes de société : trois types de problèmes ont été soulevés, problèmes qui portent d'abord sur la santé, la protection sociale. Plusieurs camarades ont insisté sur le fait que les parties du programme portant sur ce domaine, problèmes de santé, protection sociale, problèmes de la médecine, étaient relativement faibles et peu innovatrices. Il y a eu un débat sur ces questions mais

Fondation Jean-Jaurès

si on va à l'essentiel la proposition d'amendement qui a été avancée c'est celle de porter dans le texte les contrats de santé, entre les médecins et les malades. On sait que là c'est une problématique qui s'est développée dans les années précédentes, portée par un syndicat de médecins généralistes et cela a donné lieu à des débats et des controverses extrêmement fortes, donc il faut savoir si le Parti Socialiste veut reprendre cette proposition à son compte, alors qu'il est engagé dans un autre type de politique actuellement au gouvernement. Là c'est un débat qui ne peut pas être tranché facilement et donc il faut qu'il soit versé aussi à la Commission des résolutions.
D'autres problèmes de sensibilité et de société mais qui touchent la Commission qui a évoqué l'économie et les problèmes sociaux, ce sont les problèmes touchant à l'écologie. Les camarades ont fait remarquer que finalement la partie programmatique sur l'écologie était relativement peu développée par rapport à ce qui avait pu être fait pour le projet qui a été adopté au Congrès de l'Arche. Les textes d'amendements ont été avancés, ce que l'on peut remarquer c'est évidemment la difficulté qu'il y a entre faire un texte programmatique précis et un texte d'intentions générales parce que les amendements proposés tout aussi intéressants qu'ils soient, s'orientent plus vers le projet que sur le programme. Et là, si nous voulons aller plus loin dans la proposition programmatique, il faudrait être plus concret que général, mais le Comité directeur n'est pas terminé. Peut-être des propositions précises viendront-elles par la suite. Là, nous avons plutôt un débat de sensibilités.
Troisième point qui avait donné lieu à des échanges : c'est tout ce qui tourne autour des problèmes d'intégration et d'immigration. Là, plusieurs aspects. Premièrement, toujours cette notion d'intégration. Plusieurs camarades ont souligné - mais le débat n'est pas neuf parmi nous - que cette notion d'intégration était trop réductrice, qu'elle ne permettait pas de prendre en compte la diversité culturelle des minorités composant la population habitant dans ce pays. Deux amendements ont été déposés : l'un pour prendre en compte cette diversité culturelle et l'autre pour élargir la notion d'intégration. Là aussi, c'est un débat que nous avons eu, puisque la logique de ce texte est construite sur la logique du modèle républicain du creuset français. C'est un avis personnel. Il est possible sans doute d'élargir la notion d'intégration dans la mesure où tous les sociologues lui donnent une acception plus large que simplement l'intégration des immigrés. L'intégration, cela veut dire tout simplement la socialisation des différentes catégories d'une population dans un moment donné et dans la société française. Cet amendement sans doute sera examiné aussi ce soir. Un amendement plus précis a porté sur le problème des femmes immigrées, qu'elles soient divorcées, veuves, ou répudiées en avançant la notion de carte autonome. Enfin, un échange a eu lieu qui n'a pas donné lieu à des textes précis sur le droit de vote, et notamment Didier Motchane soulignant que l'écart qui allait exister entre les ressortissants européens qui allaient bénéficier du droit de vote aux élections locales, et les travailleurs où personnes immigrées, présentes en France, depuis peut-être de plus nombreuses années que les premiers, tout cela allait créer une situation conflictuelle. D'autres camarades

ont estimé que c'était un premier pas, que cela créerait une dynamique favorable à une intégration plus large, en tout cas personne n'a proposé de revenir sur le texte du programme, tel qu'il est écrit.
Enfin, dernière partie, c'est la deuxième partie la plus importante au point de vue quantitative, du temps de cette Commission qui a porté sur les problèmes institutionnels et les problèmes de politique générale.
Là, plusieurs problèmes ont été soulevés ; problèmes importants dont je fais la recension : problèmes de la limitation de l'immunité parlementaire. Les camarades ont estimé qu'il y avait là, dans le fond, un effet de mode et un certain complexe qui n'était pas acceptable dans la mesure où l'immunité parlementaire était quelque chose qui répondait à un besoin et une nécessité de protection des parlementaires et même d'une défense par rapport aux pressions multiples qui peuvent exister et donc cette méfiance dans notre texte n'avait pas lieu d'être. Il y avait là une proposition de suppression de cette limitation de l'immunité parlementaire.
Je crois que c'est un problème sérieux.
Deuxième problème : les réserves portées, et Gérard Collomb y faisait allusion tout à l'heure, sur la référendum d'initiatives populaires. Peut-être là faudra-t-il avoir une discussion plus serrée à la Commission des résolutions, parce que c'est peut-être plus l'expression qui choquait un certain nombre de camarades, car le texte lui-même, quand on le lit bien, montre un certain nombre de précautions, un certain nombre de garde-fous qui limitent l'utilisation peu démocratique finalement qui pourrait être faite du référendum d'initiatives populaires. Mais il faut qu'on examine le texte de près.
Troisième problème institutionnel : les modes de scrutin. Ce qui est dit dans le texte du programme sur les modes de scrutin n'a pas été contesté et Gérard Le Gall propose deux précisions c'est-à-dire d'approfondir le caractère de la circonscription à la fois pour les élections régionales et pour les élections départementales. Il propose d'ajouter la circonscription régionale dans le contexte d'élections régionales, et la circonscription départementale pour les élections des Conseillers généraux. Troisième problème qui est plutôt une demande de précision, qui n'a d'ailleurs pas soulevé de débats, ni de contestations dans la Commission.
Quatrième problème important qui a donné lieu à un échange : c'est le problème du cumul des mandats et là chacun, ici, connaît l'argumentation qui peut être développée, pour ou contre. Contre... la réalité de la vie politique et dans le fond, la force de la tradition, contre aussi, comme l'a soulevé Jean Le Garrec, l'idée que si on coupe les mandats de maires de villes importantes, des mandats d'élus nationaux, ceci favorise une sorte de féodalisation et donc un écart des maires et de la gestion des grands débats nationaux.
Mais enfin les arguments pour étaient plus nombreux dans la mesure où si l'on résume l'essentiel - je ne veux pas reprendre tout ce qui a été dit - si nous voulons crédibiliser la rénovation de la vie politique, il va de soi, à ce moment-là, qu'une timidité sur le cumul des mandats serait prise comme un recul des Socialistes par rapport à leurs propres intentions. Dernier débat institutionnel et

dernier débat de cette Commission : le débat sur le quinquennat renouvelable.
Plusieurs camarades, dont Lionel Jospin, ont fait remarquer que le projet avait voté déjà majoritairement pour le quinquennat présidentiel renouvelable.
Donc, le retrait dans le texte du programme ne serait pas justifié d'autant, ajoute-t-il, que la Droite, quelle que soit la solution prise par le Président de la République, mènera une offensive, que ce soit quinquennat renouvelable ou septennat non renouvelable. Face à cela, d'autres camarades ont plaidé pour une certaine prudence, pour laisser une marge de jeu dans la conjoncture actuelle au Président de la République.
Finalement, il n'y a pas eu de conclusions parce qu'il y a eu plutôt des échanges divers et on ne peut pas dire quelle opinion l'emporte sur telle autre.
Mais la proposition qu'a faite Henri Weber, en reprenant une opinion de Michel Rocard a eu l'air, sinon d'emporter l'acquiescement, tout au moins n'a pas amené de contestations, c'est-à-dire l'idée qu'il faut reprendre, dans la mesure où dans le projet c'est une idée majoritaire actuellement chez les Socialistes, du quinquennat renouvelable pour la dissocier de toute interférence dans l'actualité politique actuelle, et par rapport au septennat de François Mitterrand.
Il faut faire cette proposition par voie référendaire pour la prochaine élection présidentielle, c'est-à-dire pour 1995. Comme je l'ai dit, il n'est pas sûr qu'il y ait eu acquiescement. Ce n'est pas parce qu'il n'y a pas eu de contestations, qu'il y a eu acquiescement. Mais je verse à la Commission des résolutions à la fois ce débat et cette première réponse.
Voilà les problèmes qui ont été abordés et traités par notre Commission.
(Applaudissements)

Le président - Merci beaucoup.
Nous allons maintenant ouvrir le débat général. J'ai reçu quelques demandes d'interventions notamment celles de Coffineau, de Motchane, de Mélenchon, de Le Gall, Jean-Luc Laurent, Michel Debout, Julien Dray.
Je vous rappelle qu'il serait bon que le débat se termine à 19 h 30 de manière à ce que la Commission des résolutions dont je vais vous donner la composition se réunira à partir de 20 heures, rue de Solferino.

Michel Coffineau

Je voulais en trois mots marquer le rôle important de ce programme de contrat de législature, qui me paraît tout à fait utile pour que le Parti puisse exister par lui-même et exister à Gauche. Je reprends les choses sans les développer parce que chacun les connaît, avec sinon quatre conditions, au moins quatre considérants.
D'abord que l'acceptation de ce contrat de législature, c'est-à-dire de son appropriation, soit réelle au niveau de l'ensemble du Parti, c'est-à-dire de tous ses militants. Or nous savons que le délai est court et que pour que le projet soit vraiment approprié, il faut qu'au niveau des sections il soit réellement débattu.
Il me semble important d'abord qu'on rappelle bien la possibilité d'amendement, mais en trouvant les moyens de faire en sorte que cette

possibilité soit réelle, c'est-à-dire que des amendements ne soient pas faits pour évacuer le problème et ne pas arriver jusqu'à Bordeaux, et deuxièmement - c'est une proposition à la Commission des résolutions - que l'idée de quelques options telle que nous l'avions eue au moment du projet puisse apparaître à travers les quelques points dont j'ai entendu les rapporteurs dire sur tel ou tel sujets qu'il y avait deux avis différents, pas forcément très divergents, mais différents dans les Commissions qui se sont réunies depuis ce matin sur tel ou tel sujet.

Pourquoi ne pas en faire des options non signées pour débattre dans les sections ? Cela me paraîtrait pouvoir aider à une bonne appropriation par le Parti de ce débat et à une bonne conclusion à Bordeaux. Premier point.

Deuxième point, il me semble que dès septembre, ce contrat de législature devrait être une base de discussion réelle autour de nous, avec les citoyens, avec la société, comme on sait le faire. Je crois qu'il faut saisir la chance de l'avoir dès maintenant, de l'avoir dès juillet. Tout cela, ce sont des banalités, mais c'est pour bien prendre la bonne orientation, si le Comité directeur veut bien le retenir. Il fait saisir cette chance pour débattre dès maintenant, dès septembre, et ne pas attendre les derniers moments de la campagne officielle pour annoncer notre programme.

Troisièmement, il faut reprendre cette idée qui est apparue, je ne sais plus à quel moment, de confronter cette orientation à Gauche, dans le cadre de ce qu'on avait appelé, je crois, les assises nationales de la Gauche avant la fin de l'année. Eh bien, je propose que ce soit repris d'une manière tout à fait organisée, pour qu'avec toutes les forces de la Gauche, et ce n'est pas la peine que je les cite, on puisse se confronter. Enfin, et le "enfin" a un sens, il me semble qu'à ce moment là il sera souhaitable et envisageable de regarder, dans les alliances nécessaires, notamment les alliances avec les écologistes. Mais à condition - enfin le "à condition", c'est plutôt une réflexion - qu'au niveau des écologistes on puisse trouver un accord programmatique. J'ai entendu parler des accords. Je ne sais pas ce que cela veut dire, des accords. Est-ce que c'est un accord sur le travail, un accord sur les transports ?... Moi, des accords, je ne sais pas trop où cela peut nous mener. Je dis un accord programmatique avec ceux-là, peut-être avec d'autres aussi, sur notre contrat de législature, avec notre contrat de législature comme base de discussion. Cela me paraît important de dire aux Français qu'un accord, ce n'est pas forcément toujours un compromis, mais que les Français sachent bien déterminer qu'il y a notre proposition, qu'il y a nos positions qu'on est en train d'établir, et qu'il y a le compromis. On a connu cela dans le passé, il y avait la position des Socialistes et le compromis avec les autres, mais il n'y a jamais cette espèce d'amalgame qu'on pourrait craindre, je souhaite le dire, dans le fait de dire : telle position des Socialistes a complètement changé à cause des alliances. Non, c'est un compromis. On en parle en ce moment beaucoup pour l'Europe, je crois qu'on pourrait retenir cette idée, et je crois qu'il faut exprimer clairement - encore une fois je ne dis pas des choses tout à fait nouvelles et révolutionnaires - que nous souhaitons une alliance, nous souhaitons un accord, mais que nous voulons qu'il soit clair que cet accord est un compromis. Ce ne

sont pas nos positions qui évoluent parce que nous faisons des alliances.
Voilà les quelques mots que je souhaitais dire, avec quelques autres camarades.
(Applaudissements)

Le président - Merci.
Didier Motchane, ensuite Jean-Luc Mélenchon.

Didier Motchane

Un mot d'abord hors texte, si j'ose dire, à propos du compte-rendu excellent dans l'ensemble, comme toujours, d'Alain Bergounioux. Mais je dirai que son souci de la concision lui a fait escamoter l'essentiel de la réflexion que je voulais communiquer !
(Rires)
Je voulais simplement dire, en ce qui concerne la citoyenneté européenne telle qu'elle serait instituée par le traité de Maastricht, qu'énoncer des conditions de résidence, de durée de séjour ouvrant le droit de vote ou d'élection locale, et restreindre le bénéfice de ce droit à des gens caractérisés par l'origine, je veux dire aux seuls ressortissants des pays de la Communauté européenne, c'est mettre un terme à un principe essentiel de la République et de la citoyenneté républicaine. Ceux d'entre vous, mes camarades, qui pensent sincèrement d'ailleurs, pour beaucoup d'entre eux, que cette situation sera un précédent qui rendra irrésistible l'extension de ce droit à tous les résidents répondant aux mêmes conditions, quelle qu'en soit l'origine, oublient de prendre en compte la réalité de l'esprit public en Europe ou en France aujourd'hui. Pour en terminer, j'ai cité, et je le répète ici, cet argument d'un homme de Droite, un député RPR favorable à Maastricht qui a écrit tout bonnement dans Le Monde : "le droit de vote à un million d'Européens résidant en France partiellement, nous sommes d'autant plus pour qu'à travers cela les non-Européens, ce droit, ils ne pourront même plus l'espérer."
Alors ceci m'amène naturellement à mon propos. Dans quelle société vivons-nous ? Quelle société voulons-nous ? Dans quel sens essayons-nous de guider le changement social ? Il y a quelques jours, le meilleur de nos Premiers Ministres, je veux dire l'actuel forcément, a suspendu in extremis une "pub" pour populariser la nécessité de l'usage des préservatifs. Cette intervention devenue publique, on m'a dit quelle impression cet acte a provoqué sur des milliers, peut-être des centaines de milliers de gens, et en particulier de jeunes. Alors je sais bien qu'un certain nombre de gens qui sont des gens honorables et de braves gens, pour qui Pinay est un symbole, se réjouissent qu'aujourd'hui ce symbole soit chez nous. Naturellement ce n'est pas idiot, encore que je pense que c'est un peu court. Je mentionne ce fait, il y en aurait bien d'autres, mais je ne veux pas parler ici longtemps, pour dire que la distance, le contraste, la contradiction entre la volonté, ou la bonne volonté exprimée dans le texte qui nous est proposé comme contrat de législature sur la société que nous voulons, sur l'écoute que nous devons avoir des uns et des autres, et le fait que je vois peu de chose dans ce texte qui y réponde vraiment, et je vois malheureusement beaucoup de choses

Fondation Jean Jaurès

dans nos actes, dans les actes du gouvernement, d'un gouvernement qui ne nous est tout de même pas étranger - je reviendrai là dessus - qui le contredisent.
Alors le Premier Ministre a censuré cela. Mais le ministre des Finances qu'il fut pendant longtemps avec, dans son genre politique, dans sa ligne politique, une capacité qu'à juste titre beaucoup, dont moi-même, ne lui marchandent pas, ce ministre des Finances n'a rien trouvé à redire à une réclame, à une "pub" que j'ai pu voir dans un certain nombre de journaux il y a quelques années, vous vous en souviendrez : mettre de l'argent à gauche, c'est adroit.
Vous comprenez bien, mes chers camarades, que c'est toute la série des choix qui ont décidé notre politique économique, notre politique fiscale, qui est en cause à travers cette image qui est un peu plus qu'une image.
Je rappellerai ce que nous disons dans le texte que je vais remettre tout à l'heure au président, il faut nous expliquer sans ambages, sans oublier ce que nous avons fait et que nous devons faire valoir, et ce que nous avons fait ne se réduit pas simplement à l'abolition de la peine de mort, il faut nous expliquer sans ambages sur la situation où nous sommes, et d'abord sur le problème le plus grave dans la crise que nous vivons, qui est le chômage. Or par rapport à cela, ou bien on considère qu'à bien des égards cette situation est pour le temps historiquement prévisible définitive, qu'elle est fatale, et cela c'est le Parti du texte qui nous est proposé, la crise, c'est la conséquence inévitable de la révolution technologique, etc. et d'ailleurs elle touche tous les pays comparables, mais la France s'en tire plutôt mieux, ce qui est faux, ou bien on essaie d'analyser ce qui s'est passé, on ne considère pas, comme le considérait le texte de l'Arche, que c'est une histoire sans acteurs et on essaie d'en tirer les leçons, non pas pour gesticuler ou se frapper la poitrine, mais pour se demander si la leçon qu'on doit en tirer, c'est de continuer aujourd'hui encore et toujours plus les choix que nous avons faits il y a huit ans.
Comme je pense le contraire, et que penser le contraire, c'est proposer quelque chose, alors même que votre texte - excusez-moi, c'est peut-être un peu sommaire - ne propose rien, sauf qu'il propose de continuer, je vais vous dire très rapidement l'essentiel de ce qu'à notre avis aujourd'hui le Parti Socialiste doit proposer.
Tout ceci part de deux idées simples, d'abord qu'il y a un lien, une connexion entre les grands choix qui doivent être faits, qui ont été faits, et qu'il faut changer s'il y a lieu de les changer, c'est-à-dire le choix de la politique européenne, le choix de la politique économique et les choix sociaux qui le traduisent.
La deuxième idée, c'est que la mission d'un Parti Socialiste, c'est de tenir un langage, d'inciter à une action de telle sorte que cela résonne, que cela réponde, que cela puisse mobiliser ce qu'en d'autres temps nous appelions le mouvement normal, c'est-à-dire les gens, c'est-à-dire les citoyens.
Premièrement, le texte ne convient pas parce qu'il remplace de vraies questions par de faux débats.
Je dirai, pour être bref, qu'on prétend centrer le débat sur Maastricht sur la question de savoir si l'on est pour ou contre l'Europe, comme si la seule façon

Fondation Jean Jaurès

de faire l'Europe était celle dont on la fait, comme s'il n'y avait pas une inflexion décisive qui a commencé dans les années 80, comme si (et je ferai une énumération très rapide) Maastricht n'était pas une tentative peut-être ultime, peut-être désespérée, de couler dans un traité le choix d'une politique bien précise : la déflation partout (prenez les critères qui sont tous monétaristes, sur le taux d'inflation, sur le taux de change, sur le taux d'intérêt, sur le déficit des puissances publiques), ce qui fait que l'emploi, l'investissement, sont, comme on dit, des variables d'ajustement... L'un d'entre nous (je crois que je peux dire son nom puisque je suis ici au Comité directeur), l'un des meilleurs, à certains égards, d'entre nous, Michel Rocard, nous a dit l'autre jour, dans la dernière réunion à laquelle j'ai eu le plaisir d'assister pour mettre au point ce texte : "Puisque nous savons bien qu'il n'y a rien à faire vraiment contre le chômage avant de se donner l'outil, et que cet outil, c'est l'Europe, eh bien, faisons l'Europe, nous aurons l'outil et, à ce moment-là, c'est-à-dire à partir de 1999, ou théoriquement de 1997, nous pourrons commencer efficacement à nous employer à faire reculer le chômage."

Est-ce que, mes camarades, c'est être anti-européen que de considérer que le fait que, sans discussion (nous l'avons appris il y a un an, au détour d'une réponse du ministre des Affaires étrangères à une question à l'Assemblée Nationale), on nous ait annoncé que la future banque centrale européenne sera indépendante des gouvernements, indépendante des Parlements, c'est-à-dire indépendante de la politique, c'est-à-dire indépendante de la démocratie (c'est-à-dire revenir à la banque de France de Napoléon, revenir sur la réforme de Léon Blum, et même au-delà d'ailleurs), cela pose question à des Socialistes, ou même tout simplement à des gens de gauche ?

Lisez les journaux, mes camarades, et lisez, si vous en avez le temps, les journaux étrangers, lisez des journaux aussi "gauchistes" que, par exemple, le "Financial Time", qui disait le 27 avril : "Prétendre fixer la politique des pays européens dans cette déflation après dix ans de thatchérisme, cela se heurtera à des impossibilités politiques."

Assigner comme condition une diminution de la dépense publique, alors que le déficit du budget de l'Etat est de 10% du PIB en Italie, de 6% en Allemagne, de 5% en Angleterre, ce n'est pas sérieux ! Ce n'est pas sérieux... sauf que c'est sérieux parce que cela veut dire un tour de vis extraordinaire !

Arrimer nos taux d'intérêt, c'est-à-dire, dans une certaine mesure, la possibilité de respirer et d'investir de nos entreprises, en particulier de milliers de petites et moyennes entreprises qui n'ont pas d'accès aux marchés internationaux des capitaux, arrimer notre monnaie au mark et continuer de le faire alors que, pour l'instant, notre inflation est la meilleure (je veux dire que notre taux d'inflation est le plus faible), qu'est-ce que cela veut dire ?

J'entends bien l'argument qui paraît le plus impressionnant pour Maastricht (et c'est vrai que le choix que nous avons fait en 1981 nous met à la remorque de la Bundesbank, c'est vrai que lorsque le même excellent ministre des Finances a essayé de baisser les taux d'intérêt en octobre, en quinze jours il a dû - misérablement, écrit le "Financial Time" - revenir à la maison), à savoir que

quand il y aura douze gouverneurs et que l'Allemand ne sera qu'un parmi ces douze, les Allemands auront accepté de partager ce pouvoir monétaire, et voyez (nous dit-on) combien cette concession leur paraît considérable !
Mais, mes camarades, confier ce prétendu partage du pouvoir monétaire à douze gouverneurs indépendants de la politique, indépendants de la démocratie, mais certes pas indépendants des marchés financiers, alors que le gouverneur allemand se concertera avec, grosso modo et pour l'essentiel, onze clones, si je peux dire... (murmures)... Eh bien, oui ! Oui ! C'est le langage qu'ils tiennent tous !... Je dis clones, je n'ai pas dit clowns...
(Murmures)

Dans la salle - Ah !

Didier Motchane - ... Par ailleurs, le texte est muet sur le problème central, ou un des problèmes centraux des institutions, c'est-à-dire les rapports, dans notre Constitution telle qu'elle est (et alors qu'il est question de la changer) entre le Parti, le Parlement et le Président de la République. Je crois que ce n'est désobliger personne, et surtout pas le monarque, que de constater que le caractère objectivement monarchique, indépendamment de la volonté des uns et des autres... (murmures)... qui caractérise le fonctionnement de cette Constitution, malheureusement, la Gauche au gouvernement ne l'a pas diminué ! Au contraire, ce caractère a continué à s'accentuer avec nous.
Alors, nous avons demandé, vous le savez (nous ne sommes pas absolument les seuls d'ailleurs), un Congrès depuis longtemps. Et nous aurons un Congrès. Mais quel Congrès, mes camarades ? Quel Congrès ?

Dans la salle - A Bordeaux !

Didier Motchane - Très franchement, quelle possibilité réelle (quel temps réel, d'ailleurs) de débat auront, non pas le Comité directeur (qui, lui, a à peu près cette possibilité), mais les militants ?

Le président - Abrège quand même, s'il te plaît, Didier.

Didier Motchane - Mais, je m'achemine assez rapidement, mon cher Claude, vers ma conclusion !
Nous avons eu pendant longtemps, trop longtemps, des militants sans Congrès. Regardez l'assistance même du Comité directeur, regardez ce qui se passe dans nos sections, y compris dans la mienne d'ailleurs (je porte ma part de responsabilité, naturellement)...
(Mouvements divers)
Nous avons eu des militants sans Congrès et nous aurons, je le crains, un Congrès sans militants !
La stratégie, en deux mots.
Nous avons assisté, à l'occasion du débat à l'Assemblée Nationale sur

Fondation Jean Jaurès

Maastricht, à la naissance de la nouvelle configuration politique, que pour ma part je me permettrai, sans chercher l'impolitesse, d'appeler la "nouvelle troisième force", et à voir la spontanéité et la force avec lesquelles la plupart de nos camarades parlementaires ont applaudi, au quart de tour et comme un seul homme, les interventions de gens de droite comme Barre, européen comme eux, on voyait... (mouvements divers)... Ecoutez, je ne fais pas d'amalgame...

Dans la salle - Non, non !...

Didier Motchane - ... Je ne fais pas d'amalgame... ceux qui se livrent à ce genre d'argument montrent l'indigence du sac de raisons qu'ils ont à leur disposition !

Dans la salle - C'est dissous, le SAC !

Didier Motchane - Donc, nous assistons à la naissance d'une nouvelle configuration politique... Encore un coup, des alliances, bien sûr, mais surtout une position qui soit la nôtre, qui soit une position de gauche. Et ceci, peut-être, touchera un certain nombre d'entre vous, mes chers camarades, plus directement. Lorsqu'on a vu entre les deux tours le Président de la République faire non pas des appels du pied, mais des signes d'encouragement aux candidats de "Génération Ecologie", dont beaucoup d'entre eux étaient en concurrence avec un certain nombre (un assez grand nombre) d'entre vous, mes camarades, je pense que ceci montre quelques implications directes entre le Parti Socialiste, ses parlementaires, ses élus et le problème des institutions dont je parlais tout à l'heure.
En bref, votre texte, dont je reconnais qu'il a requis un assez grand nombre d'heures de travail, permettez-moi de le dire, je le considère comme le radeau des médusés !
(Rires et quelques applaudissements)
Et vous savez pourquoi ? C'est un texte qui me paraît correspondre non pas à un manifeste, mais à un passeport de Socialistes convertis, ou en cours de conversion (et d'ailleurs mal à l'aise de cela), en libéraux non-déclarés... parfois d'ailleurs à peine non-déclarés. C'est la raison pour laquelle je vais demander tout à l'heure à la Commission des résolutions de prendre en considération celui que je remets à l'instant à Claude Estier et qui, je pense, s'efforce de résumer un certain nombre des conditions et des choix politiques nécessaires pour refonder (c'est son titre) une gauche citoyenne, pour que le Parti Socialiste soit à la hauteur de la mission (qui n'a probablement jamais été aussi difficile) qui est la sienne aujourd'hui.
(Quelques applaudissements)

Le président - Merci.
Jean-Luc Mélenchon. Ensuite, Gérard Le Gall.

Fondation Jean Jaurès

Jean-Luc Mélenchon

Je vais m'efforcer d'être dans le sujet...
(Quelques sourires)
Je pense qu'il était raisonnable de convoquer un Congrès du Parti pour débattre de la stratégie et du programme et que, dès lors que c'était raisonnable et nécessaire, il y avait un rythme qui s'imposait. Ce rythme lui-même résulte du bouleversement du calendrier dans les mois qui ont précédé, avec le Congrès extraordinaire, etc. Si l'on a au cœur l'idée que l'on fixe un programme et une stratégie pour aller à la rencontre des électeurs, pour gagner les élections, pour mettre en pratique une politique inspirée par le Parti Socialiste, il va de soi que les délais ne sont rien. Les militants Socialistes ont la possibilité de trancher vite et bien les questions essentielles qui nous sont posées dans les deux mois qui viennent. Aussi bien, ce ne sont pas des questions nouvelles, elles traversent tous nos débats depuis des mois, nous les avons abordées souvent à la tribune du Comité directeur et, je crois qu'on peut le dire, assez largement dans les sections.
Sur la stratégie, on connaît les principales thèses. Reconnaissons d'ailleurs que les idées ont avancé et qu'elles se sont déplacées. Aujourd'hui, ce n'est plus vraiment une idée extraordinaire que d'envisager une alliance avec les Verts. Il y a quatre ans, ce n'était pas le cas. Il reste à fixer les contours de cette alliance, car les Verts ne devraient pas être le prétexte à la pose de nouvelles passerelles avec ce que "Le Figaro" a appelé les Bleus. Cette possibilité existe puisque "Génération Ecologie" se réclame d'une alliance de ce type. Et comme, nous, on a dit et répété à d'innombrables reprises que nous étions pour le rassemblement de gauche, on voit que le contrat qu'on se propose de conclure va certainement commencer par une franche explication avec les partenaires potentiels. Je ne vais pas m'étendre davantage là-dessus. Quant aux questions du programme, elles ne sont pas neuves non plus. On reproche à Charzat de n'avoir rien inventé, et moi je l'en félicite !
(Rires)
Qu'est-ce que ce serait qu'un parti qui, trois mois avant les élections, inventerait, comme cela, un empilement de nouveaux concepts qu'il tirerait du secret des palabres de telle ou telle Commission ?
Le rôle du Parti, du grand Parti Socialiste que nous voulons immerger dans la société, c'est à un moment donné d'être un lieu de synthèse des courants, des débats, des conclusions auxquelles sont arrivés des collectifs plus vastes que le nôtre. Donc, Michel nous propose une synthèse telle qu'il la sent, telle qu'il la voit possible, et c'est à l'intérieur de cet effort qu'il faut s'inscrire. Nous avons tout à fait le temps d'y parvenir. Evidemment, on aurait préféré disposer de deux ou trois mois de plus, Charzat le premier, pour ne rien vous dire de votre serviteur qui a eu à synthétiser de son côté, car la rapidité de la convocation a fait que nous n'avons pas pu travailler collectivement dans cette étape de la rédaction du programme que tout le monde souhaitait. Il a fallu un peu travailler chacun de son côté. Nous avons participé à la réunion à laquelle nous avons été invités en développant les idées que je vais maintenant essayer d'énumérer,

puisque je veux m'attacher au programme.
En tout cas, je crois que nous avons deux objectifs et que, d'une certaine manière, nous sentons tous que la manière avec laquelle nous allons passer le cap de 93, pratiquement, va écrire ou réécrire l'histoire de notre mouvement Socialiste. En gros et pour résumer, ce pourrait être la dernière chance ou la dernière séance. Ce n'est jamais la dernière, bien sûr, parce qu'il y a toujours des remous, la vie est plus forte, mais on sent quand même qu'on est sur un chemin de crête et qu'il s'agit d'être vigilant et précis dans sa manière de conduire les opérations.
A mes yeux, aux yeux de ceux dont je porte ici la parole, il ne peut pas y avoir d'autre objectif que de vouloir de toutes nos forces gagner. La défaite n'apprendra rien à personne. La défaite ne nous rendra pas plus forts. La cure d'opposition est une idée de petits bourgeois calamiteux qui attendent au chaud et qui ne savent rien de ce que seront les conséquences, pour les nôtres, de la mise en application de la Droite qui, elle, ne s'est jamais payée de mots et applique avec la férocité dont elle est capable sa ligne politique.
(Applaudissements).
Vouloir gagner, ce n'est pas faire preuve de je ne sais quel arrivisme ou de préoccupation du pouvoir pour lui-même, comme je me le suis entendu indiquer chaque fois que j'ai présenté cette thèse devant des assemblées de puristes bien éloignés de la réalité sociale que le Socialisme représente.
Deuxièmement, il faut donner au Parti Socialiste après une trajectoire sur une séquence de l'histoire tout à fait fascinante la chance d'être. Qu'il ait souffert, qu'il se soit peut-être ankylosé, qu'il ait en chemin reçu, donné, bien des coups et perdu bien des plumes, soit. Et alors ? Ce n'est pas la première fois que notre mouvement connaît des bas après avoir eu des hauts, mais il faut tout faire quand on sait ce que cela coûte de construire un Parti Socialiste, il faut tout faire pour donner à ce Parti sa chance d'être l'axe de la recomposition de la Gauche qui est en gestation dans ce pays. Nous ne sommes pas ici dans quelque obscure secte où chacun confrontant des points de vue se contenterait d'avoir eu raison avant les autres ou d'avoir raison contre les autres, jusqu'au prix de l'extinction d'un outil aussi magnifique que celui qui nous a été remis et que beaucoup d'entre vous ici ont contribué à construire. Donc, ce Parti doit recevoir une nouvelle chance d'être, conformément à sa mission dans le temps, l'axe de la recomposition de la Gauche.
Voilà, Michel, comment je me représente la chose.
Il faut faire un programme, de façon à tirer un bilan de ce qui est notre relation aux gens qui nous entourent dans la lutte d'idées. Finalement, la démocratie, c'est un rapport de forces entre des idées et les idées, ce sont les mots, les drapeaux. Notre programme doit claquer comme un drapeau. Quelqu'un s'est plaint de ce que la complexité de la vie est telle qu'aujourd'hui, il n'y ait plus de revendications unifiantes, et ma foi, ce serait bien difficile après cela que d'écrire quelque chose dans lequel tout le monde puisse se retrouver.
Après la chute des modèles et du fait même de l'essor magnifique, de la puissance de la capacité à créer et à produire des richesses, il y a quelque chose

Fondation Jean Jaurès

de frappant dans la vague de démocratie qui a balayé la fin des années 80 et qui ouvre l'horizon des années 90, c'est le retour de l'homme. Dans nos sociétés développées, s'il y a une revendication sur laquelle chacun se retrouve et qui fait, en définitive, ce autour de quoi tout s'organise, c'est la revendication de l'autonomie individuelle, de la reconnaissance des droits de la personne comme sujet et acteur de la société. Alors, on est bien embarrassé parce que quand on dit des choses comme cela, on dit : c'est très sympathique, ce sont des valeurs, tout cela nous renvoie au monde métaphysique. Et pourquoi, chers camarades ? Parce que, telle est faite notre culture, que nous avons besoin d'indices de mesure et que nous n'en disposons pas. Quand vous voulez juger de la réussite d'une politique, les trois quarts du temps, on vous présente les résultats lisibles sur des indices de mesure qui sont d'ordre économique. Ce n'est pas dans un Parti Socialiste qu'on va dire que la vie humaine ne se réduit pas aux actes de la production, qu'en définitive, même les camarades qui ont voté, et c'est le plus grand nombre, le projet tel qu'il a été présenté à l'Arche disent qu'il se présente comme un rapport critique au capitalisme.

Il y a donc une critique du modèle de développement, nous pouvons converger sur ce point.

Si ce que nous avons, nous, au cœur de notre démarche, c'est le développement humain, il faut bien qu'on puisse rendre compte des résultats que nous avons obtenus dans ce domaine, et c'est là que viennent les mots qui claquent comme des drapeaux. Nous sommes partisans du développement humain et nous proposons que soit constitué un indicateur du développement humain. Nous non plus, on n'a rien inventé. Le programme des Nations Unies pour le développement a mis au point un tel indicateur. C'est un indicateur pour la planète faisant intervenir des paramètres comme l'alphabétisation, la durée de vie, la mortalité des enfants. Pour l'essentiel, ce n'est pas pour notre pays, mais ce n'est pas cela qui peut être un véritable indicateur de mesure du développement humain produit par nos politiques, mais nous pourrions mettre au point un indicateur, c'est une des propositions de repère que nous allons faire qui ensuite permettrait de mesurer quel résultat nous avons atteint du point de vue de ce qui aujourd'hui est considéré comme du domaine du subjectif qui est le mieux vivre, indicateur que l'on pourrait appliquer aux régions, aux départements et même à l'évaluation des politiques qui sont mises en place dans les zones de développement social des quartiers.

Porter les maux du développement humain, affirmer que l'autonomie des personnes est l'objectif de notre politique et pas simplement l'indice du commerce extérieur, la bonne santé du Dow Jones ou du CAC 40, monstres mythiques et sacrés auxquels nous sacrifions sans savoir très bien l'usage qu'ils font de nos misères et de nos souffrances.

Prendre les devants, tout le monde est d'accord pour dire que nous allons aller à la rencontre de partenaires, que nous entrons dans une logique de partenariat, on disait autrefois de coalition. Prendre les devants, mais qui a décrété que l'éco-développement était la propriété intellectuelle sous label d'exclusivité des Verts ? L'éco-développement, c'est une manière de reformuler l'idéal collectiviste.

Fondation Jean Jaurès

Reprenons le à notre compte dès maintenant, montrons que si nous sommes d'accord pour traiter les questions du développement, de la protection de l'environnement d'une manière spécifique avec des mesures appropriées, notre grande différence, c'est que nous ne dissocions pas la question du social de la question de l'environnement, nous croyons que les inégalités, les misères, les souffrances qui ont lieu dans la sphère du social sont productrices de grands déséquilibres, de grandes violences, destructrices dans la sphère de l'environnement. D'ailleurs, c'est vérifié à l'échelle du monde.
Prenons ce drapeau avant que d'autres nous le confisquent, car vous verrez la bataille des idées sera aussi une bataille des mots. Ces mots peuvent nous appartenir si nous nous donnons le mal de les investir et de les traduire par des mesures concrètes. C'est pourquoi les camarades, lorsqu'ils liront le texte que nous avons soumis, s'ils le lisent, à cette étape, sous forme de contribution, diront : cela ressemble un peu à un catalogue. Cela ne me ferait pas plus de peine que cela, j'ai entendu dénoncer à ces mêmes tribunes les programmes, et voilà que nous y revenons. C'est un peu un catalogue, c'est vrai, mais il s'agit de montrer qu'il ne s'agit pas de grands mots, qu'il y a derrière tout cela des mesures concrètes que le Socialisme est capable d'annoncer le retour de l'homme, d'être le vecteur de ce retour.
Troisième grand élément : la question du travail, du chômage et de l'activité. Si nous continuons à la poser dans la grille d'analyse dans laquelle nous la posons encore aujourd'hui, c'est inextricable. Il faut de moins en moins de travail pour produire de plus en plus de biens. Ceci est une réalité. Globalement, du point de vue de la production des richesses examinée dans son ensemble, il est nécessaire d'occuper un temps de travail de plus en plus faible. Toute la question est de savoir comment est réparti le temps libéré. Parlons donc de répartition du temps libéré et d'une politique du temps libéré. Il s'agit de la répartition selon le principe de justice. Affirmer que chacun a un droit à un revenu, que ce revenu soit de la catégorie du travail salarié, du revenu d'activité d'utilité publique, d'un revenu social garanti ou d'un revenu d'insertion... Pardon ?

Le président - Abrège.

Jean-Luc Mélenchon - Oui, je n'ai plus que trois points. Si je vous ennuie...
La question de la réduction du temps de travail, des trente-cinq heures, ne peut pas figurer parce que tout le monde sait que ce problème existe, qu'il ne se réglera que par la réduction par la voie légale. Disons comme le faire, nous proposons une manière de le faire dans le cours de la législature.
Vous voyez que j'accélère... On en a déjà fini avec le temps libéré.
Autre drapeau encore, c'est celui du passage du droit offert en matière d'égalité entre hommes et femmes. Il n'est peut-être pas inutile là aussi de rappeler les raisons philosophiques pour lesquelles nous sommes attachés à ce principe, c'est que beaucoup de camarades croient que c'est un fait acquis parce que nous vivons entre gens civilisés, instruits, cultivés, qui ont une expérience politique. Mais ce n'est pas du tout acquis dans la société, la bataille reste ouverte et peut-

être que si on y regarde de près, même entre nous, ce n'est pas tout à fait évident. Pourtant, tout le monde sait que le monde dans lequel nous vivons avance dans la mixité. Pourquoi retarder ? Pourquoi ne pas reprendre, nous les premiers, ce drapeau et le traduire en mesures concrètes ? Je vous fais grâce de ces mesures, il y en a plusieurs pages.

Il en va de même avec la citoyenneté. Rappeler, au contraire de ce qui est dit dans le texte - je ne me souviens plus de la formule malheureuse - que le premier des Droits de l'homme en société, je ne crois pas que ce soit sa sécurité. Pour moi, c'est plutôt le droit de prendre part aux décisions qui le concernent. Le droit démocratique fonde pratiquement tous les autres, en tout cas les met en musique et en réalisations concrètes. C'est le moment donc de proposer de nouveaux progrès de la citoyenneté dans notre pays, d'abord avec la question du vote des étrangers non-communautaires, ensuite avec la question de la citoyenneté dans le quartier. Enfin, au niveau de l'Europe, voyez-vous, le seul argument sérieux qui puisse nous être opposé à nous qui faisons le pari optimiste de la construction européenne, c'est que tout ce que nous disons butte sur un inconvénient, la Communauté européenne n'est pas vraiment démocratique et on ne voit pas à quel horizon la citoyenneté européenne sera entière, je veux dire par là sera réalisée la nation européenne, puisque, pour ma part, je ne crois ni à la nation ethnique, ni à quelle autre faribole obscurantiste du concept de la nation. La nation, c'est la citoyenneté, point final.

Donc, quand naîtra la nation européenne ? Il faut faire nôtre dès maintenant l'exigence d'une plus grande démocratie au niveau européen. Par quoi voulez-vous que cela passe ? Par la revendication d'une constituante européenne. C'est simple et facile à comprendre.

J'ai fini maintenant pour de bon. J'espère que vous aurez apprécié le fait que j'ai essayé de résumer quelque vingt pages. Une question qui est celle de la relation de notre pays au monde et de la mutation d'un concept, puisqu'on parle des dépoussiérages, qu'il faut passer de la coopération au co-développement. C'est l'idée de la contractualisation de nos rapports, du soutien à l'émergence de pôles économiques et civiques régionaux cohérents qui dessinent un monde multipolaire dans lequel l'hégémonie peut devenir impossible. Dans ce domaine, beaucoup de choses - je ne vais pas m'étendre - ont été proposées par le mouvement social. Beaucoup de choses sont nées de l'expérience, des travaux, à l'échelle internationale, de puissantes Commissions, en particulier de celles qui ont tourné autour de la préparation du sommet de la terre à Rio ou précédemment de la conférence de Stockholm.

Je crois que le moment est venu pour nous, par exemple dans le cadre de ce ministère du Co-développement, de prendre à notre compte la fameuse loi pour la survie et le développement dont je suis surpris qu'elle ne figure d'aucune façon dans la proposition de programme qui nous est faite alors que 70% des membres du groupe Socialiste l'ont signée ; l'intérêt de l'affaire étant qu'ils ne sont pas les seuls.

J'achève d'un mot : nous avons prévu un dernier repère : celui des nouvelles frontières du vivant ; terrain sur lequel beaucoup répugnent à s'exprimer

Fondation Jean Jaurès

puisqu'ils sont à l'intersection de la production, de la morale, de l'idée que l'on se fait de l'avenir de notre sensibilisation. Je crois que dans un programme Socialiste on doit s'exprimer et peut-être affirmer au sujet de ces nouvelles conquêtes en une formule que tout ce qui est possible doit être connu mais que tout ce qui est connu n'est pas admissible, que le patrimoine génétique dans l'état actuel des connaissances ne doit pas être modifié de façon héréditaire, que le corps humain dans tous ses éléments, tissu, organes et cellules, n'a pas de prix et ne peut être source de profit. Sur ces sujets, le Parti Socialiste aussi doit marcher en tête car ce sont les questions de l'avenir qui seront posées et qu'il faudra résoudre au cas par cas, à la lumière de principes que nous devons afficher dans un programme. Car un programme, c'est un contrat avec le pays qui vous confie le pouvoir.
Je vais me résumer. Notre stratégie d'alliance, on y reviendra. Le programme du Parti ne peut pas être simplement le programme qui fait admettre que les Socialistes ont dépoussiéré leurs idées. Le dépoussiérage, ce n'est pas la révision au rabais. Le dépoussiérage, c'est une plus grande efficacité idéologique et pratique, c'est une plus grande capacité à changer la vie. Parce que c'est cet objectif qui reste inscrit au cœur de notre démarche. Donc, chers camarades, je pense qu'un Congrès est un processus dans lequel il y a des étapes. Ici, nous discutons. On concentre en une seule réunion ce qui autrefois aurait donné lieu à contribution et débat du Comité directeur de synthèse. Ce soir, il y aura la Commission des résolutions qui va permettre d'explorer dans quelle mesure il est possible de rassembler tout ce qui peut l'être à l'intérieur d'un texte et, le cas échéant, si ce n'est pas possible, qu'il y en ait plusieurs ou qu'il y ait des amendements. Tout ceci reste ouvert. Puis, les militants du Parti voteront. Il est évident à mes yeux que dans l'hypothèse où il y aurait plusieurs propositions cela signifierait naturellement aussi qu'il y aurait un devoir de synthèse au Congrès de Bordeaux où il s'agira de rassembler devant l'opinion tous les Socialistes pour faire en sorte que le programme qui leur est proposé soit bien le programme de tous les Socialistes.
Merci.
(Applaudissements)

Le président - Merci Jean-Luc Mélenchon. Je vais vous donner connaissance de la composition de la Commission des résolutions qui siégera à partir de 20 heures rue Solferino. Elle comprend 30 membres auxquels s'ajoutent bien entendu Michel Charzat et les trois rapporteurs de nos Commissions, c'est-à-dire Ghislaine Toutain, Gérard Collomb et Alain Bergounioux.
Les 30 membres sont les suivants : Pierre Moscovici, André Laignel (puis Jean Germain), Daniel Vaillant, Claire Dufour, Lionel Jospin (puis Gérard Le Gall), Yvon Deschamps, Louis Mermaz (puis Claude Fleutiaux), Gilles Bardou, Pierre Mauroy (puis Geneviève Domenach-Chich), Michel Debout, Philippe Bassinet, Gérard Fuchs, Jean-Claude Petitdemange, Gérard Lindeperg, Sylvie François, Daniel Frachon, Jean-Claude Boulard, Alain Richard, Claude Evin, Françoise Seligmann, Claude Bartolone, Jean-Marcel Bichat, Alain Claeys, Josette

Durrieu, Catherine Mabrut-Lissonde, Pierre Castagnou, Marcel Cabiddu, Gérard Gaumé, Didier Motchane, Marie-Arlette Carlotti ; observateur : Jean-Luc Mélenchon. Vous êtes d'accord sur cette Commission des résolutions ?...
Merci.
Je donne donc la parole à Gérard Le Gall, suivi de Michel Debout.

Gérard Le Gall

Mes chers camarades, je souhaiterais me livrer à quelques réflexions sur la stratégie de notre Parti. Je ne reviendrai pas sur le texte du programme, il en a été beaucoup discuté dans la journée. Il sera encore amélioré dans la soirée dans la Commission des résolutions et sans doute dans la Commission du programme de demain.
A cet instant, je voudrais donc réfléchir sur la question dite stratégique, globalement, en nous interrogeant sur cette question toute simple : qu'est-ce que la stratégie pour un parti ? Non pas pour nous avec notre langage habituel, nos concepts un peu stéréotypés, mais pour les militants, pour les électeurs, pour les gens qui nous environnent. Dans le fond, la stratégie, c'est ce que nous sommes, c'est ce que nous produisons, c'est ce que nous disons. Et en ce sens, en plus du programme qui est fait, je pense que la direction du Parti devra veiller à ce qu'il sortira de ce programme à l'extérieur car ce sera un moyen de définir notre stratégie, c'est-à-dire essentiellement le positionnement que nous avons dans le débat politique et idéologique.
Mes chers camarades, si nous avons fait seulement autour de 20% aux dernières élections, c'est bien parce que le Parti Socialiste souffrait d'un vide stratégique, pas simplement d'un problème de difficulté d'alliance, c'est-à-dire que pour une partie de nos électeurs, pour une partie de nos sympathisants, ils ne savaient plus exactement où nous situer dans la compétition entre les forces politiques. En ce sens, à travers le projet de décembre dernier et le programme, il faudra que dans notre communication extérieure nous ressortions non pas la dimension économique de notre programme mais sa dimension de société. Je crois que s'il y a eu cette hémorragie forte de notre électorat, notamment en direction des écologistes, c'est parce qu'une partie de notre électorat, les couches populaires et les couches salariés, les jeunes, les couches intellectuelles, s'est mieux reconnue si ce n'est dans le programme si peu identifiable des écologistes, du moins dans le mouvement, dans les idées, dans le débat qu'ils introduisaient dans la vie politique française. Sachons retrouver, parallèlement à la réforme tranquille, la créativité et la réflexion sur la société. Je crois que c'est aussi un moyen de nous redéfinir dans le débat politique.
Le deuxième point est la question plus précise dite des alliances.
Le Parti Socialiste aujourd'hui, ici et maintenant, est confronté à une double obligation simultanée, presque contradictoire : d'une part il lui est nécessaire de se renforcer avant de s'ouvrir et de négocier, d'autre part il doit s'ouvrir et négocier pour se renforcer. Il y a là une décision, un choix politique à faire dans les contacts que nous allons nouer avec les organisations et les personnalités avec lesquelles nous devrons négocier. J'y reviendrai tout à l'heure. Un point sur

lequel j'aimerais aussi attirer votre réflexion ou votre attention. C'est cette idée de ne pas trop valoriser les écologistes. Mes chers camarades, j'ai dit au Comité directeur, et souvent au Bureau exécutif, que dans le passé nous les avons trop ignorés, voire très souvent méprisés, et que maintenant il ne faudrait pas que, tel Claudel devant la beauté du pilier de Notre Dame, nous découvrions les écologistes et que désormais nous ayons plein la bouche de l'écologie.
Il ne s'agirait pas, contrairement à ce à quoi certains nous invitent (et je crois que le texte ne pêche pas par ce défaut) de trop nommer l'objet écologiste. Mes chers camarades, c'est une dimension transversale. Nous devons savoir si notre programme penche tant vers l'écologie non pas parce qu'il y aura des paragraphes sur l'écologie, mais parce qu'à chacune des phrases, à chacun des paragraphes, chacune des dimensions que nous abordons sur les questions de société, sur les questions institutionnelles ou sur les questions internationales dans les rapports nord-sud, nous aurons su être en sensibilité avec la thématique. Mais je demanderai l'éradication presque du mot écologie dans notre programme. C'est la chose qui est intéressante.
En communication, je crois qu'ils savent déjà suffisamment faire parler d'eux. Jean-Luc Mélenchon parlait tout à l'heure de la bataille des mots. Ayons notre vocabulaire à nous, ayons notre sensibilité. Sinon, l'électeur fait confusion. Si nous nous mettions, nous aussi, à parler d'écologie, peut-être la confusion serait-elle grande.
En revanche, je crois que ce qu'il faut que nous montrions dans le champ politique, dans le champ des forces politiques, c'est la direction vers laquelle nous voulons aller. Mes chers camarades, s'agissant des relations avec les écologistes, je ne sais pas si toutes choses égales par ailleurs elles peuvent avoir la même importance que la question stratégique par rapport au Parti Communiste dans les années 60 pour les perspectives des années 70 et 80. En tout cas, c'est une question très sérieuse, très complexe (on y reviendra) et qu'il faut se poser (j'allais dire aussi d'une certaine manière en théorie, pas simplement sur le programme, les autoroutes, tel ou tel autre aspect) mais poser par rapport à l'assemblée Socialiste. Cela a été un peu fait dans le projet mais je crois qu'il faut en appeler à un dépassement d'une certaine conception de la Gauche, une certaine conception du Socialisme pour aller vers ce dépassement-là. Cela prendra du temps mais je crois que c'est la direction. A partir de ce moment-là, on peut placer la question des alliances politiques. Il ne faut pas la grever artificiellement sur la réalité mais bien montrer dans quel champ idéologique, dans quel champ de la mutation de la Gauche de cette fin du 20ème siècle elle se situe. Si l'écologie surgit maintenant, c'est bien parce qu'il y a une fin du cycle du mode de production et la fin du cycle idéologique d'une certaine manière. Plaçons-nous dans cette fin du grand cycle séculaire, presque du mode de production industrielle et plaçons cela. C'est la petite remarque que je souhaitais faire avant de parler des alliances.
Sur les alliances, mes chers camarades, je crois qu'il faudra que nous disions dans notre texte dans quel champ politique nous nous introduisons. La fragmentation politique, comme je le disais tout à l'heure, rend difficile la

lisibilité, ce qui fait que l'électeur aussi devient mobile. Car, après tout, voter Socialiste ou voter écologiste, voter pour un centriste ou ne pas voter, cela n'a pas grande importance d'une certaine manière. Les électeurs nous l'ont signifié au cours des dernières années et on n'a jamais vu un tel échangisme électoral en aussi peu de temps pour autant d'élections. Il faut donc retrouver la bipolarité politique. Je serai très bref sur le sujet.

Je crois de la dimension gauche-droite qui est bi-séculaire dans notre pays qu'il faut la maintenir comme théorie idéologique. Mais, d'une certaine manière, elle est dépassée dans sa conception intellectuelle. Elle est dépassée même si les valeurs de la Gauche, naturellement, demeurent ; pas de faux procès à cet égard.

On a tenté d'opposer la Gauche au libéralisme, libéralisme sauvage bien évidemment. Mes chers camarades, cette problématique qui était intéressante au moment où l'on a vu émerger le libéralisme sauvage en France au début des années 80 par le RPR et la vague de Reagan et Thatcher, donnait du sens à notre combat. C'est pourquoi nous avions dit en 1986 : "Au secours, la Droite revient". Faisons très attention, mes chers camarades, à l'attraction maléfique du libéralisme.

Il faudrait que nous réfléchissions à cet échec de nos camarades travaillistes ou plus exactement au succès des libéraux en Grande-Bretagne (c'est la troisième fois consécutive) et peut-être au succès (mais là ne préjugeons de rien) de Bush aux Etats-Unis. La réalité libérale, économique, a une attraction, y compris sur les masses populaires ; pas simplement dans l'aristocratie ou dans la grande bourgeoisie. Il y a là une bipolarité à trouver et j'aimerais que nous le signifiions plus clairement dans le texte pour intégrer d'une certaine manière l'écologie qui n'entre pas dans la Gauche. La Gauche, c'est quelque chose d'en dehors de l'écologie. Mais nous voulons montrer que l'écologie c'est dans le progrès, c'est dans le mouvement.

Alors, à la Commission des résolutions ce soir nous pourrons voir que dans nos textes antérieurs nous disions qu'il y avait le camp du progrès d'un côté et les conservateurs de l'autre. Essayons de montrer (ensuite nous donnerons un contenu à cela) ce que signifie le camp du progrès, les sensibilités Communistes, les Radicaux, le Parti Socialiste et naturellement les écologistes avec toute l'ambiguïté programmatique ou théorique qu'il y a derrière tout cela. Mais là, on fait de la stratégie et de la généralité pour bien signifier à notre peuple dans quelle orientation nous allons.

Donc, je crois qu'il y a là un problème de communication et, d'un point de vue maintenant plus précis, la question dite des alliances.

Je pense personnellement qu'il ne faut pas se précipiter vers les écologistes. J'ai dit tout à l'heure : il faut montrer dans quel sens on va. Mais nous ne sommes pas trop demandeurs parce qu'aujourd'hui nous sommes en position de faiblesse et qu'eux sont en position de force.

Mais, mes chers camarades, réfléchissons bien que 7% pour Génération Ecologie plus 7% pour les Verts, cela ne fait pas 14%. Quand ils se présenteront sous la forme écologiste, toutes choses égales par ailleurs (il peut se passer des événements qui les propulsent plus haut ou plus bas). Mais, dans le contexte

Fondation Jean Jaurès

actuel, 7 + 7 ne font pas 14. Ce sont des électorats qui ont beaucoup de points de similitudes, mais aussi des différences politiques. A nous de jouer là-dessus. Ne faisons pas comme s'ils étaient à 15%, et nous, comme je l'ai entendu, à 18%...Nous sommes autour de 20-22 et eux, ils sont sans doute autour de 13 ou 14. Ce n'est pas rien. Cela mérite considération mais n'exagérons pas. A quel moment devrons-nous faire attention ? C'est un vrai débat. Je lance cela dans la conversation... à quel niveau ?

Mes chers camarades, c'est le point capital de la discussion avec eux. Naturellement, il faut des contacts au niveau local. Gérard Lindeperg l'abordait dans son texte ce matin. C'est une réalité de militant local. C'est en voie de formalisation... comme le mouvement Socialiste à la fin du 19ème siècle. Il y avait une myriade d'organisations et à travers elles, une organisation qui cherche, dans la difficulté, à accoucher d'une organisation supérieure, qui synthétise les deux familles aujourd'hui. Il ne doit pas se laisser piéger par les difficultés à être et cela se situe, pour eux, au niveau local.

Mes chers camarades, nous avons beaucoup souffert aux élections régionales de ne pas avoir d'alliances précises et la grande difficulté, dans le camp du progrès, cela va être notre difficulté des deux ou trois prochaines années, période pour laquelle nous allons avoir les législatives, les cantonales et surtout les municipales en 1995. Nous devons donc résoudre cette difficulté. Je pense donc que toute la difficulté pour nous, cela va être les alliances que nous voulons situer dans ce camp du progrès avec le PC, le PS, les écologistes, etc. En fait, il n'y a pas de relations entre les trois. Il y a des exclusives de l'un par rapport aux deux autres. D'une certaine manière, les écologistes n'admettent pas la présence du PC. C'est ce qu'on a vu dans le nord ou ailleurs. C'est ce que nous verrons aux élections législatives. La grande difficulté, ce sera de rendre compatible cette cohabitation entre ces trois forces de camp du progrès, dans le cadre des institutions, scrutin majoritaire à deux tours. Si c'était la proportionnelle, la réalité existerait. Là, on va devoir l'affronter avant le premier tour ou pour les désistements du second tour. Il vaut mieux laisser une compétition ouverte avec les Verts. Nous pourrions, par exception, encore que je ne suis pas tenté, laisser des écologistes dans certaines circonscriptions. L'observation électorale montre que la dynamique politique ne se fait pas nécessairement sur eux. J'observe surtout qu'il y a, mes chers camarades, 158 circonscriptions où les écologistes, les deux familles arrivent devant des candidats PS ou divers gauche. Dans la libre compétition, en 1992, ils ont leur place au soleil par leurs propres qualités... certes aussi du fait de nos faiblesses... Nous pensons que dans les mois à venir, le processus est déjà commencé, comme le disait Laurent ce matin. Il y a une embellie, une remontée et j'espère que le cap des 25 ou 26% viendra, auquel cas la compétition sera plus dure avec eux.

Il faut ouvrir, au sein du camp du progrès le système des primaires, du libre débat et de la libre concurrence, et que nous appliquions dans le camp du progrès ce que nous avons fait à gauche, depuis la fin du 19ème siècle, c'est-à-dire le désistement républicain.

Voilà, mes chers camarades, quelques considérations.

Je n'aborde pas la question du contrat de gouvernement avec les écologistes. Il faut dire que c'est dans cette direction que nous voulons aller. Cette question est tellement immense et de vous à moi, les écologistes ne sont pas demandeurs. Ils sont dans leur phase d'adolescence politique. Ils veulent s'identifier fortement. Ils auront des comportements égoïstes. Je doute que dans les mois à venir, ils souhaitent faire, avec nous, un programme de gouvernement. Tout le problème de notre positionnement politique, c'est de montrer à nos électeurs que notre volonté politique va dans ce sens, mais sachons que tout cela se fera de manière très difficile, mais surtout ce que je voudrais dire, c'est que nous ressortions de ce Comité directeur, et surtout du Congrès de Bordeaux, avec une identification plus claire du Parti Socialiste, par rapport aux écologistes par rapport à la Droite libérale, parce que sinon je crois que nous pourrions craindre pour le devenir du Parti Socialiste.
Beaucoup donc dépend de la qualité de notre programme pour la réussite de 1996 et surtout à l'intérieur du programme, de sa valorisation, de la valorisation des thèmes de société.
Merci.

Le président - Merci Gérard.
La parole est à Michel Debout.

Michel Debout

Chers camarades, avant d'aborder les trois points que je traiterai rapidement, je veux dire à Jean-Luc Mélenchon combien je suis d'accord lorsqu'il dit que les questions de biologie sont décisives pour notre avenir commun. D'ailleurs je souligne que dans notre projet ainsi que dans le texte du programme, elles sont abordées mais je pense effectivement qu'il faudra peut-être plus de relief à cette partie de notre texte. Trois points à l'ordre du jour de notre Comité directeur : les statuts, le contrat programme, et les alliances, la stratégie.
Pour ce qui est des statuts, je voudrais dire rapidement que nous sommes satisfaits et remercier pour cela Daniel Vaillant du travail tout à fait conséquent que la Commission qu'il dirigeait a réalisé, que nous sommes satisfaits du point d'arrivée de ce projet de rénovation de nos règles communes.
Rénovation de nos règles communes qui tiennent compte de l'évolution du Parti, de l'évolution de la situation politique mais qui conserve l'essentiel pour nous, à savoir la représentation proportionnelle dans nos instances. En même temps, le fait que la dimension européenne, que l'étape régionale soit renforcée, le fait que les militants, du moins leur parole, soit plus présente dans le fonctionnement du Parti, le fait enfin qu'en ce qui concerne le secteur entreprises, un certain nombre de novations soient apportées, et tout cela nous fait dire que nous approuverons ces propositions de réformes statutaires qui vient à son temps, et qui vient comme il le faut.
Deuxième thème, et vous voyez que je fais vite, le contrat programme. D'abord, pour le programme, puisque j'avais été assez critique, voire même très critique par rapport à la première rédaction qui nous avait été soumise de ce texte, et

Fondation Jean Jaurès

notamment au cours du séminaire que nous avons tenu la semaine dernière, je veux dire et je veux féliciter notamment Michel Charzat du progrès considérable qu'il y a dans le texte qui est actuellement en débat par rapport à la première mouture. Cela montre que finalement le travail collectif, le débat entre nous, permet d'enrichir et de clarifier nos propositions. Alors je ne vais pas beaucoup insister sur l'aspect du programme, surtout qu'on va encore y travailler pendant la Commission des résolutions, mais je veux plutôt m'appesantir un petit peu sur celles du contrat. Bien entendu, ça n'est pas nous, mes camarades, qui allons nous plaindre du fait que le contrat soit maintenant le mot d'ordre de l'ensemble du Parti, mais lorsque nous avions nous-mêmes, avec d'autres d'ailleurs, pas seuls, proposé une méthode pour faire évoluer la société française, nous avions, à l'époque, entendu un certain nombre de critiques et notamment une des critiques les plus fortes qui était de dire que la réalité du corps social aujourd'hui - je veux dire il y a deux ans, il y a quatre ans - ne permettait pas de nous orienter vers cette grande politique contractuelle de négociation que nous-mêmes nous pensions utile pour le pays. Et lorsqu'on examine où en est aujourd'hui le mouvement social, force est de constater que depuis trois ou quatre ans, cela a été plutôt non pas en s'améliorant, mais en s'aggravant. Donc, d'une certaine façon, si les arguments qui nous étaient retoqués lorsque nous avancions que l'idée était juste à l'époque, et apparemment, c'est un peu ce que la majorité du Parti a considéré, ils doivent l'être encore maintenant.

Si je dis cela, ce n'est pas par esprit de perversion, de débat. C'est certainement parce qu'effectivement je crois qu'il faut bien se dire et nous dire - et je ne dis pas que nous ne le disons pas - que cette politique du contrat est vraiment un engagement très fort que nous décidons et qu'en même temps, si nous n'avons pas les outils, si nous n'avons pas la mobilisation sociale pour faire réussir le contrat, alors là, effectivement, notre politique échouera, et que donc les questions du mouvement social, du mouvement syndical, sont au cœur même de nos projets politiques. Je pense que, de ce point de vue là, le texte devrait être un petit peu renforcé. Nous avons fait un certain nombre de propositions dans ce sens, et notamment dans l'affirmation que, oui, le contrat, mais aussi la négociation, c'est-à-dire l'aboutissement du processus contractuel. S'il y a contrat sans négociation effectivement là, les partenaires sociaux pourraient ne pas nous suivre.

Très rapidement, je voudrais en terminer avec ce problème du contrat en évoquant une difficulté que nous avons rencontrée, que nous rencontrons, et qu'a traitée Didier Motchane lorsqu'il a pris l'exemple de l'annulation de cette campagne pour développer la contraception. Je crois que Didier Motchane n'a pas suffisamment rappelé que finalement ce gouvernement doit tenir compte de la réalité du pays et que, malheureusement, c'est forcément un constat, les forces qui sont mobilisées aujourd'hui, en ce qui concerne les questions d'avortement, de contraception, de mœurs, de famille, ne sont pas nos forces. Ce sont les autres. Vous avez vu combien M. de Villiers a rassemblé de personnes sur ces thèmes, sur ces valeurs, je mets cela entre guillemets, "de familles" ? J'ai été tout à fait heureux lorsque le planning familial a réagi mais il ne faut pas

seulement qu'il réagisse mais que tout ceux qui sont d'accord avec cette perspective là, ceux qui ne veulent pas renoncer, doivent réagir et cela pose la question à ce moment-là. C'est une question tout à fait importante dans cette perspective du contrat. Cela pose la question de notre Parti lui-même en tant que partie prenante du mouvement social. Pas seulement en tant que force qui appuie le gouvernement mais aussi en tant que partie prenant du mouvement social. J'ai pris cet exemple là en ce qui concerne la contraception mais vous avez bien compris que pour tout ce qui touche au chômage, au travail, aux rapports de forces dans l'entreprise, aux grèves, eh bien, les mêmes questions vous seront posées. Il faudra pouvoir y apporter des réponses.

C'est pour cela que tout naturellement j'en viendrai à traiter le troisième point, c'est-à-dire la stratégie.

C'est la question la plus décisive, me semble-t-il mais en même temps, et là je ne vais faire que reprendre ce qui a été dit et notamment par Gérard Le Gall, et je partage beaucoup de ce qu'il a dit, c'est la question la plus difficile... décisive bien entendu... Si nous voulons gagner - et Jean-Luc Mélenchon a eu raison de dire que nous voulions gagner - eh bien, il faut régler le problème de la stratégie des alliances. Cela est difficile parce que nous sommes au moment de notre histoire… où trouver une réponse à cette question... effectivement c'est le moins aisé pour tout un tas de raisons sur lesquelles je ne reviendrai pas. Est-ce qu'on a le choix ? Est-ce qu'on a le choix parmi les stratégies ? C'est une première question. On parle de stratégies d'alliances... il y aurait un choix à effectuer entre des propositions contradictoires. On a entendu à l'époque une formule "rose, rouge, vert". Alors évidemment Le Gall me disait "on est plutôt pour", dès lors que ce serait crédible... mais est-ce que vraiment vous pensez que les Français considèrent comme crédible aujourd'hui une alliance rose, ou verte, surtout lorsque les rouges, c'est le PC actuel ? Une telle alliance, mes camarades, c'est un leurre. On ne serait pas cru. On ne serait pas suivi et d'ailleurs est-ce que les rouges et les Verts en voudraient ? Je crois que la réponse est négative. Donc si ça n'est pas cela, c'est quoi ? C'est quoi d'autre ? Est-ce qu'on a une alliance ou une stratégie de rechange ? Et puisque les rouges ne pourraient pas s'entendre avec les Verts, ils seraient remplacés par d'autres, et quels autres ? Est-ce que quelqu'un ici le propose ? Je ne crois pas.

J'ai entendu certains leaders y compris dans des émissions télévisées, faire des propositions un peu novatrices. Je n'ai pas le sentiment - en tout cas il faudra peut-être que le Comité directeur précise les choses, si elles ne sont pas assez précises - que ce soit là la direction que nous voulons prendre. Alors il reste quoi ?

Eh bien, je crois profondément qu'il nous reste à nous affirmer un peu plus nous-mêmes dans la période qui vient de façon à être en capacité demain à poser les questions des alliances en d'autres termes.

Nous savons bien qu'il y a les forces en déshérence. Nous savons bien qu'il y a des gens au-delà de ceux qui ont rejoint les Verts, ou Génération Ecologie, ou la nouvelle gauche, il y a des gens intellectuels, syndicalistes, membres d'associations, qui sont en attente encore, qui ont boudé le Parti en mars mais

qui sont peut-être prêts à reprendre le chemin avec nous. Nous savons bien que dans chaque fédération, il y a des militants qui n'ont pas repris leur carte, et qui ne participent plus aux réunions. Enfin je veux dire que nous connaissons l'état actuel du Parti.
Si nous ne sommes pas en capacité, dans les mois qui viennent, de proposer ces actions et ces mobilisations pour l'ensemble des militants, de leur donner comme mort d'ordre : vous avez là un instrument, c'est votre programme, c'est votre contrat, allez en discuter, vous ressourcez auprès des gens ! Finalement ce que Michel Charzat proposait pour le projet : aller à la rencontre des Français, est-ce que vous pensez que nous y avons été suffisamment à la rencontre des Français ? Je ne le crois pas.
Donc, il me semble que la seule stratégie que l'on puisse développer à l'heure qu'il est, c'est effectivement de donner un signe de mobilisation à tout le Parti, de mobilisation ouverte vers toutes les forces disponibles, toutes celles qui voudront discuter avec nous et puis après, dans quelques mois, nous pourrons à ce moment là en position plus favorable poser les questions d'alliances, d'alliances électorales, en termes qui nous permettront, nous en sommes tous sinon convaincus en tout cas nous le souhaitons, de gagner.
(Applaudissements)

Le président - Merci.
La parole à Jean-Luc Laurent, ensuite à Julien Dray.

Jean-Luc Laurent

Chers camarades, je souhaite intervenir et porter mon propos sur les discussions que nous avons eues et qu'a retracé Daniel Vaillant ce matin au sein de la Commission dite de rénovation. En le faisant, je voudrais par là même insister sur le débat important qu'il convient de conduire maintenant dans le Parti, car il s'agit en vérité de la conception du Parti, que nous allons faire vivre, à partir de maintenant. L'échec des élections régionales et des cantonales est consommé. Il est incontestable et incontesté. Il est donc vain de chercher des faux-semblants, c'est pourtant dans cette voie que se sont orientés certains dans le but explicite de s'épargner la critique d'une politique qui est à l'origine d'une sanction électorale manifeste, et rappelez-vous au Comité directeur précédant celui d'aujourd'hui, puis les articles de presse, la désignation des courants comme responsables de tous nos maux répondait à la préoccupation de ne pas s'interroger sur nos responsabilités politiques.
Il importe donc de ne pas tomber dans ce piège, et au contraire de voir clair.
Les propositions que Daniel Vaillant a faites au nom de la Commission ce matin rectifient pour l'instant opportunément et à juste titre les déclarations que l'on a vu fleurir ici et là qui remettaient en cause notre Parti fondé sur l'existence de courants de pensée et son corollaire, la proportionnelle. Rappelons-nous pourtant que l'absence de courants de pensée reconnus a condamné la SFIO au naufrage, et que plus largement encore elle a conduit la plupart des organisations issues du mouvement ouvrier à l'échec et parfois à la scission. La tentative de

mise entre parenthèses et de marginalisation des courants de pensée ne relève pas simplement de la démagogie, elle ouvre le chemin à l'asphyxie, à la sclérose pour une organisation qui prétend transformer la société.
Pour instruire le procès des courants, il est commode - chacun l'a en tête - d'utiliser les excès et les dérapages du Congrès de Rennes. Mais, mes chers camarades, faut-il rappeler que le Congrès de Rennes loin d'être le lieu d'une confrontation d'orientations, de propositions, fut au contraire largement le théâtre de l'affrontement de personnes, que l'absence de débats d'idées entre les principaux courants de pensée à l'époque a laissé libre cours au déchaînement de querelles subalternes. Et lorsqu'on sacrifie au dogme de la seule politique possible, alibi de tous les renoncements, de tous les conformismes, de toutes les cécités, on s'expose à l'irruption d'une multitude de petites ambitions dans de grands courants d'arrière pensée. Ceux-ci d'ailleurs seraient moins nombreux si chacun se décidaient enfin à parler vrai ! Car le Parti ne doit pas abdiquer la réflexion politique, le débat, la libre discussion même pour cause de gouvernement, ou en raison du corset des institutions qu'il a accepté.
Bref, le Congrès de Rennes illustre ce qui peut survenir de pire lorsque précisément les courants de pensée n'en sont plus, que ces courants esquivent leur fonction qui est d'être d'abord de pensée, et deviennent des courants de pouvoir, voire des écuries présidentielles. Il faut donc d'urgence en finir avec des courants de pouvoir et renouer avec notre tradition qui est celle des courants de pensée. Cela implique évidemment de revoir et de remettre en cause la cooptation qui est trop souvent devenue la règle mais aussi de nous ressourcer.
Nous ressourcer au Parti d'Epinay qui était fondé sur trois atouts majeurs et que je souhaite rappeler. Un Parti de projet, outil de l'unité des forces populaires, la représentation proportionnelle, outil de la libre expression des courants dépensée au service de la richesse et du rassemblement du mouvement Socialiste et une stratégie politique, l'union de la Gauche, fondée sur la volonté d'un dépassement des deux grandes formations de gauche.
Cette heureuse synthèse de l'unité et de la rénovation a permis, une décennie durant, d'échapper aux tropismes du centralisme démocratique et de la simple machinerie électorale.
La représentation proportionnelle a servi le rayonnement, la capacité d'attraction et d'entraînement du Parti Socialiste, la qualité de ses débats, son unité et sa puissance de renouvellement.
Ainsi notre Parti est parvenu à intéresser l'ensemble de la société française, à animer la vie intellectuelle, à s'enraciner durablement dans l'électorat populaire.
C'est pourquoi je crois que nous avons fortement aujourd'hui besoin d'un retour aux sources, c'est-à-dire d'une organisation de la liberté d'expression, des idées, pour favoriser le dépassement du Parti Socialiste et aller vers l'unité de toute la Gauche.
L'organisation d'une expression pluraliste dans le Parti reste en effet le gage d'une discussion, d'un échange et d'une communication réelle en son sein, et donc chacun doit le mesurer d'un sentiment d'appartenance à celui-ci.
Elle prémunit contre la simple adhésion à une aire géographique, dans laquelle

les militants seraient cantonnés. Elle permet vraiment le débat horizontal et vertical dans le Parti, en donnant la possibilité à l'ensemble des militants de discuter entre eux et à tous les niveaux, que ce soit au niveau local, départemental et national.
Une logique, vous le comprendrez donc aisément, fondée sur une démarche majoritaire, introduirait également trois inconvénients majeurs : la cooptation des responsables pour une durée indéterminée, le développement des risques de scission et la sclérose de la réflexion. L'attachement à un parti de débat et de réflexion que permettent justement les courants qui pensent, écarte - cela également va de soi - le principe de l'élection directe des responsables nationaux et fédéraux par les militants au scrutin majoritaire, car un Congrès est l'occasion d'un débat d'orientation et non d'une course aux applaudissements auxquels les militants seraient conviés périodiquement.
Susciter l'élection directe des responsables ouvrirait la voie au plus mauvais des systèmes, celui de la personnalisation du pouvoir et de la dévotion à l'applaudimètre. Dès lors, toute originalité, toute audace seraient impitoyablement sanctionnées dans la lutte pour la détention ou la consolidation du pouvoir.
Ce serait le triomphe de la formule du plus petit commun dénominateur et de l'affrontement de personnes.
Le choix qui nous est proposé n'est pas de revenir sur le principe fondateur d'Epinay, c'est-à-dire cette reconnaissance des courants de pensée et l'adoption de son corollaire, la proportionnelle.
Nous attendons que le Comité directeur confirme ce choix. Lors des travaux de la Commission, nous avons présenté et soutenu des propositions qui renforcent la démocratie dans le Parti et favorisent la démocratie dans les courants car pour nous, la démocratie dans le Parti, cela signifie la démocratie des courants.
Je me bornerai donc au point où nous en sommes de ce débat, sur la conception du Parti, à souligner que nos principes, nos statuts, nos règles ne valent que par leur application. Vous avez mesuré que la représentation proportionnelle, l'élection des responsables sur la base de textes politiques déterminent, pour nous, la pérennité d'un parti de libre discussion, reconnaître les courants de pensée et donc appliquer la représentation proportionnelle est une nécessité.
Le dire, c'est bien, appliquer dans les faits nos principes, c'est mieux et des exemples récents montrent que nos règles statutaires sont souvent ignorées. Je voudrais juste en citer quelques-uns.
La proportionnelle, dans les instances du Parti, en ce moment même ou pour les désignations aux élections, le non-cumul de la fonction parlementaire et de Premier secrétaire. Et puis m'interroger aussi sur ce constat à quoi sert de parler de la rénovation du Parti quand les militants apprennent par la presse et trois semaines après le Congrès extraordinaire, la désignation d'un nouveau Premier secrétaire.
Et puis aussi, que dire de l'arrangement de personnes trois jours avant l'échéance régulière qui annonce un candidat virtuel du Parti aux élections présidentielles ?

Fondation Jean Jaurès

Je sais, de cela il n'est pas question au travers des règles qui vont nous être soumises, lors de ce Comité directeur, et au Congrès de Bordeaux, mais vous comprendrez que nous souhaitions que la démocratie soit renforcée, que les militants soient respectés. Les propositions de la Commission, présidée par Daniel Vaillant vont dans la bonne direction. Nous attendons évidemment la Commission des résolutions de ce soir, puisque quelques points restent en suspens mais nous serons surtout et aussi attentifs à la volonté de faire vivre ces propositions lorsqu'elles seront devenues la loi du Parti. Nous serons attentifs à la volonté de ne pas s'affranchir de ces règles car sans cette volonté il ne s'agirait que de l'adoption de vœux pieux.
Je vous remercie.
(Applaudissements)

Le président - Merci. Julien Dray.

Julien Dray

Je voudrais rapidement compléter l'intervention de mon ami Jean-Luc Mélenchon sur les questions de stratégie d'alliances. Nous avons un programme. La question qui est posée, c'est comment nous allons pouvoir mettre en œuvre ce programme et avec qui nous cherchons à le mettre en œuvre.
Il y a effectivement aujourd'hui dispersion des forces de gauche, de la majorité de progrès. La somme arithmétique des forces de progrès, en comptabilisant toutes les nuances de la mouvance verte, additionnées au Parti Socialiste, et l'addition des différentes familles Communistes, font effectivement aujourd'hui qu'il n'y a pas encore de majorité dans ce pays. Mais là où je ne suis pas d'accord avec ce que vient de dire le camarade Le Gall, c'est que nous ne pouvons pas en rester à une simple somme arithmétique. Nous voyons que la question qui est posée aujourd'hui, c'est la question de la réaffirmation d'une majorité de progrès et que c'est cette réaffirmation qui peut créer une dynamique qui dépasse simplement la somme arithmétique des différentes forces. Nous voyons bien aujourd'hui qu'il y a une partie de l'électorat des forces de progrès qui s'abstient, qui se réfugie dans la non participation électorale, parce qu'elle ne se retrouve pas dans ce qui est en train de se passer. Nous voyons bien qu'il y a aujourd'hui un ensemble de familles qui sont dans l'attente d'une réponse positive, et la question qui est posée par delà le programme du Parti Socialiste, c'est bien celle de la stratégie des alliances.
Vous reconnaîtrez que depuis quatre ans nous sommes pour notre part assez fidèles à la définition d'une stratégie d'alliance, et que par delà les différents avatars, la question maintenant est définitivement posée : oui, le Parti Socialiste a un avenir s'il est à nouveau une force de rassemblement et s'il sait effectivement mettre en œuvre cette stratégie de rassemblement. Là il faut être concret, il ne s'agit pas simplement de faire des appels incantatoires. Voilà pourquoi dans la discussion que nous allons avoir en Commission des résolutions, nous, nous sommes très précis, nous disons trois choses.
Premièrement, le message qui doit ressortir du Congrès de Bordeaux, c'est

Fondation Jean-Jaurès

l'appel à la formation d'une nouvelle majorité de progrès, et nous devons désigner les partenaires que nous voulons voir figurer dans cette nouvelle majorité de progrès. Pour nous les choses doivent être claires, il ne doit pas y avoir de doute au sein du Parti Socialiste. Cette majorité de progrès, elle est faite de ceux qui veulent vraiment le progrès, c'est-à-dire ceux qui ont été l'histoire de ce pays, l'histoire de ses combats, les rouges, les roses et les Verts.
Pour le reste, il peut y avoir des individus qui participent, qui font un bout de chemin avec nous, mais je ne vois pas en quoi les forces politiques du centre notamment peuvent être partie prenante de cette majorité de progrès aujourd'hui. Il y a effectivement incompatibilité entre la démarche de transformation sociale que nous voulons mettre en œuvre et la démarche de conservatisme social qu'elles représentent, même si ce conservatisme social s'acclimate d'une sorte de catholicisme social. Alors c'est le premier message, définition de ce qu'est la majorité de progrès et des partenaires que nous voulons voir figurer dans cette majorité de progrès.
Deuxième message, nous devons, nous, déterminer la manière dont nous allons engager le combat électoral, et là notre proposition est très précise aussi. Je ne suis pas non plus d'accord avec la proposition du camarade Le Gall qui dit : laissons faire les choses, laissons faire le premier tour et nous verrons après le deuxième tour. Ce n'est pas sérieux ! Ce n'est pas sérieux parce que ce n'est pas prendre en compte la réalité de désaffection et de tension que nous avons pu voir, y compris lors du report de voix au deuxième tour dans un certain nombre d'élections cantonales. Nous savons qu'il y a des rancœurs qui se sont accumulées, des plaies qui ne sont pas refermées, et nous savons que ce n'est pas simplement au nom de la fameuse discipline républicaine que nous assurerons les meilleurs reports de voix, notamment entre les différentes sensibilités Communistes et le Parti Socialiste, de la même manière que nous savons aussi que pour une partie de l'électorat écologiste, le vote écologiste c'est un vote protestataire contre le Parti Socialiste.
Là aussi, au deuxième tour, nous savons bien qu'il risque d'y avoir beaucoup de déchet. Donc à partir du moment où nous avons un message très clair de majorité de progrès, il doit se traduire aussi de manière très précise sous la forme d'une proposition de candidature unique de cette majorité de progrès, et ce dès le premier tour.
Nous disons, nous, il faut une dynamique pour gagner les élections de 1993. Cette dynamique, ce n'est pas simplement que les différentes forces de progrès passent leur temps à essayer de faire de la surenchère les unes sur les autres, les uns avec leurs débats passés, les autres avec leurs sanctions nécessaires dès le premier tour, etc. Nous pensons au contraire que si nous voulons reconquérir l'électorat dispersé, il faut que le message soit très précis et que le débat n'ait pas lieu au sein de la Gauche, mais que le débat ait lieu entre cette majorité de progrès que nous voulons mettre en place et les forces du libéralisme, toutes versions confondues. Là nous savons que ceux qui attendent verront à nouveau se dessiner un paysage clair sur le plan de la confrontation politique.
Donc deuxième question, candidature unique.

Fondation Jean-Jaurès

Et pour être encore plus précis, pour répondre précisément à ce qui est le sentiment profond de ce pays, il ne faut pas recommencer des accords d'appareil et des accords d'état major, des programmes dont on sait qu'ils seront définitivement oubliés au soir du deuxième tour. Nous proposons que soient mises en place des assises de toutes ces forces de progrès, qu'elles ratifient ces candidats uniques et qu'elles se réunissent une fois l'an pour vérifier la mise en œuvre de ce contrat de législature que ces forces de progrès défendront lors des élections.
Voilà trois temps d'une véritable stratégie d'alliance, d'un message très précis. Evidemment, les choses ne sont pas acquises, évidemment nous sommes en situation difficile, mais c'est justement parce que nous sommes en situation difficile que nous devons nous tourner vers tous les partenaires pour poser la vraie question de ces élections de 93, non pas parier sur la défaite, non pas parier sur la refondation d'une gauche qui aurait été battue après 10 ans de pouvoir, mais tabler sur la possibilité de recréer les conditions d'une majorité, de recréer les conditions d'un dialogue, de s'appuyer sur une vraie mobilisation à la base. Donc, ces trois temps sont précis. Nous les proposerons sous forme d'amendements dans le cadre de la discussion.
(Applaudissements)

Le président - Merci. La parole est à Mohamed Mebtoul.

Mohamed Mebtoul

Chers camarades, je serai très bref. Je voudrais simplement, en quelques mots, essayer d'éviter quelques malentendus parce que j'étais intervenu ce matin dans la Commission. Je trouve que l'excellent rapport d'Alain Bergounioux a involontairement, j'en suis convaincu, oublié d'évoquer l'intervention de George Pau-Langevin. J'aimerais vraiment qu'elle soit un peu intégrée comme amendement au programme.
Pour résumer un peu mon intervention de ce matin, je me situais sur le ton de l'humeur ; mais quand on a patienté, travaillé pendant des années et qu'on ne voit pas venir le bout du tunnel, on a tendance de temps en temps à s'énerver. Je vois la présence de Pierre Mauroy et je suis content qu'il soit là. Ce que j'ai voulu dire ce matin, c'est que du temps pas si lointain de Pierre Mauroy comme Premier secrétaire, celui-ci avait présidé une Commission d'intégration, nous nous étions réunis très souvent avec des camarades du Parti et des camarades députés.
Dans la Commission de Pierre Mauroy, toutes les propositions pour une politique d'émigration, d'intégration, une politique nord-sud (parce que tout est lié) une politique méditerranéenne, sont, je crois, mon cher Pierre, présentes. Et il serait bien aussi, chaque fois que l'on fait un programme, de s'inspirer des travaux qui ont existé. Après tout, les travaux précédents ne sont pas à jeter. C'est tout ce que je voulais dire en quelques mots. Toutes mes interventions au cours de la dizaine de comités directeurs qui ont eu lieu depuis le Congrès de Rennes sur la question de l'immigration, de l'intégration, d'une politique nord-

Fondation Jean Jaurès

sud, d'une politique méditerranéenne, ne visent qu'un objectif : en tant qu'humble militant de ce parti, il est dans l'intérêt du Parti Socialiste, dans l'intérêt de nos élus, dans l'intérêt des membres du gouvernement, d'essayer d'avoir quelques actions concrètes ainsi que quelques gestes symboliques vis-à-vis de plus de deux millions de Français issus de ces migrations pour que leurs voies se portent sur notre Parti. Tel est mon objectif.
Je vous remercie.
(Applaudissements)

George Pau-Langevin

Contrairement à ce que disait tout à l'heure Mohamed, c'est vrai que, personnellement, j'interviens finalement plus que rarement au Comité directeur, parce qu'effectivement il y a un certain nombre de gens qui ont plus d'autorité et plus de raisons de s'exprimer que moi-même.
Cependant, puisque nous sommes amenés à travailler sur un programme pour les prochaines législatives, je me demande (et nous étions à midi quelques-uns en train de nous demander) ce que véritablement nous pourrions dire, à partir de ce texte, aux gens à qui nous parlons, à qui nous nous adressons et à qui l'on nous demandera sans doute de nous adresser au moment des prochaines législatives ? Je crois qu'il faut bien se rendre compte que ce n'est pas au moment de la campagne qu'il faudra que nous ayons quelque chose à dire à ces gens-là, à ces couches-là. Je pense que, d'ores et déjà, il faut qu'on arrive à les intégrer précisément dans la réflexion générale.
Sur les Dom-Tom, nous sommes pris dans une sorte de piège, parce qu'on nous dit (et je crois que nous en avons convenu) : "Il ne faut pas qu'il y ait une partie d'un texte, un paragraphe ou un chapitre spécial Dom-Tom, parce que précisément nous faisons partie de la communauté nationale, nos problèmes, les choses qui nous intéressent, intéressent la communauté nationale et, par conséquent, cela devrait faire partie du texte général".
Or, nous avons feuilleté et re-feuilleté le texte, Le Pensec aussi, et on n'a rien trouvé ! Par conséquent, aujourd'hui, j'ai déposé un tout petit texte pour essayer de dire, en introduction, qu'il y avait aussi quelque chose Outremer. Mais on voit bien la contradiction, parce que pratiquement il aurait fallu qu'au moins sur certains points, qui sont des points déterminants, il y ait dans le texte général une mention sur les Dom-Tom.
Je ne vais pas vous proposer 3 ou 4 pages pour souligner que la situation est particulièrement épineuse Outremer et qu'elle doit faire l'objet d'une attention particulière, je voudrais simplement cibler deux points qui ne sont pas dans le texte et qui, pourtant, semblent manquer.
Il y a, quelque part dans le texte, un développement intéressant sur le problème de l'emploi. Mais, si on ne dit pas que ce problème est particulièrement dramatique Outremer, même après dix ans de Socialisme, si on ne dit pas qu'il y a un effort particulier à faire pour prendre des mesures afin d'avancer sur cette question Outremer, je crois qu'on n'a pas répondu à une interrogation essentielle. On l'a bien vu avec tous les mouvements qu'il y a eu là-bas, y

compris à La Réunion, le RMI ne peut pas être une politique d'insertion pour les gens, cela ne peut pas être un avenir. Par conséquent, est-ce qu'il n'y a pas lieu de dire qu'il faudra faire particulièrement attention Outremer ?
Autre chose. Il y a quand même un point qui a été marqué par la diplomatie française, me semble-t-il, au moment où nous parlons de Maastricht, c'est qu'on est arrivé à faire prendre en compte des exceptions concernant l'Outremer. Je crois que cela correspond à une angoisse essentielle de la population là-bas. Donc, si dans le texte et dans le programme (et cela va être un élément important de la campagne), on ne dit pas que les Socialistes sont attentifs et soucieux à ce que Maastricht puisse s'appliquer sans qu'il y ait de ravages importants dans l'économie d'Outremer, il me semble qu'il manque quelque chose.
Nous sommes un petit peu ennuyés, parce que nous avons l'impression de parler de problèmes qui concernent peu de monde, mais ce "peu de monde", finalement, contribue quand même à ce que la France, dans le monde, soit une grande puissance. Par conséquent, il serait bon de temps en temps d'en parler, d'autant plus que l'intégration, cela consiste à ce qu'il y ait des valeurs communes, on se bat autour de valeurs communes. Je voudrais simplement rappeler que pour les noirs américains, au moment où ils se battaient, un mot était essentiel : "I am", j'existe ! Je pense que, pour se sentir concerné par une communauté nationale et par les débats de cette communauté nationale, il faut que, dans les textes qui sont ceux de la communauté nationale, on ait l'impression que tout le monde est conscient du fait qu'on existe.
Une autre raison qui m'a fait intervenir, c'est ce que j'ai entendu tout à l'heure concernant le droit de vote des immigrés. Moi, je veux bien que nous soyons obligés de nous adapter à la mode, à l'évolution, aux contingences, à tout ce qu'on veut, mais je crois qu'il y a quand même une limite à ne pas dépasser et, personnellement, j'avoue que j'ai été très étonné d'entendre le raisonnement suivant. Les Socialistes étaient autrefois pour le droit de vote des immigrés, or ils sont toujours pour, mais c'est difficile à mettre en œuvre dans la France telle qu'elle est actuellement. Si le droit de vote des immigrés existe ailleurs en Europe, nous ne pouvons pas être pour. Je dis que, justement, le fait que, dans les autres pays de la Communauté Economique Européenne, les immigrés votent (et c'est le cas, par exemple, de tout ressortissant du Commonwealth en Angleterre), devrait être pour nous un point d'appui, un argument pour nous permettre de faire ressortir cette idée à laquelle nous étions attachés et dont nous avons réaffirmé le principe l'an dernier quand nous avons fait le programme. Que je sache, la Grande-Bretagne n'est pas un pays qui soit à feu et à sang ! Donc, là-dessus, je pense qu'il nous manque quelque chose.
Je reviens à ce que je disais ce matin et je vous demande de réfléchir, parce qu'il ne suffit pas de faire beaucoup de choses, comme nous le faisons, sur la ville, mais de temps en temps il me semble qu'il faut aussi parler avec les gens. Concernant l'intégration, il y a deux points qui me semblent devoir être soulignés. Il y a, d'une part, le fait qu'en réalité avec l'entrée dans l'Europe, la construction européenne, comme je le disais ce matin, il me semble que nous gagnerions à réfléchir et à travailler sur les législations antiracistes, donc

l'intégration des autres pays de la Communauté économique.
Il ne faudrait pas que nous mélangions deux choses.
Pourquoi sommes-nous en avance ou pourquoi avons-nous une situation plus satisfaisante ici ? C'est parce qu'en tant que Socialistes, en tant que gens de progrès, nous avons beaucoup travaillé sur les problèmes sociaux et, par conséquent, dans les quartiers défavorisés, dans les banlieues et autres, c'est vrai qu'il y a un travail considérable de fait sur l'aspect économique. Mais je crois que cela ne nous dispense pas de réfléchir et de travailler sur l'autre aspect qui est le problème de relations entre les races, de réflexion sur les communautés pour lesquelles je ne suis pas persuadée que nous puissions, a priori, dire que la législation étrangère n'a pas de valeur dans la mesure où, ce qui se passe, c'est que cette législation (qui, je le rappelle, est d'essence travailliste, ou démocrate aux Etats-Unis) est mise en œuvre à un moment où vous avez des gouvernements conservateurs qui, donc, mènent une politique sociale qui est une politique sociale inacceptable. C'est, par conséquent, à la limite, une réflexion dont nous ne devrions pas faire l'économie.
Enfin, j'ai vu un amendement qui est passé, concernant l'intégration ou la ville, dans lequel (alors que je suis d'accord sur beaucoup de choses) il y a une notion contre laquelle je m'élève. Dans cet amendement, on nous redit qu'il faut finalement, pour traiter du problème des banlieues, dépasser les associations communautaires pour hâter l'intégration. Alors, je dis : attention ! Parce qu'à force de vouloir hâter, en réalité on peut laisser en route les gens avec qui l'on voudrait faire le chemin ! En fait, à un moment où l'on dit que, partout, dans la société française, et notamment dans ces banlieues, il y a un déficit du lien social, il y a un déficit des structures intermédiaires, notamment pour ces personnes-là, je crois qu'il serait un petit peu illusoire de s'attaquer à ce qui constitue encore un lien social important, c'est-à-dire les associations communautaires.
(Applaudissements)

Le président - Catherine Mabrut-Lissonde va vous lire un texte qu'elle va soumettre ce soir à la Commission des résolutions.

Catherine Mabrut-Lissonde

Ce texte est sans rapport avec le projet, mais en rapport avec la prévention du sida et la contraception. Il a été établi par un certain nombre de camarades et nous le soumettons donc à la Commission des résolutions. Il pourrait devenir un texte du Comité directeur.
Voici ce texte.
"Le Comité directeur du Parti Socialiste, réuni les 22 et 23 mai 1992, enregistre le report de la campagne de sensibilisation pour la contraception en direction des jeunes. Le principe de cette campagne, élaboré en collaboration avec les associations comme le mouvement pour le planning familial et les parents d'élèves, répond à un besoin réel. Le développement de l'information sur la contraception en direction des jeunes constitue la prévention nécessaire contre

les grossesses des adolescentes et la progression du sida.
Le Comité directeur souhaite que les associations et les ministères concernés trouvent de nouvelles modalités permettant à une campagne d'information sur ce sujet d'intervenir rapidement".
C'est signé d'un certain nombre de camarades et la liste n'en est pas exhaustive.
(Applaudissements)

Le président - Merci. Donc, ce texte sera soumis à la Commission des résolutions et, éventuellement, on aura à se prononcer sur lui demain matin.
La Commission des résolutions se réunit à partir de 20 h, rue de Solferino, et nous reprenons le Comité directeur demain, à 10 h.
Merci.

Parti Socialiste
Comité directeur de La Villette
23 et 24 mai 1992

Séance du dimanche 24 mai 1992.

La séance est ouverte sous la présidence de Claude Estier.

Le président (Claude Estier)
Avant d'en arriver aux rapports de la Commission des résolutions, je donne d'abord la parole à Catherine Mabrut-Lissonde pour un texte qu'elle a déjà soumis hier au Comité directeur, mais sur lequel je vous demanderai de vous prononcer.

Catherine Mabrut-Lissonde
Le texte que le groupe avait présenté hier au Comité directeur a été soumis à la Commission des résolutions qui l'a adopté. Je le soumets donc au vote du Comité directeur.
"Le Comité directeur du Parti Socialiste, réuni les 22 et 23 mai 1992, enregistre le report de la campagne de sensibilisation pour la contraception en direction des jeunes. Le principe de cette campagne, élaboré en collaboration avec les associations comme le mouvement pour le planning familial et les parents d'élèves, répond à un besoin réel. Le développement de l'information sur la contraception en direction des jeunes constitue la prévention nécessaire contre les grossesses des adolescentes et la progression du sida.
Le Comité directeur souhaite que les associations et les ministères concernés trouvent de nouvelles modalités permettant à une campagne d'information sur ce sujet d'intervenir rapidement".
On va vous distribuer ce texte.

Le président - Que ceux qui sont d'avis d'adopter ce texte veuillent bien lever la

Fondation Jean-Jaurès

main.
Avis contraires ?
Abstentions?
Il est adopté à l'unanimité.
Merci.
Je donne maintenant la parole à Claude Germon pour une déclaration.

Claude Germon

Mes chers camarades, une déclaration dans la sobriété.
Chers camarades, un ministre du gouvernement Bérégovoy vient d'obtenir la une d'un quotidien national sur le thème : fausses factures du PS : un ministre veut faire le ménage.
En fait, l'interview de Marie-Noëlle Lienemann est exclusivement consacrée à régler des comptes locaux et à diffamer Jacques Guyard et moi-même.
L'encre était à peine sèche que le procureur de l'Essonne, réputé pour sa grande conscience, apportait au ministre le démenti le plus cinglant dans un communiqué à l'AFP. Diffamations, propos indignes d'un ministre de la République pris en flagrant délit de mensonge : le gouvernement s'est alors trouvé devant une grade affaire Lienemann. C'est au Premier Ministre qu'il appartient de la régler. Il est du domaine public (je ne dévoile rien ici) que Pierre Bérégovoy lui a indiqué qu'elle devrait quitter le gouvernement si elle récidivait.
Mercredi 20 mai, j'ai dit au Premier Ministre qu'il me fallait défendre mon honneur et faire reconnaître mon honnêteté et que j'étais contraint de poursuivre en diffamation ce membre du gouvernement. Il m'a demandé un délai de réflexion d'une semaine, ce que j'ai, bien évidemment, accepté. Mais, dès le lendemain, Marie-Noëlle Lienemann récidivait à un degré qui déshonore à la fois le gouvernement et la Gauche, dans "l'Evénement du Jeudi" qui publie, dans le même numéro, un texte sur Maastricht signé par Dray, Mélenchon, Lienemann.
Marie-Noëlle Lienemann a adressé à Jean-François Kahn une lettre démentant les propos qu'on lui attribuait, mais n'a pas démenti avoir accordé un entretien au journaliste. J'ai donc immédiatement confié à Me Christine Courrégé le soin d'intenter une action en diffamation contre "L'Evénement du Jeudi". Conformément à la promesse que j'ai faite devant le Premier Ministre, j'attendrai mardi avant d'engager une procédure similaire contre le ministre délégué au Logement.
Chers camarades, je m'en suis tenu au squelette des faits, sans aucun commentaire. Vous avez compris que je n'en suis pas moins déterminé à faire établir la vérité. Vous ne feriez pas autrement si votre honneur avait été attaqué selon des méthodes qui sont plus proches de "Je suis partout" que des règles républicaines.
(Applaudissements)

Le président - Merci, Claude Germon.
Cette déclaration était destinée à informer le Comité directeur, vous l'avez

compris, elle n'appelle pas d'autre commentaire.
Nous allons maintenant arriver aux rapports de la Commission des résolutions qui a siégé cette nuit.
Vous allez entendre trois rapports.

- L'un de Daniel Vaillant sur les statuts, qui sera immédiatement suivi d'un vote sur cette partie du travail de la Commission des résolutions.
- Ensuite, il y aura le rapport de Gérard Lindeperg sur les problèmes de stratégie.
- Puis, il y aura celui de Charzat sur l'ensemble du programme.

Ces deux derniers rapports feront l'objet d'un vote commun.
Je donne maintenant la parole à Daniel Vaillant.

Daniel Vaillant

Chers camarades, on a travaillé hier, comme le suggérait Claude Estier, dans la Commission que nous avons à nouveau réunie, et hier soir à la Commission des résolutions. Donc, après mon rapport d'hier devant vous, après les travaux des Commissions dont je viens de parler, plusieurs points (pas nécessairement fondamentaux) ont été réglés et, hier soir, la Commission des résolutions a acté ces différentes suggestions. Par conséquent, aujourd'hui, je suis en mesure de vous exposer très succinctement ces modifications, précisions ou adjonctions.
Peu d'entre elles ont une incidence sur le texte dit "Vaillant", comprenant les orientations ou propositions générales soumises au débat, puis à la délibération des militants. Il s'agit le plus souvent de points à intégrer dans le projet de rédaction des modifications statutaires. Voici ce dont il s'agit. Tout cela n'est pas dans un ordre bien "léché", parce que ce matin... c'était difficile.
Titre 7. Une série de propositions additionnelles concernant les articles 4.6 et 4.7 des statuts, 7.3 et 5.1. Elles visent à rationaliser le travail des Commissions au plan du Conseil national futur comme à l'intérieur des fédérations ou des unions régionales et à inciter les militants à s'investir dans ces travaux de Commissions ouverts vers l'extérieur.
Au titre 8, article 8.1, une nouvelle écriture permet de préciser le rôle des structures d'activité et reconnaît des organismes associés. Leur composition, militante, adhérente ou non, est précisée. Cela vaut notamment pour le MJS.
Autre point, le problème du remplacement du Premier secrétaire national, si la question devait se poser un jour. Dans la mesure où l'on a retenu l'idée d'élire le Premier secrétaire fédéral ou national dans le Congrès, qu'advient-il en cas d'absence ? Difficile de réunir un Congrès et, donc, il est proposé de procéder comme au niveau de la fédération : si le problème se pose c'est au niveau du Conseil national que le remplacement s'opère.
Cela va donc à l'article 7.15 du titre 8.
Au titre 4, article 4.5, nous suggérons de remplacer le mot "annexés" par "liés". De quoi s'agit-il ? Nous souhaitons que les Premiers secrétaires fédéraux soient élus, bien évidemment en fonction de leur motion, par les délégués au Congrès fédéral, dans la deuxième session, par la synthèse intervenue au Congrès mais aussi par un plan d'action fédéral, et nous pensons qu'il est mieux de dire que

Collection Jean Jaurès

ces plans d'action fédéraux sont liés aux motions plutôt qu'annexés aux motions, simplement pour ouvrir, ne pas figer à l'excès en fonction des motions nationales.
Au titre 7 à nouveau, article 7.5. La liste des candidats au titre d'une motion nationale qui feront l'objet en Assemblée Nationale de motion d'un classement pour permettre l'élection des membres du Conseil national au Congrès (membres du Conseil national et non-membres à la fois pour les secrétaires fédéraux) devra comporter au maximum 2/3 de candidats du même sexe. On avait mis 70% dans le texte que je vous avais présenté hier. Les sanctions sont maintenues pour les motions qui ne respecteraient pas cette disposition.
Titre 7, article 7.15. Une modalité apportée concernant l'éventuel second tour nécessaire à l'élection du Premier secrétaire dans le Congrès. Nous précisons par hypothèse, si cette hypothèse intervenait, que seuls les deux candidats arrivés en tête pourraient se maintenir pour le second tour décisif.
Ajoutons quelques points qui ne sont pas nécessairement du domaine statutaire mais qui mériteront éventuellement écriture réglementaire. D'abord un accord entre les camarades du secteur entreprises et nous sur une écriture commune pour la composition des organismes de direction, notamment de la CNE et des groupes entreprises. Deuxième point, un Code électoral interne précisant les modalités de vote interne (politique ou de désignation) sera d'un commun accord inclus dans le règlement intérieur après Bordeaux. De la même manière, la composition des Comités régionaux a fait débat. La représentation proportionnelle étant la règle dans le Parti, comment faire pour que celle-ci puisse s'appliquer au niveau régional par délégation fédérale pour les petites motions remplissant par ailleurs les conditions fixées au titre 1, article 15.4 ? Faute d'une écriture juridique convenable à ce stade, il a été convenu d'introduire dans le règlement intérieur des précisions rassurantes pour les demandeurs, tout le monde étant par ailleurs d'accord. Vous savez que ce règlement intérieur devra faire l'objet d'une écriture après le Congrès de Bordeaux.
Voilà, chers camarades, les résultats de notre travail collectif, hier et cette nuit. La Commission des résolutions a adopté ces propositions à l'unanimité, moins un ou deux refus de vote. J'espère que le Comité directeur dans son ensemble fera un peu mieux encore en étant unanime. Je pense, en effet, que si c'était le cas, le débat pour les militants, pour leurs votes, serait plus clair et simplifié.
Un seul texte. On peut voter pour, on peut repousser le texte, on peut amender le texte. Je vous rappelle que nous avons convenu d'annexer le texte d'écriture juridique de manière que tous cela ait une valeur, conformément à nos statuts actuels. Si tel n'était pas le cas (l'unanimité) ou s'il y avait des choses qui se présentaient ici en alternative, il faudrait alors trouver une présentation claire dans notre document, chère Françoise Seligmann, pour que les militants puissent pénétrer ces domaines un peu impénétrables.
A nous de décider maintenant collectivement. Merci encore pour la collaboration efficace des membres de la Commission et l'état d'esprit positif de tous. Je pense que cet état d'esprit positif de tous devrait nous amener dès ce

matin à voter ensemble et à donner la parole à nos militants dès la semaine prochaine.
Merci.
(Applaudissements)

Le président - Merci à Daniel Vaillant et merci à lui pour le gros travail qu'il a fait depuis plusieurs semaines à la tête de la Commission dont il avait la charge.
Est-ce que quelqu'un souhaite intervenir sur le rapport que Daniel Vaillant vient de présenter ?
Personne ? Alors, je le mets aux voix.
Que ceux qui sont d'avis d'adopter l'ensemble des propositions présentées par Daniel Vaillant veuillent bien lever la main.
Avis contraires ?
Il n'y en a pas.
Abstentions ou refus de vote ?
Eh bien, tu es exaucé, Daniel ! Le rapport est adopté à l'unanimité.
(Applaudissements)
Nous en arrivons maintenant au rapport sur la stratégie.
Gérard Lindeperg ?

Gérard Lindeperg

Chers camarades, je vais être aussi bref que Daniel Vaillant en soulignant que la discussion sur ce texte d'introduction qui concerne la stratégie s'est faite dans un très bon climat et que le texte qui a été présenté a fait l'objet d'un large accord de la Commission, mais qu'il a été toutefois amendé sur quelques points.
Il y a donc 7 propositions d'amendement qui ont été faites et qui ont été intégrées par la majorité de la Commission des résolutions.
Le premier concerne l'électorat. Nous avons pensé qu'il était utile de souligner qu'une partie importante de l'électorat hésite, flotte entre le pôle de gauche et le pôle de droite, et qu'elle ne se reconnaît pas pleinement dans la bipolarisation traditionnelle ce qui nous a amenés à écrire page 2 la précision suivante quand on parlait du contrat : "d'autant qu'une partie non négligeable de l'électorat est aujourd'hui hésitante et a de la peine à se situer par rapport à la bipolarisation traditionnelle. A tous ces hésitants nous devons offrir une perspective."
Voilà le premier amendement.
Ensuite lorsque nous parlons à la page 5 de ceux qui se sont éloignés de nous ou qui ne nous ont pas rejoints, nous parlions dans le texte des jeunes, et nous avons ajouté : les salariés. Troisièmement lorsque page 6 nous avons parlé des sensibilités Communistes, nous avions écrit dans la première version que ces sensibilités Communistes continuent d'exister. Nous avons pensé moins offensant, peut-être plus réaliste de dire "elles existent" au lieu de "continuent d'exister". C'est la troisième modification.
La quatrième est plus importante. Lorsqu'il s'agit de nos alliés potentiels, nous apportons un certain nombre de précisions pour les Radicaux de Gauche, sur les sensibilités Communistes, sur les écologistes, et nous avons apporté la précision

Fondation Jean-Jaurès

suivante. Après la phrase qui dit "très certainement les Communistes en déroute, les sensibilités Communistes existent, certains groupes ou personnalités..." ? Pourquoi pas s'ils partagent clairement nos convictions sur l'essentiel et nous avons ajouté ceci : "d'ailleurs certains éléments venant du centre ont déjà accepté de participer au gouvernement sous l'autorité de François Mitterrand, d'autres sont susceptibles de travailler avec nous". Voilà la quatrième modification.
Enfin, au bas de la page 6, concernant les écologistes, après le débat que nous avons eu en séance plénière, il a paru là aussi utile de préciser les modalités de discussion, les modalités de contact, les initiatives, que l'on était susceptible de prendre avec les écologistes dans les mois qui viennent, et nous avons écrit ceci : "il faut des contacts nationaux pour fixer un cadre et donner une direction, mais également les initiatives locales, départementales et régionales susceptibles de créer des dynamiques sur le terrain".
Enfin, il y a deux modifications, je dirai de détail, à la suite de la description que nous apportons concernant les deux pôles politiques de la vie politique française, la Gauche, la Droite et que nous définissons. Nous allons les qualifier en disant : "d'un côté l'une progressiste, et de l'autre côté nous avons dit l'autre conservatrice", parce que nous avions un paragraphe qui opposait deux conceptions de la politique et de la société mais à aucun moment nous n'avions qualifié. Il a paru utile de le faire en disant que d'un côté il y avait des progressistes et de l'autre côté des conservateurs.
Enfin, à la fin du paragraphe lorsque nous disions d'un côté l'extension de la démocratie culturelle, économique, de l'autre tout au profit, quitte à s'allier avec l'extrême droite, cela nous a paru utile, parce que cela correspond à la réalité, de dire : "quitte à s'allier ici ou là avec l'extrême droite", parce qu'il n'y avait pas évidemment généralisation, il s'en faut d'ailleurs, l'action l'a montré, systématiquement, d'une alliance de la Droite avec l'extrême droite, il y a eu ici ou là notamment dans les Conseils régionaux, et les Conseils municipaux, des alliances et il ne fallait pas assimiler comme le texte le faisait, de manière sans doute excessive. C'est une nuance qui a été apportée.
Voilà pour les 7 modifications qui sont intervenues, donc le texte qui va vous être présenté tout à l'heure pour le vote, annexé aux propositions concernant le programme, est bien entendu susceptible d'être amendé. Il le sera en fonction du débat des militants, peut-être aussi en fonction de l'actualité qui aura évolué d'ici le Congrès de Bordeaux, mais tel qu'il est c'est une bonne base de travail, un début de clarification concernant notre stratégie pour les mois qui viennent.
Merci.
(Applaudissements)

Le président - Il va de soi que le Comité directeur doit se prononcer globalement sur la partie stratégie, alliances, et sur la partie programme. Donc si vous êtes d'accord, je donne la parole maintenant à Michel Charzat, après quoi vous pourrez intervenir sur l'ensemble des deux rapports et nous les mettrons aux voix par un seul vote.

Michel Charzat

Chers camarades, je voudrais tout d'abord me féliciter du résultat auquel la Commission des résolutions est parvenue au terme de 4 heures de délibération, au terme d'un travail très sérieux, qui a permis d'arriver à un texte unanime moins 1 voix contre. Ce travail a permis non seulement d'enrichir le texte qui vous était soumis mais également de prendre en compte un certain nombre de préoccupations ou d'apports, je pense notamment à ceux de nos camarades représentés hier soir par Jean-Luc Mélenchon.

Je voudrais vous proposer une méthode, parce que le travail évidemment a été très complet, pour que vous soyez pleinement informés sans que nous perdions trop de temps dans l'examen de ces travaux. Je vous propose de considérer que tous les amendements rédactionnels qui ont été adoptés par les trois Commissions de travail du Comité directeur soient pris en compte comme nous l'avons fait hier soir et transmis pour être intégrés dans la Commission de travail qui va demain rédiger. Donc, je ne parlerai pas de tous les amendements rédactionnels qui ont été adoptés par nos Commissions et je vais centrer mon intervention sur les amendements qui ont suscité des échanges qui concernent un certain nombre de problèmes plus politiques.

Le préambule tout d'abord.

Dans le préambule, il a été souhaité et acquis que nous intégrions la notion d'un mode de développement humain et que nous fassions référence plus loin dans le texte à l'idée d'un indicateur qui permettrait de prendre en compte d'autres critères que ceux quantitatifs ou monétaires qui aujourd'hui sont trop exclusivement ceux qui permettent de mesurer le développement notamment le développement économique.

Nous avons, dans les défis, décidé d'inscrire un nouveau défi qui concerne l'avenir des Dom-Tom, ce défi pourrait être libellé de la manière suivante : "alors que se manifeste Outremer une double aspiration à la spécificité, à la solidarité, nous devons tout à la fois développer l'emploi, approfondir la décentralisation, réussir l'intégration européenne et la coopération régionale". J'ajoute que nous avons décidé de faire mention des Dom-Tom à plusieurs reprises dans le corps du texte pour manifester, bien sûr, l'intérêt que l'avenir des Dom-Tom suscite chez nous.

Voilà donc pour le préambule.

J'en viens maintenant au premier engagement.

Dans le chapeau du premier engagement a été intégré un passage concernant la croissance dans le cadre de la construction de l'Europe, croissance qui doit être favorisée par la mise en œuvre des décisions récentes et en application de Maastricht.

Le point 1 concernant l'aménagement du travail a été restructuré. En effet, il est mentionné dans l'intitulé "Moduler le coût du travail des jeunes", page 8, on a pensé que cette formulation ne convenait pas et nous lui substituons la notion suivante : "favoriser l'embauche des jeunes les moins qualifiés".

Le point 2 lui-même a été réaménagé, si je puis m'exprimer ainsi, de la manière

suivante. Il s'intitule : "développer le temps partiel". Premièrement, réduire la durée du travail, favoriser cette réduction en inscrivant parmi les propositions l'idée de la convergence des efforts initiés au niveau européen pour aller vers les trente cinq heures. Deuxième précision, en ce qui concerne le temps partiel, il a été acté que le développement du temps partiel devait plus particulièrement être mis en œuvre dans le service public dans l'administration. Enfin, troisièmement : développer le temps choisi. Il a été souhaité que la notion d'agence unique et décentralisée ne soit pas retenue, c'est la raison pour laquelle nous nous contentons dans la définition d'évoquer la nécessité d'une meilleure coordination du service public et de l'emploi.

En ce qui concerne le point 3, développer la formation continue, nous ne parlons plus d'un compte épargne formation. En revanche, nous souhaitons développer le crédit formation pour les adultes peu qualifiés.

Voilà les propositions de restructuration, de re-formulation qui ont été retenues par la Commission.

J'en viens maintenant au deuxième engagement qui concerne cette nouvelle rédaction de droits que nous voulons promouvoir. En ce qui concerne le point 5, il est souhaité que, non seulement nous maintenions le remboursement par la sécurité sociale de l'IVG, mais que nous améliorions également le remboursement de la contraception. La notion de contrat d'union civile a fait l'objet d'un long et important débat et au terme de ce débat, cette notion a été maintenue. D'autres formules faisant appel à une notion de partenariat ont été défendues notamment par Jean-Luc Mélenchon, il est apparu à la Commission que la formule qui commençait à entrer, si je puis dire, dans le domaine public, et qui suscitait un début de dynamique, méritait d'être retenue. En revanche, un point nouveau a été décidé. Il s'agit d'aller plus loin, nous y sommes dans l'égalité entre les hommes et les femmes, mais il faudrait inscrire l'engagement d'aller plus, dans le domaine des droits des salariés au sein de l'entreprise. Ce qui impliquera la mise en évidence d'un certain nombre d'objectifs pour accroître l'information des salariés, pour favoriser le dialogue social et enfin sans doute pour organiser la participation des salariés dans les organismes sociaux. Ces amendements viennent pour l'essentiel du secteur entreprise.

Point 6 : promouvoir l'espace rural. Il a été précisé à la demande du ministre compétent, particulièrement compétent en l'occurrence, de mentionner le rôle de producteur de l'agriculteur, pas seulement le rôle d'aménageur ou de défenseur de l'environnement.

Le point 7 qui concerne les droits des générations futures et notamment le problème du principe de la bioéthique a fait l'objet d'une re-formulation, le texte était un peu vague, nous avons souhaité l'enrichir de manière à mieux faire apparaître quelques grands principes moraux. Toujours dans ce point 7, préserver l'environnement, nous avons décidé d'ajouter parmi l'énoncé des mesures que nous proposons, de rajouter l'utilisation de la fiscalité en précisant qu'elle constituait un moyen approprié de lutte contre les pollutions sans prendre d'engagement supplémentaire. De même, pour ce qui est des transports et de la priorité en faveur des transports collectifs que nous souhaitons encourager, une

Fondation Jean-Jaurès

formulation plus directive, plus contraignante a été souhaitée. Elle sera mise au point dans la Commission.
Voilà, chers camarades, pour le deuxième engagement.
J'en viens donc au troisième engagement qui concerne les sécurités. Nous voulons protéger le quotidien et assurer le lendemain.
Concernant le point 8, "maîtriser l'évolution des dépenses de santé", nous avons corrigé un certain nombre de coquilles. Je vous le précise car il s'agissait là de coquilles qui altéraient le sens de nos propositions puisque nous parlions de maîtriser les dépenses d'assurance maladie. Ce sont bien des dépenses de santé. Cela a été rectifié. Nous avons décidé de mieux concrétiser la volonté de mettre en œuvre le développement des contrats d'objectifs et de l'évaluation sanitaire.
Enfin, dans le point 10 qui concerne la sécurité au quotidien, une nouvelle formulation concernant le problème de la petite délinquance des mineurs a été retenue. C'est une proposition d'amendement qui a été faite par Alain Richard. Cet amendement interviendrait à la fin de la page 16. Ce serait un alinéa 2 reformulé ainsi : "Pour mettre fin au sentiment de quasi-impunité qui se développe dans certains quartiers, il faudra traiter cet important problème qui constitue plus de 25% de la petite délinquance urbaine par des procédures marquant un rappel de la règle légale". Cette formulation se substituant à la formulation initiale.
Concernant le troisième intitulé, "une coopération européenne pour la maîtrise des flux et la sécurité", il a été décidé, pour éviter de lier la maîtrise des flux et le problème de la sécurité, de dissocier ces deux termes. Il y aurait donc un tiret "une coopération européenne pour la maîtrise des flux" et un deuxième tiret consacré au problème de la lutte contre la délinquance. On dissocierait donc complètement ces deux volontés. Nous avons épuisé les amendements concernant le troisième engagement.
J'en viens maintenant au quatrième engagement : "La solidarité : exclure l'exclusion, réussir l'intégration".
S'agissant du point 14, une politique d'intégration, nous rappelons que certes la polygamie est exclue et cela bien sûr est maintenu dans le texte. Nous rappelons également que la répudiation n'appartient pas au droit français. De même, page 20, lorsque nous évoquons le problème du service national pour les jeunes qui bénéficient de la double nationalité, nous dirons certainement quelque chose s'inspirant de cette formule : "en cas de double nationalité, le service national devra s'effectuer en France pour ceux qui veulent y rester".
Le dernier intitulé "respect de la laïcité et de la liberté du culte" devient "respect de la liberté du culte", sachant qu'une formule plus complète concernant la laïcité sera inscrite dans la partie "repères".
Nous en arrivons au cinquième engagement consacré à la démocratie. Concernant l'immunité parlementaire, il a été souhaité (et je crois à juste titre) d'éviter cet effet d'arrêt qui fait que les hommes et les femmes politiques sont mis en quelque sorte au banc de l'opinion. Nous avons donc reformulé profondément cette proposition de la manière suivante. Désormais, nous disons "centrer (et non pas restreindre) l'immunité sur l'activité directement liée à

l’exercice du mandat".
Le point 16 a fait l’objet d’un long échange au terme duquel nous intitulons ce point : "élargir le champ du référendum". C’est-à-dire que le premier paragraphe est maintenu. En revanche, le second est entièrement supprimé. Il n’est pas apparu opportun de maintenir cette proposition pour les raisons que chacun comprend et il est sans doute délicat, compte tenu de l’opinion et des risques de dérapage, même si nous avions pris les précautions de mettre un certain nombre de verrous en place, de faire cette proposition. Donc, nous élargissons le champ du référendum mais nous ne proposons pas la création d’un référendum d’initiative populaire, au moins au niveau national.
Le point 17 a fait l’objet d’une discussion également très riche qui avait d’ailleurs été entamée publiquement avec Mme Le Mans (?) à la réunion du Comité directeur. Concernant le quinquennat, on peut dire que les Socialistes en ont parlé. Pour le moment, il ne semble pas que les Commissions aient décidé (cela peut évoluer) de retenir une formulation. Bien sûr, le Congrès de l’Arche avait décidé le principe du quinquennat renouvelable éventuellement ainsi que le rejet du système présidentiel à l’américaine. Hier, non seulement le problème a été évoqué mais il a été semble-t-il décidé de ne pas inscrire, au moins à ce stade de notre réflexion, une formulation d’un principe qui a été décidé par le Congrès de l’Arche.
Ce point deviendrait le point suivant : "accroître le pouvoir du Parlement, harmoniser les modes de scrutin". Le premier tiret est inchangé. S’agissant du deuxième tiret, "limiter les cumuls", il a été décidé de supprimer la limitation à trois du nombre des mandats successifs pour un même poste de maire, de président du Conseil général ou régional. En revanche, l’autre limite de cumul qui avait été proposée a été acceptée sous réserve que ce cumul du mandat de député ou de sénateur soit limité aux seuls mandats de président du Conseil général ou régional ou de député européen. Cela revient à dire que le mandat de maire de grande ville est considéré au regard de la tradition Socialiste et républicaine comme compatible avec l’exercice d’un mandat de député, du moins dans l’état actuel de l’opinion. Dans notre sagesse, nous avons indiqué que le non-cumul pour le mandat de député et de sénateur avec les postes de président du Conseil général ou régional, voire du mandat de député européen, ferait l’objet d’une application progressive, comme cela a d’ailleurs été prévu dans la loi de 1985.
Concernant l’harmonisation des modes de scrutin, il a été souhaité qu’une phrase rappelle notre attachement à un système qui assure à la fois la stabilité des exécutifs et une représentation des minorités.
Voilà, chers camarades, les amendements, les précisions et les re-formulations qui sont intervenus dans la discussion portant sur les cinq engagements.
J’en viens maintenant à la partie "repères". Cette partie a été examinée d’une manière à mon avis plus rapide sans remettre en cause un certain nombre de formulations qui, pourtant, étaient lourdes. Je m’en réjouis.
Nous constatons page 27 en ce qui concerne l’école, le système éducatif, la substitution de la notion de déconcentration à la notion de décentralisation qui

avait été imprudemment mise à cet endroit. Page 28, nous rajoutons, dans le paragraphe concernant la sécurité de l'entreprise, un développement qui précise quelle est notre vision de l'entreprise, vision fondée sur l'intervention des travailleurs, sur la notion de co-responsabilité. Nous reprenons dans ce domaine, je pense, pour ne pas avoir de difficultés entre nous, les formulations retenues dans le texte du projet. Enfin, dans le troisième repère, il a été décidé de consacrer quelques lignes au rôle dans l'économie mixte des commerçants, des artisans, ainsi que des pécheurs.
(Rires)
Je ne parle pas des chasseurs !
Chers camarades, une précision qui, elle, porte sur le fond. Un amendement qui touche à un débat politique a été apporté concernant la CSG. De mémoire, nous avons décidé de restreindre le transfert progressif des financements des cotisations sociales à la seule branche allocations familiales ; sachant que ce transfert répond bien sûr à un objectif de justice fiscale. Mais nous n'avons pas voulu étendre ce transfert à d'autres régimes ou à d'autres cotisations par un souci, je crois, de réalisme politique bien évident.
Voilà, chers camarades, les principales modifications qui ont été retenues cette nuit. Je crois que maintenant nous avons un programme ; un programme qui correspond à une conception nouvelle de l'exercice, fondé sur la volonté de répondre aux aspirations des Français, de prendre appui sur notre bilan, de prolonger, d'éclairer l'action du gouvernement par une visée de réformes audacieuses et réalistes. Nous avons également une méthode moderne, celle du contrat. Nous avons un parti qui conduit (on vient de le voir) sa rénovation et son renouveau tranquille.
Chers amis, les militants vont s'emparer de notre texte. Je pense que dès septembre ils en feront l'un des instruments essentiels de la reconquête. Nous avons des engagements, nous avons fixé des repères, nous avons un contrat, nous avons un parti, je l'espère, mobilisé. Nous allons, je pense, favoriser une dynamique de reconquête dans l'opinion.
Autant de raisons d'y croire, d'y aller et de gagner.
(Applaudissements)

Le président - Merci à Michel Charzat pour le travail considérable qu'il a accompli au cours des différentes phases de rédaction de ce programme.
Vous venez donc d'entendre les rapports de Gérard Lindeperg et de Michel Charzat sur les stratégies, les alliances, et sur l'ensemble du programme. Ceux qui ont le désir maintenant d'intervenir sur ces deux aspects peuvent le faire.
La parole est à Didier Motchane.

Didier Motchane

Mes chers camarades, j'ai déposé hier un texte au Comité directeur que j'ai présenté. Je l'ai remis au président du Comité directeur qui semble l'avoir oublié. Et j'ai demandé hier à la Commission des résolutions si elle partageait l'impression que j'avais que ce texte était un texte alternatif.

Fondation Jean Jaurès

J’ai eu le plaisir de découvrir deux points d’accord (je ne crois pas qu’il y en ait eu plus) entre l’ensemble de la Commission des résolutions et moi-même.
Le premier de ces points d’accord est que ce texte me semblait clairement alternatif ; c’est la raison pour laquelle je n’ai pas pensé à amender le texte qui vient de vous être rapporté. Cette opinion était partagée par tout le monde sans difficultés. La Commission des résolutions m’a demandé quel était le statut que nous souhaitions donner à ce texte. Je vais vous expliquer les raisons qui en substance - je vais les résumer puisque je l’ai dit hier - nous conduisent à rejeter à la fois le texte sur la stratégie et le texte du programme, qui nous ont conduits à accepter, à approuver la modification des statuts, explications que vous trouvez à la lecture de nos propositions pour une refondation d’une Gauche citoyenne.
Je ne reviendrai pas sur ce que j’ai dit hier. J’ajouterai une phrase que j’ai oubliée. J’ai parlé du problème des institutions et j’ai parlé de l’allure de plus en plus monarchique de notre République, et je remarque sur la question des institutions en général, qui n’est pas la seule qui soit importante, mais qui est l’une des plus importantes, la discrétion, pour ne pas dire à certains égards le vide du projet de programme que vous allez adopter tout à l’heure.
Ce que j’ai oublié de vous dire, c’est que lorsqu’on envisage le problème de la vie civique, du rôle du Parti dans les institutions, les rapports entre le Parlement et le Président de la République, les rapports entre les Socialistes et le Président de la République, en particulier quand il est issu de leurs rangs, ce que j’appelle les problèmes de la dérive monarchique, ce n’est pas essentiellement ni surtout au monarque que l’on s’adresse, c’est à ses sujets, et c’est d’abord et surtout le problème des Socialistes et le problème du Parti Socialiste. C’est la raison pour laquelle je considère comme particulièrement désolant que ce projet que vous allez adopter confirme, et justement dans une année où il y aura des modifications de la Constitution, où l’on parlera, où l’on discutera du problème de nos institutions, confirme et accentue la démission du Parti Socialiste à cet égard.
Le deuxième motif de satisfaction à constater l’accord que j’ai trouvé à la Commission des résolutions concerne, je vous l’ai dit, les statuts. Mais là, mes camarades, je dois vous dire ce que nous savons tous, c’est que les règles et les statuts sont des choses très importantes, mais qu’ils valent ce que vaut la manière dont on les applique. Or notre expérience depuis un certain temps de la désignation de nos candidats, avec les positions qui ont été prises d’abord pour refuser le Congrès que notre courant réclame depuis plus d’un an, ensuite pour décider d’un Congrès dont la dernière Commission des résolutions, je veux dire celle d’il y a un mois, disait elle-même qu’on ne savait plus si c’était un vrai faux Congrès ou un faux vrai Congrès, avec le fait qu’il n’y aura pas de débat, qu’il n’y aura pas de possibilité physique de débat en dehors de cette réunion sans doute du Comité directeur, nous conduit à présenter notre texte comme l’explication du vote négatif que nous allons émettre.
Il y a à cela une deuxième raison qui est un troisième constat d’accord. Je suis comme beaucoup, je ne suis pas insensible aux compliments, mais je dois dire

que je suis particulièrement sensible aux compliments, je devrais dire plutôt aux éloges, quand ils émanent de camarades avec lesquels je peux être en désaccord, mais dont j'ai toujours été amené à reconnaître, comme d'ailleurs, je pense, vous tous, le rôle qu'ils jouent et les qualités qu'ils ont et qu'ils apportent depuis longtemps à leur Parti. C'est la raison pour laquelle je n'ai pas été insensible, mes camarades, en entendant il y a peu de temps Pierre Mauroy me faire cet éloge. Plus exactement c'est Jean-Pierre Chevènement qu'il a complimenté, mais comme - c'est une des qualités de Pierre et d'un certain nombre d'entre nous - la sincérité ne se sépare jamais de la chaleur personnelle, quand Pierre Mauroy a fait compliment à Jean-Pierre Chevènement d'être vraiment l'opposant parfait, je l'ai pris un peu pour moi.

Seulement, mes camarades, cela m'a aussi incité aujourd'hui à dissiper un malentendu. Nous sommes aujourd'hui minoritaires, opposants si vous voulez. Mais nous n'avons aucune intention d'être les opposants de service, d'être ceux qui vous donneraient la possibilité de montrer que tout se passe selon la réalité d'un véritable débat public, enfin d'un véritable débat démocratique à l'intérieur du Parti. Je reviens à ce que je disais sur le fait que la manière d'appliquer les statuts est aussi importante que la qualité de ces statuts. Je répète ce que j'ai dit hier, pendant un an au moins, nous avons eu des militants sans Congrès, vous avez décidé au dernier Comité directeur d'avoir un Congrès sans militants !

Eh bien, mes chers camarades, nous ne sommes pas d'accord pour jouer là dedans le rôle que vous souhaitez nous assigner. Nous pensons que le débat aura lieu, et le plus tôt sera le mieux.

Ce débat, qui dépasse à l'évidence le Parti Socialiste, il doit en ce qui nous concerne avoir lieu d'abord et surtout entre nous, dans le Parti Socialiste. Nous ne pouvons pas accepter cette mascarade, ce simulacre de débat par exemple sur Maastricht, cette manière de dire que tout se résume à la question de savoir si on est pour ou contre l'Europe. Je ne vais pas répéter ce que j'ai dit hier, ce que moi-même et beaucoup d'autres ont eu l'occasion de dire depuis un certain temps. Je reconnais qu'hier, à la Commission des résolutions, il y a eu à certains moments dans la discussion un débat d'une certaine qualité, parfois d'une très bonne qualité, pas toujours. Mais cela se fait dans le petit nombre que nous sommes forcément à la Commission des résolutions, et cela se fait dans un dispositif où tout est agencé pour tenir en réalité les vraies questions en dehors de nos militants, en dehors de nos sections, jusqu'à l'impossibilité physique d'en débattre que vous avez organisé.

Alors je terminerai en disant que je reconnais le travail qui a pu avoir lieu, certains passages de la discussion d'hier en témoignent. Mais très franchement, ce texte, il n'est ni fait ni à faire ! Très franchement, c'est le degré zéro de l'écriture politique ! En arriver là pour le Parti Socialiste, et j'ai pris l'exemple des institutions, je pourrais prendre un à un tous les chapitres de ce texte, c'est quelque chose, mes camarades, qui me paraît extrêmement triste. Je souhaite qu'à travers, quand elles pourront avoir lieu, les quelques réunions de sections qui pourront se tenir, je souhaite que par delà le Congrès de Bordeaux, et apparemment il faudra attendre décembre 1993, après tout ce qui se passera en

1992, après les élections législatives, on permette aux militants Socialistes d'avoir un vrai Congrès avec de vrais enjeux engageant la responsabilité et le rôle politique des uns et des autres.
J'espère que d'ici là nous aurons commencé à nous reprendre.
Excusez-moi d'avoir été un peu long. Je ne cherche pas à faire preuve d'une emphase inutile au moment où nous sommes, mais je pense que nous avons beaucoup de raisons de ne pas accepter de passer par profits et pertes des opérations comme celle que nous sommes en train de vivre, et je souhaite que progressivement nous soyons nombreux, suffisamment nombreux pour y mettre un terme.
(Applaudissements)

Le président - Merci.
Didier, je voudrais te dire que je n'avais pas oublié le texte que tu m'as remis hier et que j'avais compris comme tout le monde que c'était bien un texte alternatif. Je retiens de ton explication, enfin de ton intervention, que tu considères ce texte comme une explication du vote négatif que vous allez émettre sur le texte de la majorité, ce qui veut dire que vous ne demandez pas de vote sur votre texte ?

Didier Motchane - Tout à fait. J'ai expliqué nos raisons.

Le président - Nous sommes bien d'accord.
Gérard Le Gall a la parole.

Gérard Le Gall

Mes chers camarades, au risque de vous décevoir, je serai très très bref. Je voudrais intervenir sur deux points.
Le premier point, c'est que je regrette notre timidité sur la partie concernant les institutions, et le deuxième point vient en complément de ce qu'a dit Michel, qui a évoqué à propos des méthodes de scrutin les deux principes qui guideront notre choix final sur ces modes de scrutin, à savoir la stabilité de l'institution et le principe de représentation des minorités. Mais ce que Michel ne vous a pas dit, c'est que les modes de scrutin qui étaient déclinés dans le texte un à un ne figurent plus, et donc il faudra une nouvelle rédaction infiniment moins précise que les propos déjà un peu trop généraux à mon gré.
Et puisqu'on était dans la partie des cinq engagements, donc on est là pour s'engager, je demanderai à la direction du Parti, donc au Premier secrétaire, que dans le cadre des dispositions d'esprit du Premier Ministre, on crée à l'automne une Commission entre tous les partis représentés à l'Assemblée, ou plus globalement - je crois que les modalités ne sont pas encore fixées - nous ayons dans les plus brefs délais une Commission de travail au sein du Parti qui devrait rendre ses conclusions, dans mon esprit, au Congrès de Bordeaux, car je n'imagine pas que le Parti Socialiste ait sur un tel sujet un vide sur les modes de scrutin. D'autant plus qu'il y a des problèmes de conjoncture liés, sur le mode de

Fondation Jean Jaurès

scrutin sénatorial, au débat sur Maastricht.
Donc je crois que dans un esprit de responsabilité, on a souhaité sur ce sujet reporter la décision ou l'explicitation sur les modes de scrutin au mois de juillet, mais j'aimerais que nous travaillions dès le lendemain de ce Comité directeur, et qu'en juillet nous ayons des idées précises, car il faudra que nous ayons des idées précises pour débattre avec les autres partis.
Merci.

Le président - Merci. Jean-Luc Mélenchon...

Jean-Luc Mélenchon

Je crains de ne pas pouvoir être aussi bref que Gérard, hélas, et je vous prie de m'en excuser.
Je crois que tout le monde a bien compris hier dans la discussion préliminaire du Comité directeur l'état d'esprit dans lequel se situaient tous ceux qui avaient présenté le texte, la contribution qui avait été distribuée à l'entrée du Comité directeur, puis présentée à la Commission des résolutions, intitulée "vivre autrement"
L'idée générale était que la phase dans laquelle nous sommes, est le moment où chacun d'entre nous doit faire les efforts maximum non pas pour refonder la Gauche, ce qui supposerait que l'on accepte l'idée qu'elle ait été détruite, mais pour donner sa chance à notre Parti d'être l'axe de la recomposition, dont tout le monde s'accorde à dire qu'elle est encore devant nous.
A partir de là, voilà l'état d'esprit avec lequel on abordait les trois questions qui nous étaient posées.
Premièrement, la question des statuts, et je rappelle aux camarades, qui sont des experts en statuts actuels, que cette question des statuts est la seule qui fait l'objet d'un Congrès ordinaire, dans ces conditions c'était la seule qui aurait pu statutairement donner lieu à d'éventuels rapports de force qui auraient dû se traduire ensuite statutairement dans la composition des directions, mais comme toute cette affaire avait été balayée précédemment et que nous avions évidemment accepté la règle du jeu, qui nous était proposée par le Premier secrétaire, d'avoir un Congrès ouvert intellectuellement, où tous les moyens soient rassemblés sans que l'on se demande continuellement ce qu'il adviendrait ici ou là de telle direction fédérale, je pense qu'il faut entendre la conclusion à laquelle nous arrivons sur cette question des statuts pour ce qu'elle est, puisque tout à l'heure nous avons levé la main sur le projet de réforme statutaire, et il n'y avait d'ailleurs aucune raison particulière de s'opposer aux propositions qui sont faites, qui sont bonnes, et de nature à faire bouger peut-être d'aérer, en tout cas cela vaut la peine d'essayer, le fonctionnement du Parti.
Donc, ceci étant balayé, on se trouvait tout de même dans un certain confort pour aborder les deux autres questions, celle de la stratégie et celle du programme. J'entends bien que sur le plan de la méthode, on peut difficilement dissocier stratégie et programme, mais au point où nous sommes parvenus, et en tout cas au point où arrive le texte, qui nous a été proposé, on voit bien qu'on

Fondation Jean Jaurès

pouvait imaginer qu'il y ait alternative, option sur cette question. Pourquoi ? Parce que le texte qui nous est proposé, et je ne voudrais choquer personne, est tellement large, il prévoit tellement, il peut être la formule algébrique de tellement de résultats arithmétiques différents, mais dans une famille d'idées, qu'à la limite on aurait pu avoir options. Car pour ce qui nous concerne, c'est tout à fait clair, et depuis un bon moment, ce n'est pas une surprise, que la contribution que nous faisons, ce que nous croyons juste de proposer, est tout à fait clair, détaillé, précis. Cela fait quatre ans que la formule est peaufinée, arrondie, elle a d'ailleurs donné lieu à quelques interventions à cette tribune, mes camarades, entrant dans la réflexion de savoir dans quelles conditions peut se passer l'alliance avec les Verts, dans quelles conditions se présente la discussion avec les rouges, les deux points de vue peuvent-ils donner lieu à coalition ?.. les problèmes sérieux et de fond auxquels nous allons être confrontés pour la mise en place effective de notre stratégie. Sur ce point, on aurait pu imaginer qu'il y ait options, ou alors que la question de la stratégie soit disjointe du programme, dans la mesure où nous constatons que les différents points de vue ne sont pas tels qu'ils sont exprimés aujourd'hui séparés par des années lumière. Je ne vous dis pas qu'il n'y ait pas une lecture du texte proposé par la majorité du Parti qui puisse en effet se situer à des années lumières du nôtre, mais aujourd'hui ce n'est pas comme cela que cela se présente.

Enfin arrivait le programme, là les conditions d'ouverture du débat devraient normalement être maximales, parce que sur un programme, ou bien on rejette complètement les fondements du programme, ou bien on est en gros dans une perspective, je l'ai résumée tout à l'heure, si c'est le programme qui doit nous permettre de donner sa chance au Parti Socialiste d'être l'axe de la recomposition on n'a pas en tête qu'il faut balayer tout cela d'un revers de main. L'affaire est très ouverte. Que va-t-il se passer ? En tout cas, mois je l'espère, des centaines de débats dans les sections du Parti, certainement comme c'est de tradition dans notre organisation, des milliers d'amendements remontant sur le secteur des fédérations ayant transité par les Congrès fédéraux, les réunions d'information, etc., à la fin une nouvelle synthèse dans laquelle sans doute on intégrera beaucoup de ces choses venues des débats du Parti.

En tout cas moi j'en fait le pari, j'entends dire qu'il ne se passera rien, cela n'est pas acquis, et parfois c'est aussi cela le rôle positif d'une minorité, c'est d'être capable d'aiguillonner. A partir du moment où le représentant de la minorité appelle telle ou telle fédération, lui dit : "quand a lieu ton débat, ton vote de sections ?" Tel ou tel premier fédéral peut-être aurait eu sans cela l'idée d'aller un peu routinièrement aux tâches, qui doivent être faites, se sent stimulé, les réunions ont lieu, la minorité a un rôle à faire. Il n'est pas établi qu'il n'y aura pas de débat, de contribution, que les militants s'en fouteront.

Tout cela dépend de nous. Si on le veut, cela doit être possible, puisque c'est nécessaire, il faut donc le faire !

Donc, on va y contribuer, mais on voit bien que sur cette affaire de programme les choses sont normalement intellectuellement extrêmement ouvertes. C'est dans cet état d'esprit que pour ma part j'ai participé à la Commission des

résolutions et de ce point de vue il ne m'est pas venu à l'idée, à cette étape là, de demander si la Commission trouvait ce que je proposais alternatif, puisque le but de l'opération était précisément que cela ne le soit pas. C'est cela, quand on veut amender, faire avancer.
J'observe que pendant toute la durée de la Commission des résolutions, l'échange a été ouvert, et qu'ici et là, des propositions que j'ai faites ont été retenues, qu'on les a intégrées à différents endroits du texte de la majorité, qui donc aurait pu à la fin en intégrer davantage encore.
Bref, cela s'est passé comme cela, cela est positif.
Maintenant il restait à la fin de tout cela, on l'a bien vu, au total 4 ou 5 points auxquels il était difficile de renoncer, en disant : dorénavant on s'en fiche, alors qu'on l'a dit, expliqué beaucoup, et répété dans le Parti, principalement la question des 35 heures, les questions liées à l'égalité hommes-femmes, quelques questions liées à la citoyenneté, et enfin celles liées au co-développement.
Au point où on en était, je me disais qu'il devait être possible de prolonger le débat devant les militants, en proposant trois, quatre amendements, soumis au vote des militants. La majorité de la Commission des résolutions n'a pas conclu de cette façon. Nous avons réfléchi, et en effet la Commission a pensé que c'était un tout.
J'en comprends les raisons, je ne suis pas sûr d'être avec mes amis de la Gauche Socialiste ceux qui étaient principalement visés par l'idée du tout, mais c'est comme cela, la majorité a conclu de cette façon. On a réfléchi à l'idée de savoir si on pouvait faire des options, et Alain Richard a rappelé que quand on entre dans une logique d'options, cette logique ne recouvre pas toujours dans l'alternative qu'elle présente de courants en tant que tels, et que deuxièmement il faut s'entendre sur la formulation des options. C'est juste. Il a donné pour exemple le texte de l'Arche.
J'admets, pas de possibilité de déposer des amendements à côté du texte, pas de possibilité de faire des options. Une fois arrivé là on avait quand même épuisé toutes les voies qui permettaient de voir comment on pouvait concilier et en même temps ouvrir. Il a donc bien fallu conclure, et nous voilà !
Encore un mot, avec votre permission, sur l'état d'esprit général du texte. Moi je crois qu'on a toujours intérêt à amender, même quand on est minoritaire, on a intérêt à proposer. Pourquoi ? Parce qu'on a intérêt à ce que le texte soit aussi bon que possible déjà pour soi, en se disant : si c'est bon pour soi, c'est bon pour les autres, et en particulier sur la question du développement humain et l'indicateur du développement ou la question du co-développement durable. Je vous dit que je regrette que ces questions n'aient pas été placées au centre, à la tête du projet qui va être soumis aux militants.
Pourquoi ? Parce que c'est quand même l'affirmation de ce qu'est concrètement la petite formule du texte adopté à la majorité du Congrès de l'Arche qui dit que les Socialistes sont dans un rapport critique au modèle capitaliste. En quoi consiste ce rapport critique, où est cette posture, où est la critique du modèle de développement capitaliste ? Je pensais que c'était conforme à la réforme idéologique à laquelle nous avons essayé de procéder que de commencer à

définir ce rapport critique comme étant la logique du développement humain et le co-développement durable. On va me dire qu'on l'a mis dans le texte, on l'a mis ici et là, il faut que ce soit le fil conducteur, c'est ce qui permet à la fois de comprendre la continuité Socialiste, et deuxièmement de ne pas laisser prendre des drapeaux et occuper des terrains qui sont les nôtres.
Donc camarades, puisqu'on ne peut pas amender pour les raisons de cohérence, que j'ai rappelées tout à l'heure, et qui sont en fait sont celles de la majorité, puisqu'on s'aperçoit que sur la question des alliances là les choses sont posées de façon extrêmement précise, et délimitée, depuis un certain temps, puisque ce serait ridicule d'avoir un amendement ou un contre texte qui traiterait de la question des alliances, et mettrait bout à bout 5 amendements, le plus raisonnable à cette étape est donc d'en faire un texte et de le soumettre au vote des militants.
Ce n'est pas ce que nous aurions préféré, c'est tout à fait clair, et cela doit être dit en toute franchise, mais entre cela et rien, il n'y avait pas d'espace.
Je crois que quand même tout le monde comprend le naturel qu'est le nôtre. On va faire cela, parce que rien ce n'est pas pensable, en tout cas ce ne serait pas loyal, et pas franc, puisqu'on n'en penserait pas un mot, donc nous soumettrons au vote des militants la proposition dite "pour la belle alliance", puisque cela fait une logique. J'espère que les choses se passent ensuite bien, qu'elles devraient être très décontractées, puisque nous sommes tous convenu maintenant depuis plus de deux mois que le Congrès extraordinaire ne sera pas un Congrès à enjeux de pouvoir, comme on l'a dit, si cela s'applique aux grands courants du Congrès de Rennes, cela doit certainement s'appliquer également aux autres, donc on peut aller tranquillement à la discussion et évidemment... évidemment au Congrès de Bordeaux une fois qu'on aura vu le résultat des votes et des discussions à la synthèse, parce que, compte tenu de l'étape que nous aurons à franchir dans l'année 1993, il est évident que c'est la synthèse qui est à l'ordre du jour.
Merci.
(Applaudissements)

Le président - Laurent Fabius...

Laurent Fabius

Chers camarades, deux mots sur un point précis, et un raisonnement plus général.
Hier, dans la Commission des résolutions, comme l'a fort bien rappelé Michel Charzat, nous étions arrivés unanimement à l'idée que comme des positions étaient différentes, et comme il ne fallait pas interférer avec des débats qui peuvent avoir lieu sur ce point dans le pays, et des décisions que peut être appelé à prendre le Président de la République, nous étions arrivés à l'idée unanime qu'il ne fallait rien dire sur le mandat présidentiel.
La nuit porte conseil, et ce matin je voudrais exposer les raisons pour lesquelles je crois que ce n'est pas une bonne idée. Pourquoi ?

Fondation Jean Jaurès

Parce que je suis, comme vous, je lis les journaux, j'écoute la radio, je regarde la télévision de temps en temps, et je me dis que si sur ce point, qui est un point important, qui peut faire débat entre nous, qui va faire débat dans l'opinion, notre texte qui va de 1993 à 1998 est complètement silencieux, nous risquons d'aboutir à un double résultat.

1) Comme le problème existe et que la nature a horreur du vide (avec certains appuis qu'il faudrait donner à la nature), je crains que cela devienne la question centrale qui soit posée au Congrès de Bordeaux, ce qui n'est certainement pas l'idée.

2) Je crains que ce silence dans notre texte, qui n'aura pas d'effet de rassemblement, bien au contraire, serve à une critique de l'ensemble du texte lui-même, disant : "Vous voyez bien qu'il n'y a rien dans le texte contrat de programme, puisque sur cette question essentielle, c'est le silence !" C'est ce qu'on commence à entendre dans certains commentaires de presse.

Je ne vois pas trop comment empêcher cela, sauf à ce que, par je ne sais quelle opération totalement illusoire (et qui d'ailleurs n'aurait pas de sens), nous prenions l'engagement (que personne ne demande) de ne pas aborder ce texte. Cela n'aurait pas de sens et personne ne le demande.

Donc, je suis amené, et je vous prie de m'en excuser (car j'aurais préféré avoir cette réaction hier, mais vous savez comment est le débat... cela va, cela vient, et puis il y a une solution de synthèse, je le répète, unanime), à vous demander de reconsidérer cette position et à faire figurer dans notre texte, page 23, un alinéa purement factuel qui consisterait à rappeler ce qui est la position du Parti Socialiste et à la rappeler en des termes tels que cela ne gêne évidemment personne. Cette rédaction pourrait être la suivante : "Enfin, le Parti Socialiste a, lors du Congrès de l'Arche, rejeté une évolution des institutions qui irait vers un régime d'inspiration présidentielle à l'américaine et retenu le principe de la fixation à cinq années de la durée du mandat présidentiel renouvelable une fois."

C'est factuel. De toutes les façons, à partir du moment où notre contrat porte sur la période 1993-1998, il est très possible que les choses soient réglées avant, et je pense qu'on évitera ainsi de focaliser (ce que, j'ai compris, personne ne souhaite) le débat sur ce point à l'occasion du Congrès de Bordeaux et d'affaiblir considérablement la portée générale de notre texte en nous exposant au reproche de faire silence sur une question tout de même importante, sur laquelle nous nous étions déjà exprimés.

Voilà, en m'excusant à nouveau de n'avoir pas eu la présence d'esprit de le dire hier, ce qui me semble être la solution préférable.

Puisque j'ai la parole, un mot peut-être supplémentaire par rapport à ce qu'a dit en particulier notre ami Didier Motchane, parce que si je comprends bien (mais il est toujours temps de changer), un texte qui est une alternative ne serait pas soumis au vote, puisqu'il serait une explication d'opposition, mais un texte qui ne l'est pas serait soumis ? Pourquoi pas ?.. En tout cas, là où j'ai (je suis sûr de ne pas être le seul) une divergence avec Didier, c'est lorsque tu dis, Didier, qu'il n'y a pas eu de débat.

Mais un Congrès, cela sert à ça ! Il est tout à fait loisible qu'il y ait un débat et je

suis sûr qu'il y en aura. Que les textes soient proposés sous forme d'alternative ou pas d'alternative, il y aura un débat.
D'ailleurs, la meilleure façon pour qu'il y ait un débat, ce serait de déposer un texte. Il va y avoir un texte de la grande majorité du Comité directeur. S'il y a d'autres textes en face, il y aura débat.
Donc, je crois qu'à partir de cette constatation, on ne peut pas dire : "Nous déplorons qu'il n'y ait pas de débat", alors même qu'on ne se prête pas facilement à son organisation ! Tu as eu une bonne formule, comme tu sais les avoir : "Les militants sans Congrès... Un Congrès sans militants..." J'ajouterai qu'il n'y a pas de représentativité sans vote. C'est peut-être cela, le problème...
Je crois que le débat peut avoir lieu, doit avoir lieu. C'est la règle dans notre Parti et le Congrès en donne l'occasion.
Quant au jugement un petit peu sévère (mais tu étais emporté par ta conviction) sur notre texte, qui serait le degré zéro de je ne sais quoi... de la pensée...

Didier Motchane - Non, non, de l'écriture politique.

Laurent Fabius - ... je ne sais pas ce que Roland Barthes avait prévu en dessous du degré zéro, mais lorsqu'on lit tel ou tel texte (qui ne sera pas alternatif, alors chacun d'entre nous le lira), du point de vue des objectifs, ça... c'est ambitieux !
Je vois par exemple, page 5 : "Les Socialistes gagneront en convainquant les Français que le sens de leur combat est le leur. Condensons-le dans ce mot d'ordre simple : moins d'un million de chômeurs en France au début du troisième millénaire. Moins d'un million de chômeurs en l'an 2000, cela veut dire, en moyenne, chaque année, un excédent d'environ 250 000 emplois nouveaux sur les emplois perdus. L'effort est immense, il n'est pas hors de portée."
Effectivement... Effectivement... Mais, bon... Cela ne peut pas être de la magie, tout cela. Et quand, à la page suivante, il est dit : "N'acceptons pas les dogmes libéraux sur le moins d'Etat, moins d'impôt. Au contraire, la politique budgétaire peut être un puissant levier pour l'emploi et le mot d'ordre donné est : plus de ressources, plus de dépenses, tel doit être notre vœu..." Je ne suis pas sûr que cela nous fasse avancer beaucoup !
Donc, il y aura un débat. Je pense que c'est la règle dans notre Parti, que c'est ainsi qu'on peut avancer et que c'est ce que les militants souhaitent. Mais un débat sur le fond, sur les idées, et les textes avancés par les uns et les autres le permettent, bien sûr dans un volume qui ne peut pas être bien long.
Quant à faire reproche sur le côté trop rapide du texte que nous allons proposer, aucun texte n'est parfait... Moi, je le trouve réaliste, ce qui n'est pas du tout un défaut, et en même temps ambitieux. Je faisais la liste des propositions nouvelles qui sont faites (mais des propositions responsables) : il y en a beaucoup. En face (mais je reconnais que ce n'est pas un contre-texte), quand sur une question aussi fondamental que l'éducation, il est dit, point à la ligne : "L'objectif demeure l'égal accès du plus grand nombre au lycée, à l'université... Il y a un lien étroit entre l'émergence des meilleurs... (lecture)... Il s'agit pour cela d'en

Fondation Jean-Jaurès

finir avec la gestion obligée d'une pénurie... (lecture)... de responsabiliser les acteurs en refusant l'éclatement, la balkanisation… (lecture)... de rappeler l'école de la République à sa mission de formation du citoyen."
Je reconnais que c'est succinct !

Le président - Merci.
Henri Emmanuelli ?

Henri Emmanuelli

Moi je vais être très bref parce que c'est une question de méthode. Il se trouve que la forme est souvent liée au fond, et justement je suis heureux d'avoir entendu le Premier secrétaire, parce que je m'interroge un petit peu moi aussi sur la nature et la matière du débat.
Je connais les contraintes de calendrier, elles s'imposent à tout le monde. Nous avons dû aller vite, nous avons même dû faire très vite, et d'ordinaire il y a dans nos statuts un Comité directeur où on dépose les textes, et puis quelque temps plus tard un Comité directeur qui se réunit pour faire la synthèse, et entre temps bien des choses se passent, ou ne se passent pas, d'ailleurs, mais il y a le temps pour cela.
Là, pour des raisons de calendrier, pour ces contraintes, la direction du Parti a été amenée à ramasser le tout dans une seule opération, et pour ce qui me concerne, moi j'ai eu le texte hier matin, et je voudrais savoir si à partir de la mi-journée aujourd'hui tout est terminé ou bien s'il reste la possibilité, comme d'ailleurs vient de le faire le Premier secrétaire à propos des institutions, et je pense qu'il a tout à fait raison, s'il y a encore la possibilité jusqu'à lundi soir ou mardi, peut-être lundi soir compte tenu du débat, de déposer des amendements. En effet, s'il n'y a pas la possibilité de déposer des amendements, je crois quand même que les possibilités de débat seront assez restreintes.
Je voudrais que vous me compreniez, je ne cherche à faire de procès d'intention à personne, mais en donnant un texte hier à 11 heures... moi, pour ce qui me concerne, j'approuve tout à fait l'architecture globale, l'orientation globale, etc. mais j'avais un certain nombre d'amendements. J'aurais dû être moins surpris que d'autres. On me dit : Ah ! Mais il fallait les déposer devant la Commission des résolutions, maintenant c'est trop tard. Bon, je voulais simplement savoir si c'est trop tard, et je ne vais pas vous ennuyer davantage, et s'il existe une possibilité d'ici demain soir de déposer un certain nombre d'amendements, parce que très franchement, si ce texte doit nous engager jusqu'en 1998, moi il y a quand même des sujets sur lesquels je souhaiterais qu'il y ait débat politique.
Qu'est-ce qui va se passer à ce moment là dans les fédérations et dans les sections ? On va recevoir le texte adopté à l'unanimité, et sur quoi va-t-on débattre, s'il n'y a pas d'options ? S'il n'y a pas d'amendements ?
Je dois dire de surcroît que la sagesse qui avait prévalu et qui voulait que ce Congrès ne soit pas un enjeu de pouvoir libérait bien des gens. Cela permettait à ce moment là de dire : sur telle ou telle opposition, oui, je la pense, je ne suis pas bloqué par des arrière pensées ou par la crainte d'apporter une voix à celui ci, à

celui là, d'en retirer une à celui ci, à celui là. Je pense qu'il y avait la possibilité politique de laisser un petit peu les militants dire un certain nombre de choses, parce que je crois qu'ils ont quand même un certain nombre de choses à dire.
Sur la réforme institutionnelle, je prends un exemple à l'instant, je pense que le Premier secrétaire a tout à fait raison de faire la proposition qu'il vient de faire. Mais enfin la réforme institutionnelle, il n'y a pas que cela, on pourrait quand même s'interroger sur le fait de savoir si les Socialistes ne doivent pas prôner l'introduction dans les principes généraux du droit d'éléments concernant la protection de l'enfance, la protection de l'environnement et l'intégrité biologique de la personne humaine, ou plus exactement de l'être humain.
On peut ensuite s'interroger quand même sur l'équilibre du pouvoir exécutif et du pouvoir législatif. Le Président de la République l'a fait lui-même à voix haute, pourquoi ne pourrions-nous pas le faire ?
Autre exemple, on a supprimé le référendum, l'initiative populaire. Moi je l'apprends ce matin. J'étais pour sa suppression, mais j'aurais aimé faire des propositions sur quelque chose d'alternatif qui serait la loi d'initiative populaire, c'est-à-dire qu'au lieu de partager avec les citoyens la décision en lieu et place, on pourrait imaginer un partage de la saisine. Bref, des choses qui ne sont pas révolutionnaires, mais qui m'auraient paru souhaitables à la matière du débat.
Je voulais simplement savoir quelle était la méthode.
Merci.

Laurent Fabius

Henri, la méthode sur laquelle nous nous sommes mis d'accord au début et qui a été confirmée hier en Commission des résolutions, c'est que toute une série d'amendements, de modifications faits par les responsables que vous êtes ont été pris ou n'ont pas été pris en compte dans la Commission des résolutions. C'est cela qui a été la décision.
Si quelque chose nous avait échappé au dernier moment, évidemment nous sommes là, on pourra en discuter. Mais l'idée sur laquelle nous sommes tous tombés d'accord, c'est qu'une fois que nous aurions voté ce texte ce matin, il n'y aurait plus d'amendements au niveau national. Après, il y a dans nos fédérations tous les amendements souhaitables, imaginables, tout cela remontant pour le Congrès de Bordeaux. Il y a notamment les questions que tu as soulevées, qui sont abordées aussi dans le texte de Mélenchon. Il n'y a pas de difficultés là-dessus. Mais, concrètement, après notre vote de tout à l'heure, et d'ici lundi ou mardi, pour être très honnête à ton égard, il n'y a plus d'amendements.

Didier Motchane

Un mot. Je voudrais dire que si le Comité directeur décide de reporter le Congrès de juillet en octobre, en avançant le Congrès ordinaire prévu en décembre 1993 à octobre 1992, je ne verrais que des avantages à aller au devant de ce que j'ai cru percevoir des vœux de Laurent qui sont de donner un caractère

Fondation Jean Jaurès

normalement alternatif au texte que nous avons remis hier à la Commission des résolutions et même de décliner certaines des propositions qui s'y trouvent.

Le président - Connaissant ton humour, je pense Didier que ce mot était surtout une boutade !
Personne ne demande plus à intervenir ? Alors nous allons passer au vote sur les deux rapports conjoints de Gérard Lindeperg et Michel Charzat avec les modifications dont ils ont fait état à quoi s'ajoutent celles qu'a exprimées le Premier secrétaire sur le problème du mandat présidentiel.
Ceux qui sont d'avis de voter l'ensemble de ce texte le manifestent en levant la main.
Avis contraires ?
6.
Abstentions ?
1.
Refus de vote ?
2.
A l'unanimité moins 6 votes contre, une abstention et deux refus de vote, l'ensemble des textes qui vous ont été présentés sont adoptés par le Comité directeur.
Reste un point précis à fixer qui concerne en particulier Françoise Seligmann du Poing et la Rose, c'est la limite du temps où doit lui être remis l'ensemble des textes.

Françoise Seligmann - Maintenant !

Le président - Maintenant, c'est un peu théorique.

Julien Dray - Nous présenterons un texte contradictoire à celui présenté par le Comité directeur.

Le président - Je demande la date limite de la remise du texte car il faut penser à la confection du Poing et la Rose.

Françoise Seligmann - On avait dit dimanche midi. Pour vous, Didier, j'ai vos textes, il n'y a pas de problème.

Jean-Luc Mélenchon - Si, il y a un problème, c'est celui de la petite entreprise à côté de la grosse industrie. Michel Charzat a aussi du travail à faire.

Le président - Bien entendu, c'est pour cela qu'il faut fixer un délai.

Françoise Seligmann - Je me suis engagée à donner tous les textes demain à 11 h à l'imprimerie de Vendredi. Vous ne pouvez pas me donner les textes à 10 h 55, d'autant plus que vous êtes toujours en retard, je vous connais bien mes chers

Fondation Jean-Jaurès

camarades.

Le président - Demain matin 10 heures.
La parole est à Laurent Fabius.

Laurent Fabius - Qu'il y ait des aspects purement matériels, je ne vois pas bien lesquels d'ailleurs, il est bien entendu chers amis que le texte qui est envoyé ne peut être que celui qu a été transmis au Comité directeur, cela ne peut pas en être un autre. Il est donc là le texte.

Jean-Luc Mélenchon - Tu admets tout de même que dans une relecture...

Le président - Disons demain 10 heures.

Françoise Seligmann - Mais ne soyez pas en retard.

Laurent Fabius - Il faut respecter nos statuts. On dépose des textes devant le Comité directeur, il n'est pas possible, une fois qu'un vote a eu lieu, de modifier le texte sur le fond et de déposer un autre texte.
S'il y a des fautes d'orthographe, elles seront corrigées mais, vous connaissant, je crois qu'il n'y en aura pas. En tout cas, cela ne peut pas être un autre texte qui soit une synthèse entre ce que l'on vient de décider et ce qui était le texte initial.

Jean-Luc Mélenchon - Il n'y a pas de ruse mais je prends un exemple, un seul : hier soir, dans le texte présenté, il y avait le référendum d'initiative populaire national. On était tous d'accord pour dire que ce n'était pas une bonne idée et moi je t'ai dit que je trouvais que ce n'était pas une bonne idée.

Laurent Fabius - Eh bien, tu l'enlèves de ton texte.

Le président - On sait que tu l'enlèveras d'accord, le Comité directeur a enregistré.
Encore une fois, demain matin 10 heures dernière limite. Le texte Motchane vous l'avez déjà. Cela ne concerne que le texte Charzat et le texte Mélenchon. Je répète : demain 10 heures, rue de Solferino.

Françoise Seligmann - Si je n'ai pas les textes, je donne celui-là, c'est tout.

Laurent Fabius

Nous arrivons, chers camarades, au bout du Comité directeur. Je voudrais juste d'un mot, mais vraiment très chaleureusement, au nom de tous j'en suis sûr, remercier beaucoup, beaucoup tous ceux qui ont participé aux groupes de travail, qui ont permis l'élaboration de ces textes et en particulier les animateurs de ces groupes de travail qui ont fait un travail exceptionnel. Je veux les citer : Daniel Vaillant, Michel Charzat, Gérard Lindeperg. Et je pense qu'on peut les

Fondation Jean-Jaurès

remercier au nom du Parti car ils ont fait un formidable travail.
(Applaudissements)
J'associe à eux tous ceux qui ont participé, qu'ils soient membres des Commissions elles-mêmes ou qu'ils fassent partie des salariés du Parti, à ce travail.
Maintenant, comme c'est notre règle, la parole va être aux militants. Je pense qu'ils ont tout à fait la possibilité, à partir de ce matériau, de s'exprimer. C'est ce que nous leur demandons et ce que nous souhaitons pour avoir un Congrès de Bordeaux qui soit de bonne qualité. Vous avez remarqué comme moi que les commentaires médiatiques au cours de ce week-end n'ont pas porté essentiellement sur les travaux du Comité directeur. On ne peut pas faire autrement, c'est ainsi. Mais je suggère que par nos propres déclarations nous n'alimentions pas le décalage. Et puis, je suggère aussi, et même je souhaite, que nous soulignions le caractère novateur à la fois de ce que nous avons adopté concernant le fonctionnement du Parti et le contrat que nous allons proposer aux Français parce que, on le verra de plus en plus lorsqu'on prendra un peu de distance avec le texte, on en est encore sur la rééducation, on verra que c'est un texte à la fois réaliste et ambitieux qui va nous permettre de bien travailler et d'avancer.
Enfin, un dernier mot mes camarades. Comme chacun d'entre vous, aussi bien dans nos débats qu'à la Commission des résolutions, on a apprécié les uns et les autres le climat de ce Comité directeur qui a été vraiment un climat extrêmement chaleureux, fraternel et rassemblé. Je crois qu'il faut le souligner au moment où nous allons à la fois renforcer notre effort pour faire adopter le texte sur Maastricht et préparer le débat dans les sections. Nous n'avons plus de Comité directeur avant le Congrès, normalement. Donc, maintenant, au travail et je me réjouis encore une fois de l'atmosphère qui a présidé à ces travaux.

Le président - Merci.
La séance est levée.

Coll. Fondation Jean Jaurès